

## La présence sur les *tituli* lors du triomphe romain

Nous savons qu'à l'occasion du triomphe romain étaient représentés sur des panneaux les paysages et éléments des nations vaincues. Reste à déterminer si on y retrouvait également des personnifications.

Il est assez difficile de savoir si lors de tous les triomphes romains se trouvaient la présence de représentations des nations ou de provinces captives. Certains textes donnent des détails sur le cortège, d'autres ne font qu'indiquer l'acquisition du triomphe et les raisons militaires de celle-ci, sans nous donner quelque détail que ce soit.

Le manque de données pour les premiers triomphes de la Rome royale et républicaine, s'explique par le manque de détails en possession des auteurs. En effet, ce sont des sources littéraires majoritairement de Tite Live, de Plutarque, de Dion Cassius ou encore de Denys d'Halicarnasse qui nous sont parvenues, des auteurs du Ier av. J.C., et des Ier et IIe ap. J.C., ayant vécu jusqu'à neuf siècles après les événements. Pour écrire leurs ouvrages, ils consultaient les archives et transcrivaient les légendes qui parcouraient les rues de Rome. Les détails sur le cortège n'avaient pas d'importance. Pour les auteurs la priorité était d'écrire une histoire dont celle des triomphes, avec le souci d'en nommer les bénéficiaires et surtout en mentionnant la guerre qui donna lieu à la cérémonie. La liste des triomphateurs avait traversé le temps<sup>339</sup>, mais les détails de la cérémonie n'étaient que très rarement restés dans les esprits<sup>340</sup>.

---

339 La liste des triomphateurs se trouvaient sur un des deux arcs d'Auguste, présents sur le *Forum Romain*, sous la forme de plaques nommées *Fasti Triumphales Capitolini*. Ces *Fasti Triumphales Capitolini* sont avec les *Fasti Consulares Capitolini* des documents fondamentaux pour la connaissance de l'histoire romaine. Ces plaques de marbre nous livrent la liste des triomphateurs de Romulus en 753 à Lucius Cornelius Balbus en 19 av. J.C. Ils sont nommés ainsi en raison du fait qu'ils sont conservés dans le

Néanmoins il nous est parvenu plusieurs textes qui permettent de voir l'évolution de ce type de représentation.

La première attestation de la présence d'effigies de villes ou de lieux géographiques conquis fut lors du triomphe de Lucius Cornelius Scipio Asiaticus. Ce triomphe célébré en 189 av. J.C. sur l'Asie, est narré par Tite Live et d'autres auteurs<sup>341</sup>. A travers les « *oppida simulacra* » mentionnés par Tite Live, sont faites allusion les cités qui ont été conquises par le consul<sup>342</sup>.

L'origine hellénistique de ce type de représentation, ne fait aucun doute. Durant sa procession à Corinthe, Ptolémée II avait fait défiler dans son cortège, des figures féminines qui représentaient des cités grecques. Nous en avons connaissance grâce au texte d'Athénée<sup>343</sup>.

Certains textes nous parlent des captifs qui étaient exhibés lors de la cérémonie triomphale, que ce soit des prisonniers vendus par la suite comme esclaves<sup>344</sup>, ou les rois et les reines

---

Museo Capitolino à Rome : DEGRASSI 1947 ; PAIS 1920.

340 A l'exception des grands faits comme Camille qui triompha sur un quadriges blanc comme celui de Jupiter : TITE LIVE, *Ab Vrbe Cond.*, V, 23 ; PLUTARQUE, *Cam.*, VII, 1 - 2.

341 TITE LIVE, *Ab Vrbe Cond.*, XXXVII, 59, 3 – 5 : « *Tulit in triumpho signa militaria ducenta uiginti quattuor, oppidorum simulacra centum triginta quattuor,* » (trad. de M. Nisard 1864 : « Le jour du triomphe, on transporta deux cent vingt-quatre enseignes militaires, cent trente-quatre statues commémoratives, ») ; VALÈRE MAXIME, *Fact. et dict. mem.*, IV, 1, 8 ; *Idem*, VIII, 100, 1 ; PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXIII, 148.

342 PARISI – PRESICCE in SAPELLI 1999, p. 87 ; TOYNBEE 1934, p. 11.

343 ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, *Les Deipnosophistes* (ou *Le Banquet des Sages*), V, 201 c - d : « Κόρινθος δ ἡ πόλις παρεστῶσα τῷ Πτολεμαίῳ ἐστεφάνωτο διαδήματι χρυσοῦ. Παρέκειντο δὲ πᾶσι τούτοις κυλικεῖον μεστὸν χρυσομάτων κρατήρ τε χρυσοῦς μετρητῶν πέντε. Τῆ δὲ τετρακύκλω ταύτῃ ἠκολούθουν (201e) γυναῖκες ἔχουσαι ἰμάτια πολυτελεῖ καὶ κόσμον προσηγορεύοντο δὲ πόλεις, αἱ τε ἀπ' Ἰωνίας καὶ αἱ λοιπαὶ Ἑλληνίδες ὅσαι τὴν Ἀσίαν καὶ τὰς νήσους κατοικοῦσαι ὑπὸ τοῦ Πέρσας ἐτάχθησαν· ἐφόρου δὲ πᾶσαι στεφάνους. » (trad. de Lefebvre de Villebrune, 1789 : « La ville de Corinthe, placée à côté de Ptolémée, avait un diadème d'or. Devant toutes ces statues, on avait placé un buffet rempli de vaisselle d'or, et un cratère d'or de cinq mètres. Ce char était suivi de femmes richement vêtues, et magnifiquement parées : elles portaient les noms des villes, soit de l'Ionie, soit de celles des Grecs qui habitaient l'Asie et les îles, et qui avaient été rangés sous la domination des Perses. Elles avaient toutes des couronnes d'or. »)

344 A l'occasion du triomphe de Marcus Valerius Corvus en 346 av. J.C., Tite Live indique : TITE LIVE,

des royaumes vaincus<sup>345</sup>. Il ne s'agit pas encore de la représentation de nations, d'ethnies ou de provinces, mais c'est une première d'après les sources littéraires qui nous sont parvenues. Jean Bayet mentionne « les personnifications des provinces qui figurèrent aux triomphes de Jules César »<sup>346</sup>, en renvoyant au texte de Suétone, mais dans cette source il n'est nullement indiqué la présence de *simulacra* mais celle de « *titulum ... ceteris* »<sup>347</sup>. Il en est de même pour le triomphe de Pompée qui, d'après le témoignage de Plutarque, mentionne la présence de *tituli* représentant les régions géographiques<sup>348</sup>.

Cornelius Balbus triompha en 19 av. J.C. sur les Garamantes, population d'Afrique. Comme l'indique Pline l'Ancien, celui-ci parader les figurations des villes conquises à l'occasion de sa victoire triomphale<sup>349</sup>.

---

*Ab Vrbe Cond.*, VII, 27 : « *Volscis M- Valerius Corvus iterum consul cum C- Poetelio factus, cum ex Latio nuntiatum esset legatos ab Antio circumire populos Latinorum ad concitandum bellum, prius quam plus hostium fieret Volscis arma inferre iussus, ad Satricum exercitu infesto pergat. (...) Extra praedam quattuor milia deditorum habita; eos uinctos consul ante currum triumphans egit; uenditis deinde magnam pecuniam in aerarium redegit.* » (trad. de A. Flobert : « Marcus Valerius Corvus, consul pour la deuxième fois (il avait pour collègue Gaius Poetelius), reçut du sénat l'ordre de marcher sur Satricum avec son armée en formation de combat sans attendre que le nombre des ennemis soit plus important. (...) Les quatre milles hommes qui s'étaient rendus furent mis à part : ils défilèrent, enchaînés, devant le char du consul triomphant ; leur vente rapporta beaucoup d'argent au trésor. »).

345 POLYBE, *Hist.*, XVI, 23 (Syphax, roi des Massaisyliens au triomphe de Publius Cornelius Scipio Africanus en 201 av. J.C.) ; TITE LIVE, *Hist. Rom.*, XLV, 39 (Persée, roi de Macédoine lors du triomphe de Lucius Aemilius Paullus en 167 av. J.C.) ; *Ibidem*, XLV, 43 (Gentius, roi des Illyriens, lors du triomphe de Lucius Anicius Gallus en 167 av. J.C.) ; VAL.MAX., *Fact. et dict. mem.*, VI, 9, 14 (Jugurtha, roi de Numidie, lors du triomphe de Caius Marius en 104 av. J.C.) ; PLUTARQUE, *Pomp.*, XIV, 5 (Tigrane, roi d'Arménie, et Aristobule, roi des Juifs, lors du triomphe de Cnaeus Pompeius Magnus en 61 av. J.C.) ; *etc.*

346 BAYET J., « Un bas-relief de Sour-Djouad, et l'iconographie des provinces romaines dans l'Empire », in *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 48, 1931, p. 54.

347 SUÉTONE, *Caes.*, XXXVII.

348 PLUTARQUE, *Pomp.*, XLV, 1 – 7.

349 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, V, 35 : « *Omnia armis Romanis superata et a Cornelio Balbo triumphata, unius omnium curru externo et Quiritum iure donato; quippe Gadibus genito ciuitas Romana cum maiore Balbo patruo data est. et hoc mirum, supra dicta oppida ab eo capta auctores nostros prodidisse, ipsum in triumpho praeter Cidamum et Garamam omnium aliarum gentium urbiumque nomina ac simulacra duxisse, quae iere hoc ordine: Tabudium oppidum, Niteris natio, Miglis Gemella oppidum, Bubeium natio uel oppidum, Enipi natio, Thuben oppidum, mons nomine Niger, Nitibrum, Rapsa oppida, Viscera natio, Decri oppidum, flumen Nathabur, Thapsagum oppidum, Tamiagi natio, Boin oppidum, Pege oppidum,*

Mais sous quelle forme pouvait bien être faites ces représentations ? Cela ne pouvait pas être sous la forme de statues en marbre ou en calcaire en raison du poids bien trop important du matériau, ce qui aurait rendu difficile le déplacement des effigies lors des triomphes.

Autre témoignage, celui sur le cortège des funérailles d'Auguste dans lequel se trouvaient, sous la forme de statues, les ethnies que l'empereur avait vaincues de son vivant<sup>350</sup>. Même s'il ne s'agit pas d'un triomphe, la *pompa funebris* d'Auguste en était très proche<sup>351</sup>. Joyce Reynolds pense que ce cortège sera la principale inspiration des reliefs représentant ces mêmes ethnies au *Sebasteion* d'Aphrodisias<sup>352</sup>.

On sait également par Dion Cassius que lors de la procession funéraire de Pertinax, paraient des *simulacra* de toutes les provinces, en bronze, vêtues de leurs costumes traditionnels<sup>353</sup>.

---

*flumen Dasibari, mox oppida continua Baracum, Buluba, Alasit, Galsa, Balla, Maxalla, Cizania, mons Gyri, in quo gemmas nasci titulus praecessit.* » (trad. de E. Littré, 1877 : Toutes ces contrées ont été subjuguées par les armes romaines; Cornelius Balbus en a triomphé. Il est le seul étranger qui ait obtenu le char triomphal et le droit de cité: né à Cadix, il obtint ce droit avec Balbus l'ancien, son oncle; et, chose singulière, tandis que les auteurs romains lui ont attribué la conquête des villes susdites, lui-même a mené en triomphe, outre Cidamus et Garama, les noms et les images de toutes les nations et villes, dans l'ordre suivant : la ville de Tabidium, la nation Niteris, la ville de Negligemela, la nation où la ville de Bubéium, la nation Enipi, la ville Thuben, la montagne appelée Noire, Nitibrum et Rapsa, villes, la nation Discera, la ville Debris, le fleuve Nathabur, la ville Thapsagum, la nation Nannagi, la ville Boin, la ville Pège, le fleuve Dasibari, puis les villes contiguës de Baracum, de Buluba, d'Alasi, de Balsa, de Galla, de Maxala, de Zizama; le mont Gyri, qui, d'après le titre de l'image, produit des pierres précieuses. »).

350 DION CASSIUS, *Hist. Rom.*, LVI, 34, 2 : « τὰ τε ἔθνη πάνθ' ὅσα προσεκλήσατο, ἐπιχωρίως σφίσιιν ὡς ἕκαστα ἀπρηκασμένα ἐπέμφθη. καὶ τοῦτου καὶ τὰ ἄλλα αὐτοῖς, ὅσα ἐν τοῖς ἄνω λόγοις εἴρηται, ἐφέσπετο. » (trad. de E. Gros - V. Boisée, *L'Histoire romaine de Dion Cassius*, Tome 8, Paris. Librairie de Firmin Didot, 1866 : « tous les peuples ajoutés par lui à l'empire accompagnaient le cortège, représentés chacun avec le costume de leur pays. Ces images étaient suivies de celles des autres nations dont il a été parlé plus haut dans le cours de cette histoire. »); TACITE, *Ann.*, I, 8, 4 : « *ut legum latarum tituli, uictarum ab eo gentium uocabula anteferentur* » (trad. de Philippe Remacle : « "que les titres des lois dont Auguste était l'auteur, et les noms de peuples qu'il avait vaincus, fussent portés en tête du cortège"; »).

351 VERSNEL 1970, p. 117 sq. ; ARCE 1988.

352 REYNOLDS 1986, n.39. Roland Smith ne partage pas cet opinion, suggérant que ce serait le *Porticus ad Nationes* qui servit de modèle à Aphrodisias, ainsi qu'à l'*Altar* des trois Gaules à *Lugdunum*, cf. SMITH 1988, p. 96. Pour l'Autel des trois Gaules de *Lugdunum* cf. TURCAN 1982, p. 607 – 642 et STRABON, IV, 192.

353 DION CASSIUS, *Hist. Rom.*, LXXV, 4, 5.

En plus de *simulacra*, quelques textes nous indiquent la présence de prisonniers et de représentations des peuples vaincus en question à l'occasion de la cérémonie du triomphe célébré dans les rues de Rome.

En ce qui concerne les prisonniers, ceux-ci étaient les rois ou les personnages illustres contre lesquels avaient triomphé les *imperatores*. Leur présence indiquait clairement le peuple contre lequel Rome avait vaincu et renforçait le prestige du triomphateur.

Tite Live nous narre dans son récit que certains de ces prisonniers, dont Persée de Macédoine à l'occasion du triomphe de Paullus Aemilius en 167 av. J.C.<sup>354</sup>. Tacite fait mention de captifs pour le triomphe de Germanicus, accompagnés de représentations des lieux où se déroulèrent les scènes de bataille.

Iconographiquement nous avons un exemple de trophée porté sur un *ferculum*, avec l'effigie des deux captifs sous celui-ci. Il s'agit de la frise triomphale du temple d'Apollon *Sosianus*, érigé à côté du Théâtre de Marcellus sur le Champ de Mars<sup>355</sup>. Cette attestation se retrouve également sur un relief attribué à l'époque de Septime Sévère conservé au Museo delle Terme à Rome<sup>356</sup>.

Bien entendu il ne pouvait pas s'agir de captifs présents sur le *ferculum*, juste en dessous du trophée, sinon le poids de l'ensemble n'aurait pas pu être porté par deux ou quatre hommes tout le long du parcours triomphal. Il devait s'agir d'effigies sous la forme de mannequins ou de statues dans un matériau assez léger. Sur l'Arc de Titus, plus précisément sur la frise, se trouve non pas la représentation de captifs sur un *ferculum*, mais l'effigie du fleuve du pays

---

354 TITE LIVE, *Ab Vrbe Cond.*, XLV, 40.

355 La frise se situait à l'intérieur du temple. Datée de la restauration du monument qui eut lieu en 34 - 33 av. J.C., elle figurait la procession triomphale du triple triomphe d'Octave, célébré en 29 av. J.C., avec les *uictimae*, le butin, et l'exhibition des ennemis sous un trophée, comme nous en témoigne trois fragments retrouvés. Cf. LA ROCCA 1985, p. 90 – 102 ; ZANKER 1988.

356 Le fragment de relief illustre d'un côté des personnages portant un *ferculum* sur lequel se trouve un trophée avec un captif de chaque côté, et de l'autre côté d'autres personnages passant sous un arc. On ne sait pas de quel monument ce relief pouvait faire partie mais les traits du visage des différents personnages comportent une forte similitude avec ceux des portraits de Septime Sévère, d'où l'attribution à l'époque de l'empereur. De plus, le trophée indique très clairement qu'il s'agit de captifs parthes et c'est sur ce même peuple que l'empereur aurait triomphé avec son fils, Caracalla, en 202 ap. J.C. : *S.H.A., Sev.*, XIV, 7. Cf. BUDDE 1955, p. 538 – 539. PARIBENI 1920, p. 103.

vaincu, le Jourdain, représentant ainsi la Judée et le triomphe de Vespasien et Titus célébré sur les Juifs<sup>357</sup>.

Un autre exemple est figuré sur la *Gemma Augusta*<sup>358</sup>, dans sa partie inférieure. La gemme est illustrée d'une représentation indirecte du triomphe de Tibère. On peut y voir Auguste divinisé entouré de divinités, et sur la gauche, Tibère descendant d'un quadrigé tiré par une Victoire ailée. Il s'agit là de la représentation de Tibère triomphant, vêtu des attributs du triomphateur, triomphe qui eut lieu sous le principat d'Auguste, ce qui explique la présence de l'empereur défunt. Ce dernier est représenté divinisé car lors de la conception du camée, Auguste devait être déjà mort. Dans la partie inférieure sont illustrés des Romains qui élèvent un trophée au dessus de captifs qui semblent être des Germains, peuple sur lequel Tibère a triomphé en 12 ap. J.C.<sup>359</sup>. Il ne s'agit pas d'une scène qui eut lieu lors du triomphe mais cette illustration montre le lien direct entre le triomphe et le trophée aux captifs.

---

357 Pour le triomphe de Vespasien et Titus : OROSE, *Hist.*, VII ; FLAVIUS JOSÈPHE, *Bell. Iud.*, VII, 5, 3 – 7 ; TACITE, *Hist.*, IV, 8 ; SUÉTONE, *Vespasien*, VVIII ; *Ibidem*, XI, *Idem*, *Tit.*, VI ; SUÉTONE, *Dom.*, II. Pour la frise sur l'Arc de Titus : ARCE 1993, p. 109 – 111 ; PFANNER 1983, p. 44 ss. ; pl. 4, 10, 13 - 14, 17, 45 – 67.

358 Ce camée de 19 sur 23 cm se trouve actuellement conservé au Kunsthistorisches Museum de Vienne. KÄLHER H., *A Rubeni Dissertatio de Gemma Augustea*, Mann, Berlin, 1968 ; RICHTER 1968 – 1971, n°501 ; HANNESTAD 1986, p. 78 – 82.

359 TACITE, *Ann.*, I, 4 ; *Ibidem*, I, 34 ; *Ibidem*, III, 47 ; SUÉTONE, *Tib.*, IX ; *Ibidem*, XVII ; *Ibidem*, XX.

## I. DES REPRÉSENTATIONS DES *NATIONES* / *GENTES* ...

### I.1. L'intégration des ethnies et *prouvinciae* dans de grands complexes architecturaux entrepris à titre privé

#### I.1.a. De Pompée, avec les *quattuordecim nationes de Coponius* ...

##### *Du Théâtre de Pompée ...*

La présence des statues des nations au Théâtre de Pompée nous est connue par deux auteurs. Le premier est Pline l'Ancien, à partir de sources qu'il reprit de Varron. Elles nous indiquent qu'il existait des images de quatorze nations que l'on devait au sculpteur Coponius et que celles-ci se trouvaient « *circa Pompeium* »<sup>360</sup>. D'après le texte « *circa* » peut aussi bien dire « disposées autour » que « sur le pourtour », ce qui ne nous aide pas à savoir si les statues se trouvaient dans le théâtre même, sur la façade de la *cavea* (PL. X), ou à proximité dans le portique accolé au théâtre.

Le second auteur à faire mention des figurations est Suétone. Ce dernier indique « *modo a simulacris gentium ad Pompei theatrum dedicatarum circumiri arcerique progressu* »<sup>361</sup>.

---

360 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 41 : « 41- *Arcesilaum quoque magnificat Varro, cuius se marmoream habuisse leaenam aligerosque ludentes cum ea Cupidines, quorum alii religatam tenerent, alii cornu cogèrent bibere, alii valciarent soccis, omnes ex uno lapide. Idem et a Coponio quattuordecim nationes, quae sunt circa Pompeium, factas autor est.* » (trad. de E. Littré : « Arcésilaüs aussi est vanté par Varron. Cet auteur rapporte avoir eu de lui une lionne de marbre et des Amours ailés jouant avec elle, les uns la tenant en laisse, les autres la faisant boire dans une corne, d'autres lui chaussant des brodequins; le tout d'un seul bloc. Il dit aussi que les quatorze Nations, autour du théâtre de Pompée, sont de Coponius ».).

361 SUÉTONE, *Nér.*, XLVI, 1 - 2 : *Terrebat ad hoc euidetibus portentis somniorum et auspicioꝝ et omnium, cum ueteribus tum nouis. Numquam antea somniare solitus occisa demum matre uidit per quietem nauem sibi regenti extortum gubernaculum trahique se ab Octauia uxore in artissimas tenebras et modo pinnatarum formicarum multitudine oppleri, modo a simulacris gentium ad Pompei theatrum dedicatarum circumiri arcerique progressu; asturconem, quo maxime laetabatur, posteriore corporis parte in simiae speciem transfiguratum ac tantum capite integro hinnitus edere canoros.* (trad. de Philippe Remacle : « Ses frayeurs étaient redoublées par des présages manifestes, ou récents, ou anciens, et par des songes qui le troublaient d'autant plus qu'auparavant il n'avait pas coutume de rêver. Après avoir assassiné

Dans ce cas, la particule « *ad* » peut aussi bien signifier « à proximité » ou « dans », ce qui ne nous aide pas plus que le texte de Pline l’Ancien.

Ce second texte est moins important pour déterminer l’emplacement précis des statues car, comme nous le verrons par la suite, dans le « *Porticus ad nationes* », les sculptures de Coponius ont été déplacées du théâtre au portique au début du Ier siècle ap. J.C. Et le texte de Suétone est postérieur à ce déplacement. Seule la source de Varron, qui nous est transmise par Pline, permet une éventuelle localisation d'origine des nations.

Cette détermination de l’emplacement des statues dans le Théâtre de Pompée nous est néanmoins possible à partir de plusieurs éléments.

Dans l'enceinte du complexe de Pompée se trouvait un temple dédié à *Venus Victrix*. La présence du temple de Vénus n’est pas anodine. *Venus Victrix* est la divinité de la victoire comme l’indique son étymologie. De plus, le complexe a été financé grâce aux victoires de l’*imperator*. Il ne serait donc pas surprenant de voir également, dans l’enceinte du monument, des effigies de nations vaincues.

Comme le fait très bien remarquer Gilles Sauron « l’expression ‘*circa (theatrum) Pompei*’, employée par Pline, ne saurait désigner, qu’un décor rythmant la façade convexe du monument, car bien souvent *circa* est employé avec exactement le même sens que *circum* »<sup>362</sup>. Il situe donc les statues dans le Théâtre de Pompée, à partir des textes, mais aussi avec des exemples postérieurs qui auraient pu s’inspirer du modèle de Pompée. Il se réfère au théâtre qu’Hérode le Grand fit construire à Jérusalem et qu’il orna de trophées de nations qu’Auguste avait vaincues<sup>363</sup>. Antonio Monterosso Checa localise également ces statues autour du théâtre, et cela à partir du texte<sup>364</sup>.

---

sa mère, il rêva qu'on lui arrachait le gouvernail d'un navire qu'il dirigeait, et qu'Octavie sa femme le traînait dans d'épaisses ténèbres. Tantôt il crut en songe être couvert d'une multitude de fourmis ailées; tantôt il vit les effigies des nations, placées à l'entrée du théâtre de Pompée, l'entourer et lui fermer le passage. Son cheval asturien, qu'il idolâtrait, lui apparut transformé en singe, à l'exception de la tête, et poussant des hennissements harmonieux »).

362 SAURON 1994, n. 53, p. 259 - 260.

363 FLAVIUS JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XV, 8 : « Τό γε μὴν θέατρον ἐπιγραφὰ κύκλῳ περιεῖχον Καίσαρος καὶ τρόπαια τῶν ἐθνῶν, ἃ πολεμήσας ἐκεῖνος ἐκτίσαστο, χρυσοῦ τε ἀπέφθου καὶ ἀργύρου πάντων αὐτῶ πεπονημένων ».

364 MONTEROSSO CHECA 2010, p. 377.

Le financement du complexe architectural par le butin amassé par les campagnes victorieuses de Pompée en Orient, le choix de *Venus Victrix* comme divinité occupant le temple situé au sommet du théâtre, et le texte de Pline d'après celui de Varron, sont des arguments qui justifient la présence des statues de Coponius dans l'enceinte même du théâtre. Comme on a pu le voir, le terme « *circa* » utilisé par Pline, indique fortement que nous avons affaire à une idée de contour. La localisation des représentations ne peut donc être que dans la façade même du monument.

Paolo Liverani pense que le fameux « *Porticus ad nationes* » a été « costruito da Augusto in connessione con il Teatro Pompeo nel quale sarebbero state esposte le statue di Coponio raffiguranti i quattordici popoli su cui aveva trionfato Pompeo »<sup>365</sup>. Il en est de même pour Filippo Coarelli, qui les situe dans le « *Porticus ad nationes* », le long du *Porticus Pompeiana*, plus précisément sur son côté nord, à l'emplacement du portique nommé *Hecatostylum*<sup>366</sup>, localisé à partir de restes de la *Forma Urbis Romae* (PL. IX). Sur cette dernière hypothèse, Gilles Sauron indique que « si ces statues avaient été déposées dans un portique à l'appellation connue, pourquoi Pline n'aurait-il pas apporté cette précision ? » en parlant du « *Porticus ad nationes* »<sup>367</sup>. Il est tentant d'ajouter à cette question, pourquoi Pline a-t-il eu besoin de citer Varron pour dire que les statues se trouvaient dans le théâtre ? La réponse semble évidente. Pline n'a pas vu les statues dans le Théâtre et s'il ne les mentionne pas dans le « *Porticus ad nationes* », c'est sans doute parce qu'il n'a pas fait le rapprochement entre les statues du théâtre et celles qui se trouvaient dans le portique. D'ailleurs, aucun texte ne mentionne des précisions sur les statues. On pourrait se demander si le peuple romain avait conscience que les statues de Coponius avaient pu être déplacées et s'il les connaissait dans ce nouveau lieu, le « *Porticus ad nationes* ». C'est une question intéressante que nous pouvons nous poser, comme nous le verrons par la suite, avec le texte de Suétone. Néanmoins, il ne faut pas oublier que Varron a vu ces statues dans le théâtre. Elles y étaient donc présentes avant d'être transférées.

---

365 LIVERANI 1995, p. 244 - 245.

366 COARELLI 2003, p. 344 - 345. Ce portique est nommé ainsi en raison des cent colonnes qui le composaient, mais son véritable nom serait le *Porticus Lentulorum*, d'après la découverte d'une inscription. Il aurait été construit par les Lentuli, consuls en 57 et 49 av. J.C. Le portique serait contemporain ou légèrement plus récent que le complexe pompéien.

367 SAURON 1994, n. 53 p. 260.

Gilles Sauron pense que les quatorze nations figurées sont représentatives des trois triomphes de Pompée. Le chiffre quatorze aurait alors été choisi d'après le chiffre symbolique sept, « considéré comme le 'nœud de chaque chose' », dont il est le multiple<sup>368</sup>. Le complexe architectural ayant été construit suite au troisième triomphe de Pompée, et financé par les conquêtes donnant lieu à cette pompe triomphale, il serait des plus logiques de représenter les nations sur lesquelles le dictateur a triomphé. Trois auteurs antiques nous énumèrent cette cérémonie mais, en plus, nous mentionnent les peuples sur lesquels elle fut célébrée.

Pline l'Ancien nous fait part de neuf nations : *Asia, Pontus, Armenia* (PL. XII), *Paphlagonia, Cappadocia, Cilicia, Syria, Hiberia* et *Insula Creta* ; ainsi que de quatre peuples : les Scythes, les Juifs, les Albanais et les Bastarnes; sans oublier les rois Tigrane et Mithridate<sup>369</sup>. A travers ces nations, ces peuples et ces rois, sont concernées treize localités, à partir des neuf nations et des quatre peuples. Les rois ne sont pas comptés en plus car Tigrane n'est autre que le roi d'Arménie et Mithridate, du Pont, nations énumérées au-dessus. Pline nous fait mention de treize et non de quatorze nations dans son passage sur les statues de Coponius. Il en manque donc une.

Le second auteur est Plutarque<sup>370</sup>. A travers ses écrits il fait référence à treize nations : *Pontus, Armenia, Cappadocia, Paphlagonia, Media, Colchis, Syria, Cilicia, Mesopotamia,*

---

368 SAURON 1994, p. 260. Pour la symbolique du chiffre 7, cf. CICÉRON, *De Re publica*, VI, 18 « *septem efficiunt distinctos interuallis sonos, qui numerus rerum omnium fere nodus est* ».

369 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, VII, 98 : « *Hoc est breuiarium eius ab oriente. Triumphi uero, quem duxit ad- III kal- Oct- M- Pisone M\_ Messala cos-, praefectio haec fuit: CVM ORAM MARITIMAM PRAEDONIBVS LIBERASSET ET IMPERIVM MARIS POPULO ROMANO RESTITVISSET EX ASIA PONTO ARMENIA PAPHLAGONIA CAPPADOCIA CILICIA SYRIA SCYTHIS IVDAEIS ALBANIS HIBERIA INSVLA CRETA BASTERNIS ET SVPER HAEC DE REGE MITHRIDATE ATQVE TIGRANE TRIVMPHAVIT.* » (trad. de Claude Nicolet, 1988 : « Tel est le résumé de ses exploits en Orient. Quant au triomphe qu'il a célébré le troisième jour avant les calendes d'octobre, sous le consulat de M. Pison et M. Messala, en voici la légende: Après avoir délivré des pirates les provinces maritimes et rendu au peuple romain l'empire de la mer, Pompée a triomphé de l'Asie, du Pont, de l'Arménie, de la Paphlagonie, de la Cappadoce, de la Cilicie, de la Syrie, des Scythes, des Juifs, des Albaniens, de l'Ibérie, de l'île de Crète, des Bastarnes, et en outre des rois Mithridate et Tigrane. »).

370 PLUTARQUE, *Pomp.*, XLV, 1 - 7 : « Τοῦ δὲ θριάμβου τῷ μεγέθει, καίπερ εἰς ἡμέρας δύο μερισθέντος, ὁ χρόνος οὐκ ἐξήρκεσεν, ἀλλὰ τῶν παρεσκευασμένων πολλὰ τῆς θέας ἐξέπεσεν, ἑτέρας ἀποχρῶντα πομπῆς ἀξίωμα καὶ κόσμος εἶναι. γράμμασι δὲ προηγουμένοις ἐδηλοῦτο τὰ γένη καθ' ὧν

*Phoenice, Palaestina, Iudaea, et Arabia* ; et à deux peuples : les Ibères et les Albanais. Le tout se chiffre à quinze localités, soit une de plus que les statues.

Quant à Appien<sup>371</sup>, le troisième à en faire mention, il ne nous cite que quatre nations : *Pontus, Armenia, Cappadocia, et Cilicia* ; et des peuples: tous les peuples de *Syria*, les

---

ἐθριάμβευεν. ἦν δὲ τὰδε· Πόντος, Ἀρμενία, Καππαδοκία, Παφλαγονία, Μηδία, Κολχίς, Ἴβηρες, Ἀλβανοί, Συρία, Κιλικία, Μεσοποταμία, τὰ περὶ Φοινίκην καὶ Παλαιστίνην, Ἰουδαία, Ἀραβία, τὸ πειρατικὸν ἅπαν ἐν γῆ καὶ θαλάσῃ καταπεπολεμημένον. (...) μέγιστον δὲ ὑπῆρχε πρὸς δόξαν καὶ μηδενὶ τῶν πώποτε Ῥωμαίων γεγονός, ὅτι τὸν τρίτον θριάμβον ἀπὸ τῆς τρίτης ἡπείρου κατήγαγεν. ἔπει τρίς γε καὶ πρότερον ἦσαν ἕτεροι τεθριαμβευκότες· ἐκεῖνος δὲ τὸν μὲν πρῶτον ἐκ Λιβύης, τὸν δὲ δεύτερον ἐξ Εὐρώπης, τοῦτον δὲ τὸν τελευταῖον ἀπὸ τῆς Ἀσίας εἰσαγαγὼν τρόπον τινὰ τὴν οἰκουμένην ἐδόκει τοῖς τρισὶν ὑπῆχθαι θριάμβοις. » (trad. d'Alexis Pierron : « Quoique le triomphe de Pompée eût été divisé en deux journées, ce temps ne suffit pas pour en étaler toute la magnificence. Une grande partie de ce qu'on avait préparé ne put être exposée aux regards du public ; et il y avait de quoi en embellir et en décorer un second triomphe. La pompe était précédée d'écriteaux portant les noms des nations conquises : c'étaient le Pont, l'Arménie, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Médie, la Colchide, les Ibères, les Albanais, la Syrie, la Cilicie, la Mésopotamie, la Phénicie, la Palestine, la Judée, l'Arabie ; les pirates complètement défaits sur terre et sur mer. (...) On avait vu, il est vrai, d'autres Romains honorés de trois triomphes ; mais Pompée avait triomphé la première fois de l'Afrique ; la seconde, de l'Europe : et cette dernière fois il triomphait de l'Asie : c'était achever, si je puis ainsi dire, de triompher de la terre entière ».).

371 APPIEN, *Mithridate*, 116 : « Καὶ αὐτῷ προσιώντι ἀπήντων κατὰ μέρος, πορρωτάτω μὲν οἱ νέοι, ἐξῆς δὲ ὡς ἐδύνατο καθ' ἡλικίαν ἕκαστοι, καὶ ἐπὶ πᾶσιν ἡ βουλὴ θαυμάζουσα τῶν γεγονότων· οὐ γὰρ πῶ τις ἐχθρὸν τηλικούτον ἐλὼν τοσάδε ὁμοῦ καὶ μέγιστα ἔθνη προσειλήφει, καὶ τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν ἐπὶ τὸν Εὐφράτην ὠρίκει. Ὁ δὲ ἐθριάμβευσεν ἐπὶ λαμπροτάτης καὶ ἥς οὐ τις πρὸ τοῦ δόξης, ἔτη ἔχων ἑντε καὶ τριάκοντα, δύο ἐφεξῆς ἡμέραις, ἐπὶ πολλοῖς ἔθνεσιν, ἀπὸ τε τοῦ Πόντου καὶ Ἀρμενίας καὶ Καππαδοκίας καὶ Κιλικίας καὶ Συρίας ὅλης καὶ Ἀλβανῶν καὶ Ἡνιόχων καὶ Ἀχαιῶν τῶν ἐν Σκύθαις καὶ Ἰβηρίας τῆς ἐώας. Καὶ παρῆγεν ἓς μὲν τοὺς λιμένας ἑπτακοσίας ναῦς ἑντελεῖς, ἓς δὲ τὴν πομπὴν τοῦ θριάμβου ζεύγη καὶ φορεῖα χρυσοφόρα καὶ ἕτερα κόσμου ποικίλου, καὶ τὴν Δαρείου τοῦ Ὑστάπου κλίνην, καὶ τὸν τοῦ εὐπάτορος αὐτοῦ θρόνον. Καὶ σκῆπτρον αὐτοῦ, καὶ εἰκόνα ὀκτάπηχυν ἀπὸ στερεοῦ χρυσοῦ παρῆγε, καὶ ἐπισήμου ἀργυρίου μυριάδας ἑπτακισχιλίας καὶ πεντακοσίας καὶ δέκα, ἀμάξας δὲ ὄπλων ἀπείρους τὸ πλῆθος, καὶ νεῶν ἔμβολα, καὶ πλῆθος αἰχμαλώτων τε καὶ ληστῶν, οὐδένα δεδεμένον ἀλλ' ἓς τὰ πάτρια ἐσταλμένους. » (trad. de Philippe Remacle : « Alors qu'il approchait de la ville, on arrivait à sa rencontre par cortèges successifs, d'abord des jeunes, le plus loin de la ville, puis des hommes de différents âges arrivaient suivant l'allure de leur marche ; en dernier lieu arriva le sénat, qui applaudissait ses exploits, parce que personne auparavant n'avait vaincu un tel ennemi, et en même temps n'avait amené tant de grandes nations sous le joug et prolongé l'empire romain jusqu'à l'Euphrate. On lui attribua un triomphe plus brillant que tout ce qui ne s'était jamais fait, alors qu'il n'avait que 34 ans. Il dura deux jours

Albanais, les Hénioques, les Achéens, les Scythes, et les Ibères orientaux. Si on ajoute les indications qu'il donne d'un *titulus*, on peut ajouter *Cappadocia*, *Cilicia*, *Coele - Syria* et *Palaestina* pour la fondation de cités ; *Armenia*, *Iberia*, *Albania*, *Media*, *Nabatea* et *Commagena* pour les rois et reines vaincus. Ainsi, la liste complète d'Appien comporte : *Pontus*, *Armenia*, *Cappadocia*, *Cilicia*, *Syria*, *Hiberia*, *Albania*, *Scythia*, *Commagena*, *Media*, *Palaestina* et *Nabatea*.

En réunissant tous les noms de nations, provinces et peuples cités par les trois auteurs, sur lesquels a triomphé Pompée en 61 av. J.C., j'en ressors les remarques suivantes :

L'*Arabia*, l'*Armenia*, la *Cappadocia*, la *Cilicia*, le *Colchis*, l'*Insula Creta*, l'*Hiberia*, la *Iudeae* (dont le peuple est constitué des Juifs), la *Media*, la *Mesopotamia*, la *Palaestina*, la *Paphlagonia*, la *Phoenice*, le *Pontus* et la *Syria* sont bien des nations avant que Pompée n'entreprit ses guerres en Orient. Il en est de même pour les peuples cités : les Achéens, les Albanais, les Bastarnes, les Hénioques, les Scythes, et les Juifs, ce dernier peuple déjà nommé dans les nations.

Pour les nations de la *Palaestina*, la *Phoenice* et la *Syria*, la situation est particulière. En effet, lorsque Pompée triomphe en 61 av. J.C., ces trois nations ont déjà été regroupées en une seule province trois ans auparavant. Lors de la cérémonie, Pompée célèbre son triomphe sur les nations qu'il a vaincues quelques années auparavant, et non sur la province constituée depuis. Il en est de même pour la *Paphlagonia* et *Pontus* qui seront reliées ensemble pour constituer la province de *Pontus*, en 63 av. J.C., et la *Cilicia* qui deviendra province en 64 av. J.C. On peut donc considérer ces futures provinces comme étant des nations sur lesquelles Pompée a vaincu et triomphé (PL XI). Elles seront donc comptabilisées ainsi.

---

successifs, et beaucoup de nations étaient représentées dans le cortège : le Pont, l'Arménie, la Cappadoce, la Cilice, tous les peuples de la Syrie, sans compter des Albanais, des Hénioques, des Achéens, des Scythes et des Ibères orientaux. Sept cents navires complets furent introduits dans le port. Dans le cortège triomphal il y avait les chariots et des litières remplies d'or ou d'autres ornements de diverses sortes, ainsi que le divan de Darius, fils d'Hystaspe, le trône et le sceptre de Mithridate Eupator lui-même, et sa statue, haute de huit coudées, en or massif, et 75.100.000 drachmes en pièces d'argent. Le nombre de chariots portant des armes était infini, ainsi que les rostres des navires. Après cela venait la multitude de captifs et de pirates, aucun d'eux n'était enchaîné, mais tous étaient vêtus dans des leurs costumes indigènes. »).

L'Asia fait figure à part car elle est une province romaine depuis 129 av. J.C. Néanmoins, la province, prise par Mithridate en 88 av. J.C., ne sera récupérée qu'en 66 suite à la victoire de Pompée sur le roi de Pont. C'est sans doute dû au fait que la province ait été vingt-deux années entre les mains de l'ennemi, que les auteurs énumèrent cette province comme étant une nation.

Si on calcule l'ensemble, cela fait un total de vingt-et-une nations. En revanche, si on ne prend en compte que celles qui restent des nations suite au triomphe de Pompée, nous avons bien quatorze nations. Ce chiffre correspond bien au nombre de nations représentées par Coponius, mais il faut rassembler les dires de trois auteurs pour pouvoir les réunir. S'il s'agissait bien de celles-ci, les 14 nations de Coponius seraient constituées des Achéens, des Albanais, de l'Arabie, de l'Arménie, des Bastarnes (Daces), de la Cappadoce, du Colchis, de l'île de Crète, des Hénioques (Sarmates), de l'Hiberie, des Juifs (peuple de la Judée), de la Médie, de la Mésopotamie, et des Scythes.

A partir de ces nations, Antonio Monterosso a émis l'hypothèse que les quatorze nations correspondaient à celles mentionnées par Plutarque, en enlevant la Cilicie qui était alors une province romaine<sup>372</sup>. Cela ne peut pas être le cas car, tout comme la Cilicie devient province en 64 av. J.C., la Syrie, la Palestine et la Phénicie deviennent province syrienne la même année, et le Pont forme avec la Paphlagonie la province du Pont en 63 av. J.C. Si Antonio Monterosso exclut la Cilicie, il devrait en faire de même avec cinq autres nations vaincues par Pompée, ce qui, au final, réduit le nombre de nations à neuf.

Néanmoins, Claude Nicolet s'appuie sur un autre texte, occulté par les autres auteurs dont Antonio Monterosso, faisant mention de l'inscription présente au Théâtre de Pompée. Il s'agit d'un passage de Diodore de Sicile, qui nous est connu par les *Excerpta Constantini Porphyrogeniti*<sup>373</sup>. Par ce texte on apprend l'existence d'une inscription sur

---

372 MONTEROSSO CHECA 2010, p. 378 ss.

373 DIODORE DE SICILE, XL. Le nom complet de l'ouvrage est *Excerpta hstorica iussu Imp. Constantini Porphyrogeniti confecta*. La première édition connue fut celle d'Ursulus Philippus Boissevain, en 1895 : « Ὅτι ὁ Πομπήιος τὰς ἰδίας πράξεις ἃς συνετέλεσεν ἐπὶ τῆς Ἀσίας ἀναγράφας ἀνέθηκεν, ὧν ἔστιν ἀντίγραφον τόδε. Πομπήιος Γναίλου υἱὸς Μέγας αὐτοκράτωρ τὴν παράλιον τῆς οἰκουμένης καὶ πάσας τὰς ἐντὸς Ὠκεανοῦ νήσους ἐλευθέρωσας τοῦ πειρατικοῦ πολέμου, ὁ ῥυσάμενός ποτε πολιορκουμένην τὴν Ἀριοβαρζάνου βασιλείαν, Γαλατίαν τε καὶ τὰς ὑπερκειμένας χώρας καὶ ἐπαρχίας,

un monument, probablement le Temple de *Venus Victrix*, déposée par Pompée. Cette indication nous est également fournie par Pline l'Ancien<sup>374</sup>, mais Diodore nous en donne le

---

Ἀσίαν, Βιθυνίαν, ὑπερασίπιας δὲ Παφλαγονίαν τε καὶ τὸν Πόντον, Ἀρμενίαν τε καὶ Ἀχαΐαν, ἔτι δὲ Ἰβηρίαν, Κολχίδα, Μεσοποταμίαν, Σωφηνήν, Γορδυνηήν, ὑποτάξας δὲ βασιλέα Μήδων Δαρεῖον, βασιλέα Ἀρτώλην Ἰβήρων, βασιλέα Ἀριστόβουλον Ἰουδαίων, βασιλέα Ἀρέταν Ναβαταίων Ἀραβίαν, καὶ τὴν κατὰ Κυλικίαν Συρίαν, Ἰουδαίαν, Ἀραβίαν, Κυρηναϊκὴν ἐπαρχίαν, Ἀχαιοὺς, Ἰοζυγούς, Σοανούς, Ἠνιόχους καὶ τὰ λοιπὰ φῦλα τὰ μεταξὺ Κολχίδος καὶ Μαιώτιδος λίμνης τὴν παράλιον διακατέχοντα καὶ τοὺς τούτων βασιλεῖς ἑννέα τὸν ἀριθμὸν καὶ πάντα τὰ ἔθνη τὰ ἐντὸς τῆς Ποντικῆς καὶ τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης κατοικοῦντα, καὶ τὰ ὄρια τῆς ἡγεμονίας τοῖς ὄροις τῆς γῆς προσβιάσας, καὶ τὰς προσόδους Ῥωμαίων φυλάξας, ἃς δὲ προσαυξήσας, τοὺς τε ἀνδριάντας καὶ τὰ λοιπὰ ἀφιδρύματα τῶν θεῶν καὶ τὸν λοιπὸν κόσμον τῶν πολεμίων ἀφελόμενος ἀνέθηκε τῇ θεῷ χρυσοῦς μυρίους καὶ δισχιλίους ἐξήκοντα, ἀργυρίου τάλαντα τριακόσια ἑπτὰ. » (trad. de Ferdinand Hoeffler, 1863 : « Pompée fit inscrire, sur un monument qu'il éleva, les actions qu'il accomplit en Asie. Voici une copie de cette inscription : " Pompée le Grand, fils de Cnéius, imperator, a délivré tout le littoral et toutes les îles en deçà de l'Océan, de la guerre des pirates; il a sauvé du péril le royaume d'Ariobarzane, investi par les ennemis ; il a conquis la Galatie, les contrées ou provinces plus éloignées de l'Asie, ainsi que la Bithynie ; il a partagé la Paphlagonie, le Pont, l'Arménie, l'Achaïe, l'Ibérie, la Colchide, la Mésopotamie, la Sophène, la Gordienne ; il a soumis le roi des Mèdes, Darius, le roi des Ibériens, Artocès, Aristobule, roi des Juifs, Arétas, rois des Arabes Nabatéens, la Syrie, voisine de la Cilicie, la Judée, l'Arabie, la Cyrénaïque, les Achéens, les Iozyges, les Soaniens, les Hénioques et les autres peuplades établies entre la Golchide et le Palus-Méotide, ainsi que les rois de ces pays, au nombre de neuf; enfin tous les peuples qui habitent entre le Pont-Euxin et la mer Rouge ; il recula l'empire de Rome jusqu'aux limites de la terre ; il conserva les revenus des Romains et les augmenta encore; il enleva aux ennemis les statues, les images des dieux, ainsi que d'autres ornements, et consacra à la déesse douze mille soixante pièces d'or et trois cent sept talents d'argent. » ).

374 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, VII, 97 - 98 : « *Postea ad tota maria et deinde solis ortus missus hos retulit patriae titulos more sacris certaminibus uincentium — neque enim ipsi coronantur, sed patrias suas coronant —, hos ergo honores urbi tribuit in delubro Mineruae, quod ex manubiis dicabat: CN-POMPEIVS MAGNVS IMPERATOR BELLO XXX ANNORVM CONFECTO FVSIS FVGATIS OCCISIS IN DEDITIONEM ACCEPTIS HOMINVM CENTIENS VICIENS SEMEL LXXXIII DEPRESSIS AVT CAPTIS NAVIBVS DCCCXLVI OPPIDIS CASTELLIS MDXXXVIII IN FIDEM RECEPTIS TERRIS A MAEOTIS AD RVBRVM MARE SVBACTIS VOTVM MERITO MINERVAE.* » (trad. de E. Littré, 1877 : « Puis, chargé d'un commandement sur toutes : les mers, et envoyé enfin dans l'Orient, il rapporte (suivant l'habitude des vainqueurs dans les combats sacrés qui ne sont pas couronnés eux-mêmes, mais qui couronnent leurs patries (X, 4), il rapporte ses titres de gloire à son pays, et consacre à la ville de Rome cette inscription triomphale, dans le temple qu'il dédiait à Minerve avec le produit des dépouilles : CN. POMPÉE LE GRAND, IMPERATOR, AYANT TERMINÉ UNE GUERRE DE T(R)ENTE ANS, VAINCU, MIS EN FUITE, TUÉ OU SOUMIS 12.183.000 HOMMES, COULÉ BAS OU PRIS 846 VAISSEAUX, REÇU LA

contenu précis. Il serait des plus logiques que les quatorze statues représentent les peuples ici cités par Pompée le Grand lui-même, à travers l'inscription qu'il fit poser au Temple de *Venus Victrix*.

Les peuples mentionnés sur cette inscription sont les suivants : la Galatie, la Bithynie, la Paphlagonie, le Pont, l'Arménie, l'Achaïe et les Achéens, l'Ibérie et son roi, la Colchide, la Mésopotamie, la Sophène, la Gordienne, le roi des Mèdes, la Judée et son roi, l'Arabie Nabatéenne et son roi, la Syrie, la Cyrénaïque, les Iazyges, les Soaniens et les Hénioques.

Nous avons en plus les territoires de la Gordyène et la Sophène, mais il s'agit de territoires reliés à l'Arménie au début du Ier siècle av. J.C. par Tigrane II. Il serait donc logique qu'ils soient représentés sous la même personnification que celle de l'Arménie. En ce qui concerne les Iozyges<sup>375</sup>, il s'agit d'un peuple sarmate, au même titre que les Hénioques. Là encore, il devait y avoir la présence d'une personnification de la Sarmatie. Pour ce qui est de la Galatie, elle est déjà dans la liste précédente avec la Paphlagonie qui est en effet une des régions de la future province romaine. La Bithynie est déjà une province, depuis 74 av. J.C., ce qui la retire des personnifications représentées, ainsi que la Cyrénaïque. En ce qui concerne la mention des peuples « entre la Colchide et la Palus Méotide » et « entre le Pont-Euxin et la Mer Rouge », n'ayant aucune précision sur les peuples concernés, il est douteux que l'on puisse en avoir la figuration. Enfin, pour le peuple des Soaniens, celui-ci reste indéterminé<sup>376</sup>. Ainsi s'élève toujours à quatorze le nombre de peuples et nations vaincus par Pompée, sans compter celles qui deviendront des provinces avant la célébration de son triomphe de 61 av. J.C. Quelles que soient la version de Diodore et celle de Pline, nous arrivons toujours à ces mêmes quatorze peuples mentionnés<sup>377</sup>.

---

SOUSSION DE 1.538 VILLES OU CHÂTEAUX, SUBJUGUÉ TOUT LE PAYS DEPUIS LE PALUS-MÉOTIDE JUSQU'A LA MER ROUGE, ACQUITTE LE VOEU QU'IL A FAIT A MINERVE. Tel est le résumé de ses exploits en Orient. »).

375 Que l'on retrouve, suivant les diverses traductions, sous le nom de Iozyges, Iozyques ou encore Iazyges.

376 Les seules indications que j'ai pu trouver sur le terme « soanien » est qu'il s'agit d'une période préhistorique et d'un peuple de l'ancienne Taprobane, actuelle île de Ceylan. Ces indications ne semblent pas concorder avec la période et la localisation géographique des victoires de Pompée.

377 Bien que cela n'ait aucune incidence sur l'attribution des quatorze nations représentées, il semblerait que Diodore de Sicile semble avoir été le plus apte à recopier mot pour mot l'inscription. En effet, l'auteur est un contemporain de Pompée et a plus que probablement vu cette inscription. Pour ce qui est de Pline, il ne fait peut-être que la retranscrire à partir d'une autre source, comme Varron, ou de bouche à oreille, ce

La plupart des noms de ces peuples cités ne sont pas connus des Romains. Par exemple, il aurait pu citer les Sarmates à la place des Hénioques et des Iazyges. Il en est de même pour les territoires de la Gordyène et de la Sophène, le nom de l'Arménie aurait probablement été plus familier aux Romains. Le fait de triompher sur ceux-ci et d'en indiquer les noms, marque l'intention de Pompée de mettre en avant ses exploits. Il montre ainsi qu'il est allé plus loin que ces prédécesseurs, repoussant les limites du territoire romain.

Pompée fut le premier à faire construire un théâtre en dur. Auparavant, une loi interdisait la construction de théâtre permanent donnant à l'architecture une valeur sacrée originaire des temples grecs. Les théâtres étaient alors de simples estrades de bois, *scena in tempus structa*, qui étaient détruites aussitôt la fin du spectacle<sup>378</sup>. Une première tentative de construction de théâtre en dur a été entreprise en 154 av. J.C par les censeurs Valerius Messala et Cassius Longinus, entre le Lupercal et le Palatin, mais le bâtiment fut détruit par le Sénat après avoir été utilisé.

Il fit élever son théâtre dans le Champ de Mars (PL. VII - VIII). Afin que son monument ne soit pas condamné à la démolition, Pompée fit construire, sur le théâtre, un temple dédié à *Venus Victrix*, lui donnant une valeur sacrée (PL. VIII - X)<sup>379</sup>. Il ne fut alors pas concevable de détruire l'édifice, faisant de la structure une architecture permanente, *mansuram theatri sedem*. Avec ce théâtre, ce fut tout un ensemble, composé de portiques et autres monuments, qui fut érigé<sup>380</sup>. Mais cette association du théâtre à un temple n'est en rien innovante. On retrouve en effet ce phénomène pour le théâtre d'Athènes, en lien avec le temple de

---

qui expliquerait la variante du texte. N'oublions pas qu'entre Diodore et Pline, Octave a restauré le complexe pompéien, changeant par la même occasion le programme iconographique. Il se pourrait que l'inscription ait, elle aussi, été enlevée, tout comme les statues des quatorze nations qui ont été déplacées.

378 TACITE, *Ann.*, XIV, 20 - 21.

379 TERTULLIEN, *De Spectaculis*, X, 5. Le choix de la divinité *Venus Victrix* s'explique pour deux raisons. D'une part, il s'agit d'une divinité vénérée par Sylla, grand homme politique et dictateur qui précéda Pompée. Ainsi, Pompée se présente en quelque sorte comme l'héritier d'une grande figure romaine. D'autre part, *Venus Victrix* représente la victoire, tout particulièrement celle de Pompée sur l'*orbis terrarum* comme nous allons le voir par la suite.

380 VITRUVÉ, *De Architectura*, I, 9.

Dionysos. Le théâtre sera associé à la divinité. Il en est de même pour les cités de Delphes, Délos, Épidaure, Cyrène et Syracuse, où le temple ne figure pas dans l'architecture même du théâtre, mais fait partie, avec le théâtre, d'un même sanctuaire. Les deux monuments sont alors associés à la même divinité.

Pour ce qui est de l'implantation d'un temple avec des gradins, c'est en Italie que l'on retrouve ce phénomène. En effet, bon nombre de sanctuaires italiens comportent ce type d'architecture bien avant que Pompée n'utilise ce modèle<sup>381</sup>. En témoignent encore aujourd'hui ceux de *Praeneste*, *Gabies* et *Tibur*, où temples et gradins sont étroitement liés. John Arthur Hanson fait le lien éventuel de ce type de sanctuaire avec l'architecture du *Comitium* composée de gradins et de la *Curia*<sup>382</sup>. La *Curia* peut être, en quelque sorte, considérée comme un théâtre puisque c'est dans ce lieu que les sénateurs s'exprimaient, un peu comme un acteur le ferait sur une scène de théâtre. L'origine de l'architecture de ce théâtre-temple peut donc être reliée avec la fin de la royauté romaine, au VII<sup>e</sup> siècle av. J.C.<sup>383</sup>.

Nous savons, par Tertullien, que Pompée voyait son ensemble architectural avant tout comme un sanctuaire dédié à *Venus Victrix*, et non comme un théâtre, auquel il ajouta « quelques degrés pour les spectacles »<sup>384</sup>. Comme le signale Filippo Coarelli, « ce qui compte dans la typologie des théâtres-temples est justement le rapport entre un édifice de culte et un édifice pour les spectacles (*ludi*), où ces derniers ne sont, en réalité, que des cérémonies religieuses un peu particulières »<sup>385</sup>.

---

381 HANSON 1959.

382 *Ibidem*, p. 29 ss.

383 COARELLI 2003, p. 63.

384 TERTULLIEN, *De spect*, X, 5 - 6 : « *Itaque Pompeius Magnus solo theatro suo minor cum illam arcem omnium turpitudinum extruxisset, ueritus quandoque memoriae suae censoriam animaduersionem Veneris aedem superposuit et ad dedicationem edicto populum uocans non theatrum, sed Veneris templum nuncupauit, cui subiecit, inquit, gradus spectaculorum. Ita damnatum et damnandum opus templi titulo praetexuit et disciplinam superstitione delusit.* »

385 COARELLI 1997 - 2, p. 109 s.

Plutarque indique que Pompée, à l'occasion d'un séjour à Mitylène, releva les plans du théâtre de la cité grecque, afin d'élever le même à Rome<sup>386</sup>. Il ne fait donc aucun doute que nous ayons, à travers le théâtre de Pompée, une inspiration de celui hellénistique de Mitylène. Malheureusement il ne nous reste que très peu de vestiges du théâtre grec, comme pour celui de Pompée, rendant ainsi difficile de savoir s'il s'agissait d'une parfaite réplique ou juste de la reprise de certains détails, et de l'iconographie. Quoi qu'il en soit, nous savons qu'il ne peut s'agir d'une parfaite réplique car le théâtre de Pompée est de type italique, alors que celui de Mitylène est grec. Le mystère reste quant à cette inspiration. Comme on a pu le voir, le théâtre de Pompée est un théâtre-temple, or ce type d'architecture est purement italique et non grec. Cet élément éloigne un peu plus le théâtre de celui dont il est censé s'en être inspiré.

De par ses dimensions, 325 mètres sur 150 mètres minimum, soit environ 45000 m<sup>2</sup>, le complexe de Pompée est le plus grand implanté jusqu'alors à Rome. Il faudra attendre la mise en place des différents *Fora* impériaux pour atteindre une telle superficie, et la dépasser pour certains, ou encore les *Saepta* d'Agrippa, également dans le Champ de Mars. Lorsque Pompée entreprit la construction de son théâtre sur le Champ de Mars, cette zone située hors du *pomerium* de la cité n'est alors que très peu occupée.

L'occupation d'un tel espace, à Rome, n'est pas anodine. Par l'intermédiaire de plusieurs types de monument (sanctuaire / théâtre, curie, jardin, portique, ...) Pompée voulait mettre en avant sa notoriété en tant que « maître de *l'orbis terrarum* », comme nous le verrons par la suite. On peut, en quelque sorte, voir à travers l'ensemble architectural pompéien une sorte de « *forum* » lui étant attribué, avant même que César le fit dans le *pomerium*, suivi par Auguste, Vespasien, Nerva, et Trajan<sup>387</sup>.

---

386 PLUTARQUE, *Pomp.*, XLII, 7 - 9 : « Καὶ γὰρ εἰς Μιτυλήνην ἀφικόμενος τὴν τε πόλιν ἠλευθέρωσε διὰ Θεοφάνη, καὶ τὸν ἀγῶνα τὸν πατριῶν ἐθεάσατο τῶν ποιητῶν, ὑπόθεσιν μίαν ἔχοντα τὰς ἐκείνου πράξεις. ἡσθεὶς δὲ τῷ θεάτρῳ περιεγράψατο τὸ εἶδος αὐτοῦ καὶ τὸν τύπον, ὡς ὁμοιον ἀπεργασόμενος τὸ ἐν Ῥώμῃ, μείζον δὲ καὶ σεμνότερον. » : Arrivé à Mitylène, Pompée affranchit la ville à cause de Théophane, et il assista au concours traditionnel de poésie, qui comportait un seul sujet, la célébration de ses exploits. Ravi de la beauté du théâtre, il en fit lever le plan et prendre le dessin, pour en élever un pareil à Rome, mais plus grand et plus important. (trad. COARELLI 1997 - 2, p. 107).

387 COARELLI 1997 - 2, p. 121 s.

Le Théâtre de Pompée fut donc le premier « théâtre » permanent à s'implanter à Rome. Très vite, d'autres édifices du même genre, mais à but uniquement théâtral sans sanctuaire, s'implanteront également dans le Champ de Mars. Jules César avait pour projet de faire un théâtre entre celui de Pompée et le Capitole, mais sa mort prématurée mettra fin à ce qui n'aura été qu'un projet<sup>388</sup>. Auguste reprendra l'idée mais en construisant un théâtre de dimensions bien inférieures à celui prévu par son père adoptif. Ce théâtre, terminé en 17 et dédié en 13 av. J.C., prendra le nom de Théâtre de Marcellus, en l'honneur de son gendre et neveu décédé peu avant<sup>389</sup>.

Pendant la construction du Théâtre de Marcellus fut entreprise celle d'un troisième monument théâtral, le Théâtre de Balbus<sup>390</sup>. Construit avec l'autorisation de l'empereur Auguste, par Lucius Cornelius Balbus, consul en 32 et triomphateur en 19 av. J.C. sur une population d'Afrique, le théâtre fut inauguré en 13 av. J.C., soit la même année que celui de Marcellus. À la différence des deux théâtres précédents, il n'a pas été construit par un personnage majeur de l'histoire de Rome<sup>391</sup>. Un autre monument du même type fut par la suite construit par Domitien. Il ne s'agit pas d'un théâtre mais d'un odéon<sup>392</sup>. Tous ces édifices s'inscrivent dans le même espace architectural, le Champ de Mars, entre la *Via Recta* au nord et le *Vicus Aesculeti* au sud.

Comme on vient de le voir, dès la construction du Théâtre de Pompée, on remarque le développement de monuments à caractère théâtral dans le même espace et cela, dans une période de moins d'un demi-siècle pour les trois théâtres. Aucun autre ne viendra compléter

---

388 SUÉTONE, *Caes.*, XLIV, 2 : « *theatrum summae magnitudinis Tarpeio monti accubans* » ; COARELLI 1997, p. 580 - 590 ; COARELLI 1997 - 2, p. 122 - 124.

389 CIANCIO ROSSETTO P., s.v. « *Theatrum Marcelli* », in *LTUR*, V, p. 31 - 35.

390 MANACORDA D., s.v. « *Theatrum Balbi* », in *LTUR*, V, p. 30 - 31.

391 Pompée et Auguste étaient, lors de l'édification de leurs théâtres, les hommes ayant le plus d'influence à Rome. Lucius Cornelius Balbus est un homme connu à Rome, essentiellement pour avoir été le dernier à triompher alors que ce prestige n'était réservé qu'aux empereurs dès Auguste (à l'exception de Germanicus qui triompha en tant qu'héritier). Balbus n'avait aucun pouvoir et construire ce théâtre *in manibus*, avec le butin de son triomphe, était pour lui une façon de rester dans la mémoire des Romains.

392 L'odéon est un « petit théâtre ». Contrairement au théâtre même qui servait aux représentations dramatiques et aux pantomimes, l'odéon accueillait les représentations lyriques, ainsi que la lecture des poésies accompagnée de musique.

l'architecture de Rome. Le Théâtre de Pompée doit être perçu comme le déclencheur de l'installation de tels édifices permanents.

Le terme de « Champ de Mars » peut définir plusieurs sortes d'espace. Au sens large il désigne une zone géographique située entre le Capitole, le Tibre, le *Pincius* et le Quirinal. Durant la République, le Champ de Mars représentait une zone libre de tout édifice, hors du *pomerium*, mais cet espace sera de plus en plus restreint avec la construction de divers monuments à partir du Ier siècle av. J.C., tout particulièrement avec Pompée et Auguste, occupant petit à petit l'espace du sud au nord. Au fil du temps, le Champ de Mars se privatisât, divisant cet espace public par excellence, en plusieurs secteurs privés. Pompée acheta l'un d'entre eux dans un but stratégique. Le Champ de Mars, tout particulièrement sa zone sud, comprenait un urbanisme en rapport avec la cérémonie triomphale avec le début de son parcours et les constructions entreprises par les *viri triumphales*<sup>393</sup>.

Du fait de sa situation hors du *pomerium* de la cité, cette plaine accueillait les exercices militaires et sportifs, non tolérés dans l'enceinte de Rome ; ainsi que les temples et les monuments dédiés aux divinités étrangères qui n'avaient pas leur place *intra pomerium*. De plus, sa localisation à l'extérieur de Rome lui permit, « dans certaines limites, de réaliser des interventions qui ne sont pas vraiment en accord avec la *mos maiorum*, comme la construction d'un théâtre permanent »<sup>394</sup>. La présence du théâtre de Pompée dans le Champ de Mars s'explique par le lien avec le spectacle qui devait se dérouler hors de la cité.

Il faudra attendre Auguste et Agrippa pour que le Champ de Mars soit occupé par de nombreux bâtiments au nord du complexe pompéien (PL. XVI).

Dès la fondation de la cité, c'est dans ce lieu que l'on retrouve les tombes. Propriété privée des Tarquin, le Champ de Mars devint public suite à leur expulsion de Rome et à la mise en place de la République<sup>395</sup>. Comme l'indique Filippo Coarelli, « il salto di qualità che determinò in modo irreversibile la trasformazione del Campo Marzio nel quartiere più

---

393 COARELLI 1997, p. 118 - 135.

394 COARELLI 1997 - 2, p. 106.

395 COARELLI 1997.

monumentale e organico della città coincide con la realizzazione del grandioso progetto di Pompeo »<sup>396</sup>.

Le nom de « Champ de Mars » aurait été donné à cet emplacement en raison de la consécration d'un Temple à Mars par Romulus selon la tradition romaine. Mars étant le dieu de la guerre, on peut faire le lien entre la divinité et les activités militaires qui y étaient pratiquées, sans oublier le parcours de la cérémonie du triomphe qui débutait dans sa partie sud.

Comme il a été indiqué auparavant, Pompée se sert de la présence d'un temple pour justifier la présence permanente de son théâtre. Ce temple est dédié à *Venus Victrix*. La déesse Vénus est utilisée pour la première fois comme divinité protectrice par le consul Quintus Fabius Maximus Gurgus en 292 av. J.C.<sup>397</sup>. Elle est alors connue sous l'épithète de *Obsequens*, qui signifie propice, exhaussant les souhaits. C'est surtout au Ier siècle av. J.C. que Vénus aura un grand intérêt. Sylla vénérât tout particulièrement *Venus Felix*<sup>398</sup>, probablement suite à ses victoires en Orient en 82 av. J.C. En reprenant *Venus* comme divinité protectrice, Pompée reproduit en quelque sorte l'image conquérante de Sylla. C'est en tant que *Venus Victrix*, victorieuse, qu'il met le culte en place. Tout comme pour Sylla, la divinité est vénérée suite à une victoire qui mènera à un triomphe. Pour Sylla il s'agit du triomphe qu'il célébra en 81 av. J.C.<sup>399</sup>, et pour Pompée, son troisième, celui de 61 av. J.C.

Comme on a pu le voir avant, par ce complexe monumental, Pompée y voyait avant tout un sanctuaire. La question à se poser n'est donc pas pourquoi Pompée a inséré des représentations de nations dans son théâtre, mais pourquoi l'a-t-il fait dans un sanctuaire dédié à *Venus Victrix* ? Cet élément change tout, d'autant plus qu'en ayant cette vision des choses, nous avons presque la réponse dans la question. En effet, nous avons affaire à un

---

396 COARELLI 1997, p. 539.

397 Selon Plutarque, le consul ramena de la capitale des Samnites, à Rome, la Vénus Victorieuse adorée par les Samnites, PLUTARQUE, *Moralia*, 37. Tite Live indique qu'un temple lui a été élevé en 295 av. J.C., situé au *Circus Maximus* ; TITE LIVE, *Ab Vrbe Cond.*, X, 31.

398 SCHILLING 1954. Le dictateur fera figurer l'effigie de la divinité à de nombreuses reprises sur le droit de ses monnaies, cf. ZEHNACKER 1973, p. 573 ss.

399 PLUTARQUE, *Sul.*, XXXIV, 1 - 2 ; VALÈRE MAXIME, *Fact. et dict. mem.*, II, 8, 7 ; PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXIII, 16.

sanctuaire qui, comme la plupart, est décoré de statues. L'épithète de la divinité *Victrix* indique la mise en avant de la Victoire. Cette victoire est celle de Pompée, non seulement sur les peuples asiatiques dont il célébra le triomphe en 61 av. J.C.<sup>400</sup>, mais également sur l'Afrique et l'Europe, sur lesquelles il avait célébré un premier triomphe en 79<sup>401</sup> et un deuxième en 71 av. J.C.<sup>402</sup>. Ainsi, il pouvait se revendiquer « maître de l'*orbis terrarum* », ce qu'il ne manqua pas de faire par la présence d'une inscription qu'il fit poser sur un monument, probablement le Temple de *Venus Victrix*<sup>403</sup>.

L'association de *Venus Victrix* et de Mars, à travers le temple et la localisation du complexe sur le Champ de Mars, sera reprise par Auguste pour son *forum* et celui de César, mais pas en tant que symbole de la victoire comme elle est représentée sous Pompée. En effet César, puis Auguste, reprendront Vénus et Mars et les associeront, mais en tant que divinités génitrices de la *gens Iulia*, l'une étant la mère d'Énée, l'autre le père de Romulus<sup>404</sup>.

Le théâtre servait à la fois de lieu de représentations scéniques et de gradins ouverts au public entourant le Temple de *Venus Victrix*. Ainsi, ceux-ci pouvaient être occupés en toute occasion, ayant une capacité estimée jusqu'à 17580 spectateurs<sup>405</sup>. Pompée se montre le

---

400 Il est inutile de rappeler que le théâtre et son complexe furent construits à la suite de ce triomphe avec le butin de guerre ramené d'Asie.

401 Triomphe sur l'Afrique. Cf. PLUTARQUE, *Pomp.*, XIV, 1 - 11.

402 Il s'agit d'un triomphe sur le continent européen avec un triomphe célébré sur l'Espagne. Cf. PLUTARQUE, *Pomp.*, XXII, 1.

403 Cette inscription, comparable aux *Res Gestae* d'Auguste, nous est connue par l'intermédiaire de Dion Cassius, DION CASSIUS, XL, 4 = *Exc. Const.*, p. 405 - 406. D'après Tanja Itgenshorst, cette inscription ferait partie du Temple d'Artémis d'après le texte de Pline l'Ancien, PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, VII, 97, cf. ITGENSHORST 2005, p. 358, n. 287.

404 La divinité principale du *Forum* de César sera Vénus sous les attributs de *Genitrix*, alors que le *Forum* d'Auguste sera sous la protection de Mars en tant que vengeur, *Vltor*. De plus, le *Forum* d'Auguste réunit les deux divinités dans son temple avec les statues de *Mars Vltor*, *Venus Genitrix* et Jules César divinisé dans la *cella*.

405 COARELLI 2003, p. 342. Pline l'Ancien parle de 40000 spectateurs, ce qui représente plus du double estimé, donc certainement exagéré par l'auteur ; PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 24, 115 : « *cauea ipse cepit hominum LXXX, cum Pompeiani theatri totiens multiplicata urbe tantoque maiore populo sufficiat large XXXX sedere.* » (trad. de Philippe Remacle : « et cependant le théâtre de Pompée, bien que la ville se soit beaucoup agrandie et que la population ait beaucoup augmenté, suffit grandement avec ses quarante mille places. »).

précurseur avec son complexe architectural dans lequel sont insérées les *quattuordecim nationes* de Coponius. En effet, celui-ci connaît une double innovation qui en fait une architecture à part en plus du fait de comprendre le premier théâtre en dur. Ce complexe est entrepris tel un *forum*, avec tous les bâtiments civiques nécessaires à la politique romaine (portiques, curie, temples, théâtre utilisé comme des *rostra*, ...). Pompée y a inséré les représentations des nations vaincues sous la forme de statues dans l'architecture même et non pas sous forme de reliefs tels qu'on les retrouve dans l'art triomphal jusqu'alors figurés (arc de triomphe et de commémoration, trophées, ...). En intégrant une iconographie triomphale, le théâtre et le complexe pompéien font office de trophée en raison de leur décoration, leur architecture et leur thème repris à travers les *fora* impériaux.

... au « *Porticus ad nationes* »

Pline l'Ancien nous fait mention au chapitre 39, de l'existence d'un « *porticus ad nationes* », devant lequel se trouverait une statue d'Hercule<sup>406</sup>. Comme on a pu le voir précédemment, deux chapitres après il cite Varron, selon lequel se trouvaient quatorze statues des nations du sculpteur Coponius, situées « autour » du Théâtre de Pompée<sup>407</sup>. Aucun élément ne nous permet de faire le lien entre le « *porticus ad nationes* » mentionné et les statues des nations autour du théâtre. De plus, Pline cite Varron pour les 14 nations, ce qui n'est pas le cas du « *porticus ad nationes* », sans oublier que dans le paragraphe intermédiaire (chapitre 40), il évoque un fait n'ayant aucun rapport. On peut ressortir de ce texte que les statues ne se situaient pas dans le « *porticus ad nationes* » mais dans le Théâtre de Pompée, comme il a pu être observé auparavant. Suétone nous parle également de statues des nations présentes au Théâtre de Pompée<sup>408</sup>. A aucun moment il ne fait mention d'un portique. Tout laisse à croire que notre « *porticus ad nationes* » n'a rien à voir avec les

---

406 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 39 : « *Inhonorus est nec in templo ullo Heracles ad quem Poeni omnibus annis humana sacrificauerant uictima humistans ante aditus porticus ad nationes.* » (trad. de Philippe Remacle : « Sans honneur et exclu de tous les temples est l'Hercule, auquel les Carthaginois sacrifiaient tous les ans une victime humaine; il est debout, à terre, au-devant de l'entrée du portique des Nations. »).

407 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 41.

408 SUÉTONE, *Nér.*, XLVI, 1-2.

représentations des nations présentes dans le Théâtre de Pompée<sup>409</sup>. Néanmoins, ce n'est pas parce que Pline l'Ancien et Suétone ne font pas le lien entre les deux éléments, qu'il n'existe pas. C'est ce que nous allons voir par la suite.

Filippo Coarelli ne fait pas la différence entre ces deux passages. Dans son guide de Rome, il indique au sujet de l'*Hecatostylum* : « il suo nome ufficiale era forse *Porticus Lentulorum* o *Porticus ad Nationes* » et qu'il conservait peut-être « i simulacri delle Nazioni, opera del scultore Coponio »<sup>410</sup>. A cela il ajoute que l'édifice devait être contemporain du complexe architectural de Pompée. Pour lui, les statues du Théâtre de Pompée de Coponius se trouvaient non pas dans le théâtre même, mais à proximité, dans le « *Porticus ad Nationes* », qu'il localise à l'emplacement de l'*Hecatostylum*<sup>411</sup>. Si Filippo Coarelli fait le rapprochement entre l'*Hecatostylum* et le *Porticus Lentulorum*, c'est suite à la découverte d'une inscription, trouvée dans la villa de Lucius Feroniae. Celle-ci comporte une liste de statues honoraires de Lucius Volusius Saturninus<sup>412</sup>, effectuées à l'occasion de sa mort en 56 ap. J.C., ainsi qu'un élément important sur la localisation du *Porticus Lentulorum*<sup>413</sup>. Elle indique en effet que Lucius Volusius Saturninus était représenté sur une *sella curulis*<sup>414</sup> dans le *Porticus Lentulorum* au Théâtre de Pompée. Il est certain que ce portique fait partie du complexe architectural pompéien.

La localisation du *Porticus ad nationes* dans le Champ de Mars, à proximité du Théâtre de Pompée, ne fait aucun doute. Pline nous apprend en effet qu'une statue d'Hercule se trouvait

---

409 Ce fait n'est pas possible comme il a été étudié dans la fiche reprenant les sculptures du Théâtre de Pompée. Les textes indiquent bien l'idée de statues autour du monument. Il est donc quasi certain que celles-ci se trouvaient dans la façade ouest du monument.

410 COARELLI 2003 p. 344 - 345 ; COARELLI 1999, p. 138 - 139.

411 L'*Hecatostylum* est nommé ainsi dans le *Chronicon* de Saint Jérôme, *a.Abr.*, 2263 et sur la *Forma Urbis Romae*. Martial parle d'un « portique aux cent colonnes » : MARTIAL, *Epigr.*, II, 14, 9 : « *Inde petit centum pendentia tecta columnis* » ; III, 19, 1 : « *Proxima centenis ostenditur ursa columnis* ».

412 Consul en 3 av. J.C. ; cf. *PIR* 661.

413 Cf. ECK 1972, p. 463 - 473 : « ... *sella curuli residentem at theatrum Pompeianum in porticu Lentulorum* » ; ORLANDI S., « *Statuae in publico positae* : gli onori a L. Volusio Saturnino e il problema della *Porticus Lentulorum* », in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 106, 1995, p. 260.

414 Il s'agit d'une statue de lui le représentant en consul.

« *ante aditum*<sup>415</sup> » du « *Porticus ad nationes* ». Cette localisation en est d'autant plus justifiée par la découverte d'une statue d'Hercule, à l'emplacement du Théâtre de Pompée, plus précisément au niveau du temple de Vénus<sup>416</sup>.

Les termes d'*Hecatostylum*, portique « aux cent colonnes », et de « *Porticus ad nationes* », n'apparaissent qu'à l'époque impériale. Il est peu probable que ces monuments aient nominalement existé durant la République. Pline sera le premier à mentionner le « *porticus ad nationes* » dans ses écrits<sup>417</sup>. Il faudra attendre trois siècles pour le retrouver dans les textes de Servius<sup>418</sup>. Pour le portique « aux cent colonnes », on doit en premier ce terme à Martial<sup>419</sup>, également au Ier siècle ap. J.C. En ce qui concerne le nom *Hecatostylum*, ainsi que sa position, ils nous sont connus par la *Forma Urbis Romae* d'époque sévérienne (PL. IX). On peut voir que le portique déborde du *Porticus Pompeianae*, longeant également le *Largo Argentina* sur sa partie nord<sup>420</sup>.

Alors que Filippo Coarelli n'adhère pas pour la présence des statues de Coponius dans la structure même du Théâtre de Pompée, ce n'est pas le cas pour tous. Antonio Monterosso<sup>421</sup>, Gilles Sauron<sup>422</sup> et Eugenio La Rocca<sup>423</sup>, entre autres, pensent que les statues des nations de Pompée ont servi à décorer la façade du théâtre (PL. X. 1 - 2). Antonio Monterosso et Gilles Sauron y voient une localisation définitive. À aucun moment ils ne font mention d'un

---

415 *Ante* : devant, en avant, en face . Il est ici marqué la proximité de la statue au portique.

416 DE WITTE 1868, p. 195 - 216.

417 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 39.

418 SERVIUS, *Ad Aen.*, VIII, 721 : « *Dona recognoscit populorum aurum coronarium dicit, quod triumphantibus hodieque a uictis gentibus datur. Inponebant autem hoc imperatores propter concessam immunitatem. Ideo ergo dixit 'dona': nam si hoc non esset, spolia diceret. Aptatque superbis postibus porticum enim Augustus fecerat in qua simulacra omnium gentium conlocauerat: quae porticus appellabatur 'ad nationes'.* »

419 MARTIAL, *Epigr.*, II, 14, 9 - 10 : « *Inde petit centum pendentia tecta columnis, / illinc Pompei dona nemusque duplex;* » ; *Idem*, III, 19, 1 - 2 : « *Proxima centenis ostenditur ursa columnis, / exornant fictae qua platanona ferae.* ».

420 Sur la *Forma Urbis Romae* de Rodolfo Lanciani, la représentation de l'*Hecatostylum* est erronée car celui-ci ne continue pas le portique le long du *Largo Argentina*.

421 MONTEROSSO CHECA 2010, p. 377 - 383.

422 SAURON 1994, p. 259 - 261.

423 LA ROCCA 1987 - 1988, p. 265- 292.

éventuel déplacement des statues. Ce n'est pas le cas d'Eugenio La Rocca qui pense que les statues de Coponius se trouvaient dans le Théâtre de Pompée, avant d'être transférées dans le « *Porticus ad nationes* ». Nous savons par l'intermédiaire des *Res Gestae Augusti*<sup>424</sup> qu'Octavien restaura le Théâtre de Pompée en 32 av. J.C.<sup>425</sup>. Il est possible, qu'à cette occasion, il déplaça les statues des nations de Coponius pour les installer dans une structure qu'il a entreprise, comme l'indique Eugenio La Rocca<sup>426</sup>. Ce portique prit alors le nom de « *Porticus ad nationes* », voulant indiquer qu'il comportait les représentations de nations. Servius est le seul auteur à mentionner à la fois la présence de représentations des nations, le nom du portique et par qui la construction fut entreprise. Il explique que ce terme de « *Porticus ad nationes* » provient du fait qu'il accueillait les « *simulacra omnium gentium*<sup>427</sup> ».

Si, comme le dit Filippo Coarelli, l'*Hecatostylum*, le *Porticus Lentulorum* et le « *Porticus ad nationes* » ne formaient qu'une seule et même structure, ce portique a dû connaître au moins une évolution à travers le temps. À l'époque augustéenne, l'empereur a certainement entrepris des travaux sur ce portique. En effet, Servius nous indique qu'« *porticum enim Augustus fecerat* », il n'y a donc pas une simple restauration, au quel cas nous aurions eu « *refecerat* » comme Auguste l'utilise dans ses *Res Gestae* pour indiquer qu'il s'agit

---

424 Le terme d'*Hecatostylum* provient du grec *hecato* : cent et *stylon* : colonnes, soit « 100 colonnes ». Le terme a été latinisé, passant de *Hecatostylon* à *Hecatostylum*.

425 AUGUSTE, *Res Gestae Diui Augusti*, 20. Une inscription retrouvée à Rome attribue le théâtre Pompéien à Auguste, *CIL*, VI, 9404 : « *in shola sub theatro Aug(usto) Pompeian(o)* ». COARELLI 1981, p. 29, n. 3, 47.

426 Nous savons par les textes qu'Auguste déplaça, à cette occasion, la statue de Pompée qui se trouvait alors à la Curie, vers le théâtre lui-même. Cf. COARELLI, *Revixit ars : arte e ideologia a Roma : dai modelli ellenistici alla tradizione repubblicana*, Quasar, Rome, 1996, p. 363 ; PLUTARQUE, *Brut.*, 14 ; *Idem*, *Caes.*, 66 ; NICOLAS DE DAMAS, *Vita Caes.*, 83 ; APPIEN, *B.C.*, II, 117 ; SUÉTONE, *Caes.*, 88 ; *Idem*, *Aug.*, 31 ; DION CASSIUS, XLVII, 19. Il est donc évident que le futur empereur déplaça, par la même occasion, les quatorze statues de Coponius, avec la volonté d'effectuer un changement de programme iconographique du théâtre en enlevant les quatorze nations de Coponius et en y ajoutant la statue colossale de Pompée.

427 Le terme de *gentium* est en quelque sorte synonyme à celui de *natio*. La *gentium* définit un peuple qui compose une nation. Ainsi, Servius indique que les nations sont figurées à partir d'une représentation, pour chacune, d'un de ses habitants, celui-ci illustrant typiquement le peuple concerné.

d'une restauration<sup>428</sup>. Ainsi, le portique d'origine se serait vu modifié, voire allongé, comportant dès lors cent colonnes dans la totalité de sa longueur. La nouvelle partie aurait pu alors servir, entre autres, à installer des représentations de nations, comme l'indique Servius, probablement celles du Théâtre de Pompée qui ne figuraient plus à leur emplacement d'origine à l'époque de Pline. Cette partie serait alors le « *Porticus ad nationes* ». Ainsi, le *Porticus Lentorium* additionné du « *Porticus ad nationes* » composeraient, à eux deux, l'*Hecatostylum*. Néanmoins, rien n'atteste véritablement que les

---

428 Il y a bien la différence de notion entre « *facere* » et « *refacere* ». A en croire les *Res Gestae*, le complexe pompéien a été restauré par ses soins ; AUGUSTE, *Res Gestae Divi Augusti*, 20. Quant à Servius, il indique bien l'entreprise d'une construction en ce qui concerne le « *Porticus ad nationes* » qui sera nommé ainsi en raison de sa décoration composée de « *simulacra omnium gentium* » ; SERVIUS, *Ad Aen.*, VIII, 721. Il est important d'indiquer qu'il existe une certaine incohérence dans le texte de Servius. Son ouvrage *Ad Aeneis*, consiste en un commentaire sur une littérature critique de l'*Énéide* de Virgile en s'appuyant sur d'autres sources que celles de Varron et Caton l'Ancien. Avec cette référence du portique il nous mentionne l'extrait « *Aptatque superbis postibus* » qui ne correspond pas à un quelconque portique. VIRGILE, *Aeneis*, VIII, 720 - 728 : « *Ipse, sedens niueo candentis limine Phoebi, / dona recognoscit populorum aptatque superbis / postibus; incedunt uictae longo ordine gentes, / quam uariae linguis, habitu tam uestis et armis. / Hic Nomadum genus et distinctos Mulciber Afros, / hic Lelegas Carasque sagittiferosque Gelonos / finxerat; Euphrates ibat iam mollior undis, / extremique hominum Morini, Rhenusque bicornis, / indomitique Dahae, et pontem indignatus Araxes.* » (trad. de Philippe Remacle : « Lui, siégeant sur le seuil couleur de neige du brillant Phébus, / examine les présents de ses peuples et les fixe aux superbes / chambranles ; les nations vaincues marchent en une longue procession, / distinctes tant par les vêtements et les armes que par la langue et les manières. / Ici, Mulciber avait représenté le peuple des Nomades africains / aux robes sans ceinture; ici, les Lélèges et les Cariens, et les Gélons / porteurs de flèches; l'Euphrate s'avançait, les flots plus apaisés déjà; / les Morins, ces hommes de l'extrémité de la terre, et le Rhin à la double corne, / les Dahes insoumis, et l'Araxe indigné du pont qui le franchit. »). A travers ce passage, Virgile fait référence à Phébus (Apollon), qui contemple des présents donnés par les peuples à l'occasion du triple triomphe de l'empereur, lesquels sont entreposés sur une porte. Il s'agit de dons effectués par les peuples alliés de Rome, comme à l'habitude lors de triomphes. Par Apollon, Virgile fait mention de son temple situé sur le Palatin et construit par Auguste. Cet élément ne remet pas en question la présence d'un portique construit par Auguste et nommé « *Porticus ad nationes* », mais il me semblait tout de même important d'indiquer que Virgile ne faisait pas mention de ce portique. Il s'agit probablement, de la part de Servius, de mentionner une autre référence qui marque la soumission de nations envers l'empereur. En effet, le passage de Virgile indique par la suite : « *incedunt uictae longo ordine gentes quam uariae linguis, habitu tam uestis et armis* ». Il est fort probable qu'Auguste réutilisa les statues des nations soumises par Pompée dans le but de se les approprier. Dans ce cas, il existe un rapport entre le texte de Servius et la référence qu'il donne de Virgile.

trois portiques aient un rapport entre eux. Il ne s'agit là que d'une simple supposition. Les portiques sont nombreux dans le complexe pompéien et il peut s'agir de l'un d'entre eux.

En ce qui concerne la présence des statues des nations de Coponius dans le Théâtre de Pompée, je soutiens l'idée d'Antonio Monterosso et de Gilles Sauron, mais en ce qui concerne leur localisation à l'époque impériale, je rejoins Eugenio La Rocca pour l'idée d'un transfert de celles-ci dans le « *Porticus ad nationes* ». Quant à Filippo Coarelli, qui ne parle des statues que dans le « *Porticus ad Nationes* », je partage en partie son opinion sur la similitude du « *Porticus ad nationes* » avec l'*Hecatostylum*<sup>429</sup>, et sur le fait que les statues de Coponius aient bien été présentes dans le portique. Ainsi, Antonio Monterosso et Gilles Sauron, en localisant les sculptures dans le théâtre, et Filippo Coarelli dans l'*Hecatostylum* ont tous en partie raison. Ce qu'ils omettent, c'est la possibilité que les représentations des nations aient été déplacées entre les deux monuments. C'est sur cet élément que se base Eugenio La Rocca, faisant le lien entre le texte de Servius, qui précise la réalisation du « *Porticus ad nationes* » par Auguste<sup>430</sup>, et les statues de Coponius. Il indique à ce sujet : « è quasi inevitabile supporre che i *simulacra* augustei non siano altro che le *nationes* de Coponio, forse ampliate di numero con l'aggiunta di altre statue »<sup>431</sup>. A cela il ajoute le lien éventuel avec la restauration du théâtre et des portiques pompéiens par Auguste. Néanmoins, selon Eugenio La Rocca, le « *Porticus ad nationes* » serait l'un des quatre portiques du complexe de Pompée, restauré par le premier empereur<sup>432</sup>. Ainsi, chacun des quatre bras du *Porticus Pompeiana*, porterait un nom spécifique, comme « *Porticus ad nationes* » ou *Porticus Lentulorum*, permettant ainsi de les dissocier les uns des autres<sup>433</sup>.

Le fait que les statues soient passées du Théâtre de Pompée au « *Porticus ad nationes* » expliquerait pourquoi Pline l'Ancien cite Varron pour indiquer qu'il y avait la présence de

---

429 À la différence que pour lui le « *Porticus ad nationes* » est composé, exactement comme pour l'*Hecatostylum*, de cent colonnes ; alors que ma théorie se base sur le fait que le « *Porticus ad nationes* » constitue une partie de l'*Hecatostylum*, celle ajoutée par Auguste.

430 Octave, mais l'auteur ne fait pas la différence.

431 LA ROCCA 1987 - 1988, p. 286.

432 LA ROCCA 1987 - 1988, p. 287.

433 Comme pour les *Saepta* où les deux portiques sont nommés « *Meleagri* » et « *Argonautum* » en rapport avec les statues qui les décorent. Cf. PLATNER S.B., ASHBY 1965, p. 420, 424.

quatorze statues de Coponius dans le Théâtre de Pompée. Les statues ayant disparu du théâtre, avant même que Pline n'ait pu les observer, celles-ci ont été déplacées entre la restauration du théâtre entreprise en 32 av. J.C., et le début du Ier siècle<sup>434</sup>. Cela explique également que Pline l'Ancien soit le premier à énumérer le « *Porticus ad nationes* » parmi les sources écrites qui nous sont parvenues<sup>435</sup>. Pour le texte de Suétone, il est indiqué « *ad Pompei theatrum* », ce qui peut signifier que les statues des nations se trouvaient « à proximité du » Théâtre de Pompée<sup>436</sup> et non pas uniquement au Théâtre de Pompée, comme on pourrait le penser à tort. Le terme « *ad* » peut également indiquer l'appartenance, Suétone pouvait parler des statues provenant du théâtre. Dans ce cas, bien que les statues ne soient plus dans le Théâtre de Pompée, la population aurait eu conscience qu'elles en provenaient.

Il ne fait aucun doute que le « *Porticus ad nationes* » se trouvait sur le Champ de Mars. Tous ne sont pas d'accord sur sa localisation précise mais s'accordent sur sa proximité avec le complexe pompéien à partir des sources écrites en notre possession. D'après Servius, ce portique fut construit par Auguste et fut décoré par des représentations de nations, lui valant son nom de « *Porticus ad nationes* ». L'hypothèse d'un changement de lieu émise par Eugenio La Rocca me séduit entièrement. Néanmoins, je ne suis pas d'accord avec sa localisation au sein du *Porticus Pompeiana*. Ces portiques datant de l'époque de Pompée, il ne peut s'agir d'une construction du premier empereur. La confrontation de la *Forma Urbis Romae* avec les textes nous permet de mettre en évidence l'ajout d'un portique, mais lequel ?

---

434 Pline l'Ancien est né en 23 ap. J.C. Après cette date, on suppose que les statues ne devaient plus se trouver dans le Théâtre de Pompée, sinon il en aurait eu connaissance par lui-même.

435 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 39.

436 La particule « *ad* » en latin a une signification assez générale pour le locatif. Sans idée de mouvement, puisque les statues ne bougent pas, elle désigne aussi bien une localisation précise, la proximité, un accompagnement ou une adhérence. Cf. GAFFIOT 2000, sv. « *ad* ». Il est donc difficile de savoir si Suétone veut parler des statues dans le théâtre ou près du théâtre.

### ***1.1.b. ... aux Fora impériaux avec l'intégration des figurations des ethnies***

Le *Forum* Romain était le centre du pouvoir romain avec la Curie où se réunissait le Sénat, les rostrales où se déroulaient les harangues, les basiliques où les Romains pouvaient s'abriter du soleil et des intempéries. Lorsque Pompée construisit son complexe, il avait l'intention de reproduire le schéma du *forum*. D'un côté le théâtre où se réunissait la population, de l'autre la Curie où se retrouvait le Sénat pendant les travaux de la Curie du *Forum* romain sous César<sup>437</sup>. Le Complexe de Pompée comportait également un temple qui accueillait la divinité protectrice de Pompée, *Venus Victrix*, élément que l'on retrouvera également dans les *fora* impériaux avec entre autres le Temple de *Venus Genitrix* pour le *Forum* de César, le Temple de *Mars Ultor* pour le *Forum* d'Auguste et le Temple de Minerve pour le *Forum* de Nerva ou *Forum Transitorium* (PL. XIII).

Le *forum*, et par la même occasion le Complexe de Pompée, ne reprendrait-il pas le même modèle des trophées en ce qui concerne le message passé à travers l'iconographie ? En effet, les trophées servent à illustrer la victoire d'un général sur un peuple, en y insérant des rostrales (pour les victoires et triomphes navals), des dépouilles militaires (*spolia opima*) ou des figurations de vaincus sous la forme de captifs masculins et féminins<sup>438</sup>, surtout dès la fin du IIe siècle av. J.C. Les généraux du Ier siècle av. J.C. prendront une place de plus en plus importante dans la politique romaine, à titre individuel, et par le fait qu'ils remportèrent un butin conséquent à chacune de leur conquête. Ils se mirent alors à construire des complexes *ex manubiis*, dans lesquels la population pouvait s'intégrer, à la différence d'un trophée ou d'une statue qui sont bien moins imposants et dans lesquels il n'est pas possible de pénétrer.

---

437 C'est devant la Curie du Complexe de Pompée que César fut assassiné. SUÉTONE, *César*, LXXX, 8 : « *Qui primum cinctati utrumque in campo per comitia tribus ad suffragia uocantem partibus diuisis e ponte deicerent atque exceptem trucidarent, an in Sacra uia uel in aditu theatri adoritentur, postquam senatus Idibus Martiis in Pompei curiam edictus est, facile tempus et locum praetulerunt.* » (trad. de Philippe Remacle : « Ils délibérèrent d'abord si, divisant leurs forces, les uns le précipiteraient du pont, tandis que les autres l'attendraient en bas pour le massacrer, ou bien s'ils l'attaqueraient dans la Voie Sacrée ou à l'entrée du théâtre. Mais une réunion du sénat ayant été annoncée pour les ides de mars dans la curie de Pompée, ils s'accordèrent tous à ne point chercher de moment ni de lieu plus favorables. »).

438 On retrouve très souvent un homme et une femme ensemble sous un trophée anthropomorphe.

Ainsi, Pompée le premier reprit le schéma du *forum* romain sans avoir la prétention de reprendre le terme de *forum* pour le nommer. Reprendre ce terme aurait pu le mettre en avant en tant que dirigeant de Rome durant une période de guerre civile, mais en tant qu'opposant à la royauté, reprendre cette appellation pour son complexe aurait certainement été contradictoire. Auguste se contentera de faire comme le général mais en associant son complexe au *Forum* romain en lui donnant l'appellation «*forum*», mais également en l'intégrant à l'intérieur du *pomerium*, juste au-dessus du *Forum* romain. Mais Auguste ne fut pas le premier car avant lui, son père adoptif, César, avait bâti un *forum* au nord du complexe romain, qui sera achevé par Auguste. En nommant son complexe *forum* on ne peut que faire le rapprochement avec le fait que César voulait rétablir la royauté romaine, ce qui valut probablement en partie à sa perte. Le *Forum* de César fut entrepris par le dictateur en 54 av. J.C. Pour sa confection, César obtint un terrain pour y construire une place qu'il fit bâtir grâce au butin qu'il avait pris sur les gaulois à l'issue de ses victoires<sup>439</sup>. Bien qu'Auguste suivit le modèle de son père adoptif, il ne commit pas les mêmes erreurs, faisant de l'Empire une monarchie cachée. Au fur et à mesure de l'Empire, certains empereurs reproduiront le *forum* à leur façon en y intégrant les *simulacra*.

#### *Le Forum d'Auguste et les tituli gentium*

Le *Forum Augustum* se situe au sein des *Fora* impériaux, entre le *Forum* de Trajan et celui de Nerva, au nord du *Forum* romain, dans la *Regio* VIII (PL. XIII). Il est constitué d'un temple dédié à *Mars Ultor* dans la partie nord. Les côtés ouest et est sont bordés de portiques desquels ressortent, à chaque extrémité, deux exèdres<sup>440</sup>. La partie centrale sud était occupée

---

439 SUÉTONE, *César*, 26, 3 : «*Forum de manubiis incohavit, cuius area super sestertium milies constitit.* » (trad. de Philippe Remacle : « Avec le produit du butin, il commença la construction d'un forum, dont le terrain seul coûta plus de cent millions de sesterces. »). Le butin en question est celui remporté lors de la guerre des Gaules. PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 103 : «*pyramidas regum miramur, cum solum tantum foro exstruendo HS [M] Caesar dictator emerit et, si quem inpena moueat captis auaritia animis, HS [CXLVIII]* » (Trad. deE. Littré : « Nous admirons les pyramides des rois, et le terrain seulement pour la construction du *forum* a été acheté par le dictateur César 100 millions de sesterces »).

440 Auparavant les plans effectués ne comportaient qu'une seule exèdre de chaque côté, disposée au niveau du temple. Une nouvelle hypothèse, utilisant le principe de symétrie architecturale, suggère que dans la partie sud se trouvait également une exèdre de chaque côté, comme pour le *Forum* de Trajan. Pour

par une grande cour. Il se pourrait que cette cour ait été occupée par une basilique, au niveau des deux exèdres du bas du *Forum*, comme au *Forum* de Trajan, mais « avancée avec prudence, cette hypothèse reste fragile »<sup>441</sup>.

Pour la construction de son *forum*, Auguste utilisa un terrain privé, en sa possession, d'après ses *Res Gestae*<sup>442</sup>. Daté du Ier siècle av. J.C., sa construction fut entreprise en 42<sup>443</sup> et consacrée 2 av. J.C. Actuellement, seule une partie du *forum* et des fondations du portique sont conservées, en revanche, il ne reste presque rien de la décoration du *forum*, seuls quelques fragments de statues subsistent.

On suppose fortement leur présence à l'avant des portiques qui bordent le *forum* à l'ouest et à l'est de celui-ci, sur les parties latérales de la cour (PL. LX. 1), en raison de la découverte de traces de base de statues à ces emplacements (PL. XIV) et la présence de bases existantes figurant sur un fragment de la *Forma Urbis Romae* sur le *Forum* d'Auguste (PL. XV).

Aucune statue entière ne nous est parvenue, ni aucune fragmentaire pouvant représenter une nation ou province. Bien que ces statues ne nous soient pas parvenues, nous avons connaissance de leur existence à travers le texte de Velleius Paterculus<sup>444</sup> et une base de statue sur laquelle il est indiqué le *titulus* de *Baetica* (PL. LX. 2). Cette base semble confirmer le texte antique. Sur cette base de statue se trouve une inscription épigraphique, indique que la statue qu'elle soutenait aurait été en or, détaillant même son poids.

---

le confirmer, il faudrait effectuer des fouilles archéologiques sous la route qui passe sur les vestiges. Néanmoins, sur la partie est, la création du *Forum* de Nerva a probablement détruit l'exèdre en question, si celle-ci a bien existé.

441 GROS 2006, p. 115 - 127.

442 AUGUSTE, *Res Gestae Augusti*, 21 : « *In privato solo Martis Vltoris templum [ff]lorumque Augustum [ex ma]n[i]biis feci.* »

443 A l'occasion de la bataille de Philippes, en 42 av. J.C., Octave fit la promesse à *Mars Vltor* de lui élever un temple. C'est alors que fut entreprise la construction du *forum* qui accueillit le temple en question. AUGUSTE, *Res Gestae Augusti*, 21.

444 VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, II, 39, 2 : « *Diuus Augustus praeter Hispanias aliasque gentis, quarum titulis forum eius praenitet, paene idem facta Aegyptio stipendiaria, quantum pater eius Galiis, in aerarium reditus contulit* » (trad. de P. Hainsselin : « Outre l'Espagne et les autres peuples dont les noms décorent le forum qu'il bâtit, le divin Auguste rendit l'Égypte tributaire et versa au trésor une somme presque égale à celle que son père avait apportée de Gaule. »

Les statues ne nous étant pas parvenues, il est impossible d'en faire une description. De plus, le seul texte qui en fait mention, de Velleius Paterculus, ne nous signale que l'existence de *tituli* et non de statues à proprement dit. Leur présence avait, jusqu'alors, été supposée dans le « *Porticus ad nationes* » à l'emplacement des portiques du *Forum*, comme l'ont suggéré certains<sup>445</sup>, mais celui-ci s'avère être dans le Champ de Mars<sup>446</sup>.

D'après le texte de Marcus Velleius Paterculus, le *Forum* d'Auguste comporterait des *tituli* mentionnant l'Hispanie et d'autres peuples.

A partir de cette phrase, nombreuses en sont les interprétations. Certains pensent que ces *tituli* étaient présents sur la base du quadrigé qui se trouvait sur la place du *Forum* d'Auguste<sup>447</sup>. D'autres, comme Arthur Stein, ne font pas le lien entre les *tituli* et le quadrigé. Ils optent pour des inscriptions de statues isolées les unes des autres<sup>448</sup>. Cette dernière hypothèse est soutenue par Edwin Ramage, mettant en avant l'idée de la présence de plusieurs inscriptions en raison du pluriel de « *tituli* »<sup>449</sup>. Néanmoins, n'ayant aucune trace des *tituli* en question, certains traduisent ce terme par « monument épigraphique » et non par « inscriptions »<sup>450</sup>, ce qui ne semble pas convenir dans ce cas.

Géza Alföldi suit l'hypothèse de plusieurs *tituli* présents sous des statues isolées. Elle va jusqu'à faire le rapprochement avec une base de statue en or représentant probablement *Baetica*<sup>451</sup>. Sur cette base figure l'inscription : *IMP CAESARI / AVGVSTO P P / HISPANIA VLTERIOR / BAETICA QVOD / BENEFICIO EIVS ET / PERPETVA CVRA / PROVINCIA PACATA / EST AVRI / P C*<sup>452</sup>. On pourrait rapprocher cette base avec les *tituli* que

---

445 C'est le cas d'Antonio Monterosso qui suppose que le « *Porticus ad nationes* » se trouve dans le *Forum* d'Auguste. Cf. MONTEROSSO 2009, p. 181 - 207.

446 Cf. p. 145 ss.

447 Pour la présence du quadrigé : AUGUSTE, *Res Gestae Divi Augusti*, 35. Pour les *tituli* présents sur la base du quadrigé cf. *C.I.L.* I, p. 281 ; *C.I.L.* II, p. 187 n. 2 ; DEGRASSI 1947, p. 5. Ou encore Lorenzo Braccesi qui pense qu'il n'y a pas un mais deux groupes de statues à l'emplacement du quadrigé, BRACCESI 1981, p. 17 ss.

448 STEIN 1968, p. 30 n. 44.

449 RAMAGE 1987, p. 141.

450 Comme le proposent certains, cf. CALABI LIMENTANI 1968, p.11 s. ; SUSINI 1968, p. 18 ss.

451 ALFÖLDI 1992, p. 67 - 75.

452 *CIL* VI 31267 p. 3778 = *ILS* 103.

mentionne Velleius Paterculus dans son texte<sup>453</sup>. Malheureusement, Velleius ne cite explicitement que *Hispania*. Cela nous permet de faire le lien avec la base retrouvée mentionnant *Baetica*, mais pas de savoir quels pouvaient être les autres « *gentes* » représentés.

La base retrouvée devait supporter une statue en or estimée à 100 livres, soit 32,74 kg<sup>454</sup>. Certains pensent qu'il s'agissait d'une statue d'Auguste<sup>455</sup>. D'autres supposent qu'était représenté un objet<sup>456</sup>. Tout comme Géza Alföldi, Helmut Halfmann semble rejoindre l'idée d'une statue représentant la province de la Bétique<sup>457</sup>, hypothèse qui semble la plus cohérente. L'inscription sur la base fait référence à *Baetica*, il est donc logique d'y retrouver une statue représentant la province. Ce vestige ajouté au texte de Velleius Paterculus, la présence d'une telle statue ne fait aucun doute.

Si Velleius ne cite explicitement que l'Hispanie, c'est sans doute parce qu'il s'agit de la seule province présente dans le *Forum* d'Auguste sous forme de statue. Il indique bien « l'Hispanie et les autres peuples » en utilisant le terme de « *gentes* ». L'Hispanie Citérieure et l'Hispanie Ultérieure devenant des provinces romaines en 197 av. J.C., leur statut comme telles ne fait aucun doute. Néanmoins, sous Auguste il ne s'agit non plus des Hispanies Citérieure et Ultérieure mais de la *Baetica*, *Tarraconensis* et *Lusitania*. On ne parle alors plus de l'Hispanie mais de plusieurs provinces en Hispanie dès 27 av. J.C.<sup>458</sup>. Cet élément peut nous permettre de dater les *tituli*, qui seraient alors postérieurs à 27 av. J.C., donc durant l'époque impériale. Il est certain qu'à partir du terme *Hispania*, Velleius veuille indiquer la présence non pas d'une mais de trois statues, comme pourrait le justifier la base comportant le *titulus Baetica*. Dans ce cas, nous savons donc que figuraient sur le *Forum* les statues de *Baetica*, *Lusitania* et *Tarraconensis*, les trois provinces composant la péninsule *Hispania*, mais rien n'est attesté.

---

453 VELLEUIS PATERCULUS, II, 39, 2.

454 PEKARY 1985 p. 74.

455 PEKARY 1985 p. 14, 74 ; LAHUSEN 1983, p. 25 ; LUGLI 1965, p. 17.

456 Arthur Ernest Gordon imagine la présence d'un « gold object », sans en préciser la nature, cf. GORDON 1958, p. 43.

457 HALFMANN 1986, p. 17.

458 DION CASSIUS, *Hist. Rom.*, LIII, 12, 4 - 5.

Lorsqu'Auguste modifia les deux provinces *Hispania* en trois, elles devinrent des provinces impériales. Y aurait-il, de la part de l'empereur, la volonté de représenter les provinces qui sont sous son autorité ?

La logique voudrait que les statues représentent les différents peuples sur lesquels Octavien, puis Auguste, remporta des victoires. En plus de cela, il se pourrait que nous ayons, à travers le *Forum* d'Auguste, la volonté de représenter toutes les nations faisant partie de l'Empire, intégrées avant et pendant son principat. Si les fameuses nations étaient représentées sous la forme de statues en or, cela expliquerait la raison pour laquelle aucun fragment n'en a été retrouvé. Elles ont probablement dû être fondues.

La localisation précise des bases de statue a pu être établie à partir d'un fragment de la *Forma Urbis Romae* (PL. XV). Sur celui-ci on peut observer des traits qui semblent délimiter des petites structures à l'avant du portique, probablement les bases en question étant donné la taille de celles-ci.

Il faut donc probablement voir dans le *Forum* d'Auguste, longeant les portiques côté cour, la présence de statues représentant les trois provinces d'Hispanie avec celles de peuples sur lesquels Octave-Auguste a vaincu. En or, elles devaient attirer l'œil du Romain, mettant en avant les victoires de l'empereur. Avec la présence des statues de Coponius déplacées dans le « *porticus ad nationes* » d'Auguste<sup>459</sup>, ces statues du *Forum* d'Auguste font partie de la mise en place, à Rome, de toute une iconographie sur le thème de la victoire et la grandeur de Rome sur les trois continents alors connus.

### *Le Forum de Nerva (Forum Transitorium) et les nationes de l'attique*

Sur l'attique de la colonnade appelée « Colonnacce », du *Forum* de Nerva, également nommé *Forum Transitorium*, se trouve conservé un panneau sur lequel a été longtemps perçue la représentation de la figure de Minerve (PL. LXI - LXII). Cette identification a été effectuée du fait qu'il s'agisse de la divinité protectrice de Domitien, empereur à l'origine de la construction du complexe, que dans cet ensemble architectural se trouve un temple

---

459 Cf. p. 145.

dédié à la divinité et que l'iconographie retrouvée se rapporte à Minerve. Dans un premier temps nous allons étudier l'architecture du complexe avant de traiter les différentes problématiques rencontrées pour le relief.

Le *Forum* de Nerva avait pour fonction de servir de double passage. D'une part il faisait le lien entre le *Forum Romanum*, l'*Argiletum* et le *Subura* et d'autre part entre les différents *Fora* impériaux, tout particulièrement avec entre autres celui d'Auguste et le *Templum Pacis* sur les côtés ouest et est (PL. XIII). Le *Forum* fut construit sur la *Cloaca Maxima* et une partie de l'*Argiletum*.

La *Cloaca Maxima* est un égout qui fut construit, selon la tradition, par Tarquin le Superbe, afin d'assécher la vallée entre les collines qui constituait auparavant un marécage<sup>460</sup>. L'*Argiletum*<sup>461</sup> était un *vicus* de Rome qui conduisait du *Forum* romain au quartier *Subura*, suivant à peu près le parcours de la *Cloaca Maxima*.

Le *Forum* de Nerva communique alors avec tous les *Fora* alors existants : le *Forum* d'Auguste et le *Forum* de César à l'ouest, le *Forum* Républicain au sud et le *Templum Pacis* à l'est. Il existe un passage entre chaque *forum* et celui de Nerva, par l'intermédiaire d'un arc. De part et d'autre du *forum*, fut construite une colonnade. Cette colonnade, nommée « *colonnacce* », forme un portique composé d'avant-corps qui rythment la façade (PL. LXI) comme on le retrouve habituellement dans les édifices construits par l'architecte Rabirius<sup>462</sup>. La colonnade est surmontée d'une architrave sur laquelle figure une frise décorée d'une scène mythique dans sa partie inférieure, d'une corniche et de reliefs qui décorent l'entablement dans la partie supérieure.

---

460 TITE LIVE, *Ab Vrbe Cond.*, I, 38, 6 ; *Ibidem*, I, 56, 2 ; DION CASSIUS, III, 67, 5 ; *Ibidem*, IV, 44, 1 ; STRABON, V, 8 ; PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 104.

461 Le nom de ce *vicus* est probablement issu du terme *argilla* (l'argile) en raison de la nature du sol. D'autres explications sont données par les auteurs antiques parmi lesquelles celle mythique provenant du nom du roi Argus, selon Virgile qui narre dans ses écrits le roi Évandre faisant visiter la future Rome à Énée. Il indique à l'ancêtre des Romains que c'est en ces lieux que survint la mort de son hôte, Argus. Cf. VIRGILE, *L'Énéide*, VIII, 345 ; VARRON, *De Ling. Lat.*, V, 157 ; SERVIUS, *Ad Aen.*, VIII, 345.

462 Rabirius est l'architecte officiel des Flaviens. Il sera entre autres à l'origine du *Forum Pacis* et de la *Domus* de Domitien sur le Palatin. *LTUR* II, p. 43 – 44.

Dans un premier temps, le relief présent sur l'attique du *Forum* de Nerva était interprété comme étant la figuration de la déesse Minerve. Eve d'Ambra fait partie de ceux qui étayent cette identification en faisant le lien avec le fait que la divinité était considérée comme la déesse protectrice de la dynastie flavienne<sup>463</sup>. Elle y voit donc une sorte de message de la part de Domitien, qui a fait construire le monument, en y intégrant l'exaltation des vertus matronales. Rappelons en effet que Nerva n'a fait qu'apposer son nom sur le temple et sur le *forum* après l'assassinat de son prédécesseur, l'empereur Domitien. C'est le dernier des empereurs flaviens qui fit construire le complexe, d'où le temple et l'iconographie dédiés à Minerve, divinité protectrice des flaviens<sup>464</sup>.

Cette interprétation semblait réaliste par la présence des attributs qui renvoient à la divinité avec le casque, le bouclier, et probablement une lance pour la main manquante (PL. LXII. 1). De plus, sous ce relief court tout le long du portique, une frise sur laquelle est représenté le mythe d'Arachné et de Minerve, ce qui renforce d'autant plus la présence de la déesse.

Après avoir étudié les reliefs des nations du *Sebasteion* d'Aphrodisias, que nous verrons par la suite<sup>465</sup>, j'ai trouvé dans un ouvrage l'illustration du relief dit de « Minerve » du *Forum* de Nerva. En voyant ce panneau, je n'ai pas pu m'empêcher de faire le rapprochement avec le relief représentant le peuple des *Piroustai* sur le *Sebasteion* d'Aphrodisias (PL. LXXVI. 1, LXXVIII). La ressemblance entre les deux représentations est si frappante que l'on pourrait supposer que ce ne soit pas la représentation de Minerve mais celle du peuple des *Piroustai* dans le *Forum* de Nerva. Dans ce cas on pourrait imaginer la présence d'une frise composée de panneaux illustrant divers peuples, comme pour le portique nord d'Aphrodisias.

Rencontrant la mention de Minerve pour qualifier ce relief dans tous les ouvrages consultés, l'hypothèse d'une tradition visant à représenter les nations dans le complexe architectural de

---

463 D'AMBRA 1993, p. 44 ss., 125 - 126.

464 SUÉTONE, *Domitien*, XV, 7 : « *Mineruam, quam superstitiose colebat, somniauit excedere sacrario negantemque ultra se tueri eum posse, quod exarmata esset a Ioue.* » (trad. de M. Cabaret-Dupaty, 1893 : « Domitien rêva qu'une Minerve à laquelle il avait voué un culte superstitieux, quittait son sanctuaire en lui déclarant qu'elle ne pouvait plus le défendre, parce que Jupiter l'avait désarmée. » ). C'est d'ailleurs auprès de la déesse que, d'après Philostate, Domitien demandera de l'aide lors de son assassinat, PHILOSTATE, *Vie d'Apollonius de Tyane*, VIII, 25 : « *ἐκάλει δὲ καὶ τὴν Ἀθηνᾶν ἄρωγόν.* » (trad. de Philippe Remacle : « En même temps il appelait Minerve à son secours. » ).

465 Cf. p. 172 – 192.

Pompée, puis des empereurs romains, fut dans un premier temps abandonnée mais c'était sans espérer lire les écrits de Pierre Gros<sup>466</sup> qui mentionne Hans Wiegartz<sup>467</sup>. Ce dernier fit en effet la même observation que la mienne, à savoir qu'il s'agirait d'une ethnie et non de la divinité Minerve.

En effet, Hans Wiegartz propose de reconnaître à travers le relief, la personnification du peuple des *Piroustai* en comparaison avec le panneau du portique sud du *Sebasteion* d'Aphrodisias. Il base essentiellement son argumentation sur la stricte ressemblance de l'habillement et de l'armement des deux figures.

A l'occasion de nouvelles fouilles archéologiques effectuées en 1999 dans le *forum*, quatre fragments appartenant à un seul et même panneau, ont été mis au jour (PL. LXIII). Parmi ces fragments deux correspondent au fond du panneau dans la partie en haut à droite, et deux accueillent la figuration. Sur les deux fragments figurés, l'un comporte la tête conservée dans sa totalité, à l'exception du menton manquant et de l'érosion du nez, et l'autre est illustré de la partie supérieure droite de la figure. Sur ce dernier morceau on peut y voir l'épaule et le bras droits, le haut du corps de la figure jusqu'au niveau du bassin, avec l'épaule et le bras gauche manquants. La partie inférieure n'a pas été retrouvée. Néanmoins le peu de fragments retrouvés nous permet d'observer que celle-ci était vêtue telle une Amazone, avec un chiton qui semble être court en raison de la position de la ceinture au niveau de la taille, chiton aux manches courtes. Un manteau le recouvre sur une partie. On peut voir qu'il est attaché sur l'épaule droite et retombe sur la partie gauche du corps. La présence du manteau ne permet pas d'observer si le chiton laisse le sein et l'épaule gauches dénudés. Sur son épaule droite et devant son buste se trouve une lanière tenue en bandoulière qui devait probablement maintenir un carquois. Son bras droit est lâché le long de son corps. L'absence de la main ne permet pas de savoir si elle tenait un attribut. La figure a la tête tournée de trois quarts vers sa droite, légèrement baissée.

Au niveau de son cou, à sa gauche, on peut observer un élément circulaire qui peut être apparenté à un bouclier qu'elle tiendrait du bras gauche. Anita Latte fait le lien avec la représentation d'une Amazone dans une frise illustrant une amazonomachie sur le Temple

---

466 GROS 2006, p. 115 - 127.

467 WIEGARTZ 1996, p. 171 - 179.

d'Artémis Leucophryène à Magnésie du Méandre<sup>468</sup>, conservée au Musée du Louvre. A l'exception du bras droit qui est dans un cas surélevé en signe de protection et dans l'autre relâché le long du corps, les éléments conservés sont identiques (position du boulier, cheveux courts, ...).

La découverte de ces fragments soutient l'hypothèse de Hans Wiegartz, à savoir que les panneaux accueillent la représentation de nations, car certaines d'entre elles sont parfois représentées en tenue d'Amazone et sont par la même occasion perçues comme étant des figurations de *prouvinciae pia et fidelis*, pacifiées et soumises par Rome<sup>469</sup>.

En observant un dessin effectué par Antonio da Sangallo il Giovane, reproduisant la partie de la « Colonnacce » avec le panneau en place, Anita Lalle observe que la rapide représentation de la figure du panneau présente sur le dessin, ne correspond pas à la figure présente sur le panneau conservé sur l'attique de la colonnade. Elle suppose donc qu'un autre panneau devait être conservé en élévation lorsque Sangallo a effectué son dessin<sup>470</sup>.

Cette observation ne me semble pas cohérente car sur le dessin la figure du panneau est représentée de façon très schématisée et les traits ne sont pas si différents de la figure longtemps interprétée comme étant Minerve. Anita Lalle pense que la représentation dite de « Minerve » ne peut pas être identifiée comme étant celle du peuple des *Piroustai* comme l'attestent Hans Wiegartz et Pierre Gros en raison de « diverse sono le due figure sia nei particolari delle veste che nel capricapo »<sup>471</sup>. Une divergence qui ne me semble pas aussi flagrante et qui peut s'expliquer par la vision différente existant entre l'artisan de Rome et l'artisanat provincial d'Asie Mineure.

Quoi qu'il en soit, Anita Lalle soutient bien que sur le panneau figure la représentation de Minerve. Pour cela elle se base essentiellement sur les écrits d'Ovide qui la définit comme « *mille dea est operum* »<sup>472</sup>, ce qui explique l'iconographie de la frise qui reprend des moments dans lesquels la divinité intervient. A partir de cela, elle imagine « che potevano

---

468 LALLE 2010, p. 25 ; LIMC I, 1981, n. 104.

469 LIVERANI 1995, p. 219 – 249 ; LALLE 2010, p. 25 ; SAPELLI 1999, p. 7 - 82.

470 LALLE 2010, p. 23.

471 LALLE 2010, p. 25.

472 OVIDE, *Fastes*, III, 833.

essere esplicitati anche nei vari pannelli dell'attico con varie raffigurazioni di Minerva in pose e vesti diversi »<sup>473</sup>. Cette dernière explique la présence des représentations des *Gentes* et *Nationes* dans de telles architectures mais sans pour autant prétendre explicitement que c'est le cas dans le *Forum* de Nerva. Peut-être insinue-t-elle que les différentes Minerve sont représentées en fonction du culte de chacune pour chaque *Gentes* et *Nationes* !

Le nombre d'entrecolonnement est estimé à dix-neuf<sup>474</sup>. A raison d'un panneau entre chaque entrecolonnement, le nombre de ceux-ci devrait être identique. Néanmoins Anita Lalle fait référence à un dessin du XVe siècle d'Étienne de Pérac qui atteste de la présence de pas moins de quarante-quatre, quarante-cinq panneaux.

Si nous avons bien une alternance entre des trophées et des personnifications de *prouvinciae fideles*, comme l'atteste Giorgio Ortonali<sup>475</sup>, dans ce cas le lien est inévitable avec les reliefs des provinces et des trophées d'armes de l'*Hadrianeum*. Aucun relief illustrant des trophées n'a été retrouvé pour le *Forum* de Nerva, cette reconstitution n'est donc qu'hypothétique. Toutefois, si cela s'avérait avec la découverte de l'un de ces reliefs, on pourrait y voir un modèle pour le temple consacré au divin Hadrien, érigé par son successeur.

## **I.2. Les autres exemples de figuration d'ethnies à travers l'Empire sous Auguste et les Julio-Claudiens**

### ***I.2.a. Les ethnies de l'Ara Pacis Augustae (Rome)***

L'*Ara Pacis Augustae*, ou Autel de la Paix, est un *altar* monté sur un *podium*, accessible par des escaliers et entouré d'une enceinte en marbre de 10,5 m de long sur 11,6 m de large, avec une hauteur d'environ 7 m. Sur les côtés est et ouest se trouvent des ouvertures de 3,60 m de côté (PL. XVII, LXIV). Situé sur le Champ de Mars à Rome, dans sa partie nord, il se trouvait à l'ouest de la *Via Flaminia*, avec son entrée principale donnant sur le côté ouest. Il

---

473 LALLE 2010, p. 28.

474 LALLE 2010, p. 25.

475 ORTONALI 2006, p. 295.

faisait partie du complexe augustéen du Champ de Mars composé entre autres de l'« *horologium* » au centre et du Mausolée d'Auguste au nord (PL. XVI).

La construction du monument a été datée du Ier av. J.C., entre 13 av. J.C., date de la mise en œuvre du monument, et 9 av. J.C., date de la consécration de l'autel<sup>476</sup>.

Le monument de l'*Ara Pacis* fut restauré sous Mussolini et inauguré par le « *Duce* » le 23 septembre 1938, pour fêter l'anniversaire d'Auguste 2000 ans auparavant. Cette reconstruction du monument fut établie à partir des fragments qui ont été retrouvés à l'occasion de fouilles archéologiques effectuées en 1903, puis en 1937 - 1938, cette dernière sous la direction de l'archéologue Guiseppe Moretti.

Suite à l'achèvement de la Seconde Guerre Mondiale et à la chute de Benito Mussolini, ceux qui avaient entrepris la reconstruction du monument augustéen à la demande du « *Duce* », dont Guiseppe Moretti, furent oubliés et un grand nombre des fragments retrouvés et non inclus dans la reconstruction tombèrent dans l'oubli. Il faudra attendre les années 80 et le catalogage des fragments retrouvés par Romana De Angelis Bertolotti<sup>477</sup>. Ce sont ainsi 607 fragments, non pris en compte dans la reconstruction des années 30, dont 311 attribués avec certitude à l'*Ara Pacis*, qui furent étudiés. Parmi ces 311 fragments, 124 appartiennent à la frise végétale, 40 sont des ornements de la corniche architectonique, 36 sont illustrés de figures (dont 6 avec une tête laurée et 6 avec des pieds), et 4 fragments de fixation.

Il s'avère que les fragments qui représentent des figures auraient appartenu à une frise dont la position sur le monument n'est pas attribuée avec certitude mais une hypothèse – dont nous allons parler par la suite – semble être la seule plausible à ce jour. Giuseppe Moretti avait conscience que ces fragments devaient appartenir à une ou plusieurs frises présentes sur le podium de l'*altar*, mais à aucun moment il ne tenta une quelconque restitution de leur positionnement sur le monument, pensant que la recherche d'une position précise prendrait trop de temps, ne permettant pas de l'inclure à temps dans la restitution du monument en 1938. Toutefois, un dessin fut effectué par Luperini dans lequel il plaça la frise sur le monument, d'après l'hypothèse de Guiseppe Moretti et Guglielmo Gatti. Il fut publié dans l'ouvrage de Moretti<sup>478</sup> (PL. XVIII. 1). Guglielmo Gatti, collaborateur de Guiseppe Moretti

---

476 Il a été consacré le 30 janvier à l'occasion de l'anniversaire de Livie, épouse d'Auguste.

477 DE ANGELIS BERTOLOTTI 1985, p. 221 – 236, pl. 90 - 95.

478 MORETTI 1948.

dans la reconstruction de l'*Ara Pacis*, a élaboré un dessin dans lequel figure la frise figurée, présente au niveau du *podium* qui soutient l'*altar* central. Quoi qu'il en soit, une seule frise présente sur la corniche du monument est impossible car parmi les fragments certains comportent une épaisseur de 28 cm et d'autres 15 cm. Il s'avère que le *podium* ne peut pas accueillir une frise n'ayant qu'une épaisseur de 15 cm, comme l'indique Guiseppe Moretti<sup>479</sup>. C'est pourquoi l'archéologue émet l'hypothèse de l'appartenance des fragments sur les côtés occidental et oriental de l'*Ara Pacis*.

Dans les années 50, Heinz Kähler reprit l'étude de ce monument et des 16 fragments reproduisant des parties humaines en les classant selon leur proportion et leur hauteur. De ces fragments ressortent deux têtes qui témoignent de l'existence de deux frises aux dimensions différentes de par leur différence de taille (PL. XVIII. 2). En effet, il attribue l'une des têtes à une des frises, la « grande frise », composée de figures hautes d'environ 88 cm (PL. LXV. 1) et l'autre tête à la seconde frise, la « petite frise », avec des figures d'environ 65,2 cm (PL. LXV. 2). La taille des figures de chaque frise est établie à partir des proportions humaines, à raison de la hauteur de la tête des personnages qui représente 1/7ème de celle du corps<sup>480</sup>. La plus petite des deux frises se situerait sur la partie supérieure de l'*altar*, quant à l'autre frise, elle serait positionnée en dessous, au niveau du *podium* (PL. XVIII. 2). Sur les 36 fragments figurés, 10 correspondent aux dimensions de la plus petite frise.

D'autres hypothèses de reconstitution des frises que celle de Heinz Kähler, semblent impossibles comme l'indique Orietta Rossini<sup>481</sup> car d'après la hauteur des frises, seul le *podium* possède la hauteur suffisante pouvant accueillir la « grande frise ».

Alors que Guiseppe Moretti optait pour une « *theoria di figure di divinità stanti* », Heinz Kähler pense que la petite frise était illustrée de la figuration des provinces et de peuples soumis à Rome. Romana De Angelis Bertolotti considère, quant à elle, qu'il s'agit de la représentation d'une amazonomachie. Orietta Rossini pense que l'hypothèse de Heinz

---

479 MORETTI 1948, p. 83 - 88, 189 - 190.

480 KÄHLER 1954, p. 67 - 100.

481 ROSSINI 2006, p. 97.

Kähler est « l'unico apprezzabile tentativo di dar conto, sulla base dei dati disponibili, dei rilievi perduti che certamente ornavano la parte centrale dell'Ara Pacis »<sup>482</sup>.

Faute d'avoir retrouvé une grande partie des fragments constituant la petite frise, il est impossible de reconstituer l'iconographie de celle-ci. Néanmoins, s'il s'agit bien de la représentation de provinces ou d'ethnies, tel que l'indique Heinz Kähler. Il est fort à parier que la figuration de ces peuples devait être identique à celle des nations représentées dans le *Forum* d'Auguste. Il est plus probable qu'il s'agisse d'ethnies et non de provinces car dans aucune représentation allégorique géographique, une province n'est représentée sous Auguste. Lorsqu'il est fait allusion à une province, c'est sous l'aspect de soumise, au même titre que le sont les ethnies.

L'*ara* est un autel, monument qui servait au culte d'une divinité, sur lequel s'effectuaient des offrandes et des sacrifices. Chaque sanctuaire possède son autel, mais il arrive parfois que l'autel ne soit pas relié à un sanctuaire ou à un temple, mais il est tout de même dédié à une personne considérée comme exceptionnelle, l'empereur. Ce sera en effet le cas avec Auguste, qui se fit construire l'*Ara Pacis Augustae* à Rome par le Sénat à la fin du Ier siècle av. J.C. Comme l'indique très bien Gilbert-Charles Picard, « nous savons qu'on a dédié à l'occasion des autels sur l'emplacement où s'étaient déroulés des événements guerriers (...). Distincts des trophées, du point de vue théologique, ils leur sont pourtant étroitement apparentés, puisqu'ils proclament comme eux l'intervention des divinités guerrières ; si leur forme architecturale est différente, leur décor s'inspire nécessairement des mêmes règles de l'art triomphal hellénistique, comme le montre aujourd'hui la frise de Sant'Omobono, débris d'un des édifices triomphaux du Capitole. »<sup>483</sup>.

Parmi les exemples d'autels sur lesquels a pu être intégrée la représentation de l'ethnie sous la forme de captifs, on retrouve l'Autel de Lyon. Cet autel consacré à Rome et à l'Empereur Auguste nous est connu grâce à sa représentation sur des revers de monnaies. On peut y voir la façade de l'enceinte monumentale de l'autel entre deux colonnes nicéphores. En arrière-

---

482 ROSSINI 2006, p. 97.

483 PICARD 1957, p. 214.

plan on peut apercevoir des colonnes et des statues qui devaient probablement représenter les soixante cités des trois Gaules mentionnées par Strabon<sup>484</sup>.

### ***1.2.b. La Basilique du Forum Colonial de Tarragone (Hispania, Tarraconensis)***

Lors de fouilles archéologiques débutées à Tarragone, *Tarraco* antique (PL. XIX), en 1925 par Joan Serra i Vilaró, des vestiges comportant des reliefs ont été mis au jour au niveau de la basilique romaine du *Forum Colonial* (PL. XX, LXIX). Ces bas-reliefs retrouvés, au nombre de six, illustrent pour quatre d'entre eux des figures féminines, une représente un personnage masculin, quant au sixième, aucun élément ne nous permet de savoir s'il accompagnait un homme ou une femme (PL. LXVI - LXVIII).

Eva Maria Koppel voit à travers les différentes figures des représentations masculines<sup>485</sup> contrairement à Paolo Liverani qui mentionne qu'il s'agit de figures féminines à l'exception de la tête masculine qui est aujourd'hui perdue<sup>486</sup>.

La *bipennis* (PL. LXVIII. 1) aurait pu faire partie du même relief que l'un des autres fragments conservés, il en est de même pour la tête qui pourrait être reliée à l'une des deux parties inférieures des corps en tunique courte conservées. Malheureusement aucun élément ne nous permet de faire un quelconque lien entre les différents fragments retrouvés, ou de les dissocier.

Malgré leur forme actuelle irrégulière, en raison de leur mauvais état, les reliefs semblent avoir été taillés dans un bloc rectangulaire.

Pour le fragment que j'ai nommé fragment n°1, seule la tête de la figure est visible sur ce fragment (PL. LXVI. 1 – 3). Aucune coiffe ne permet d'émettre une éventuelle hypothèse sur son identification. Néanmoins, ce portrait affirme bien qu'il s'agit d'une figure féminine et que nous avons affaire, avec une grande certitude, à la représentation d'une ethnie sous la forme de personnification.

---

484 STRABON, *Géographie*, IV, 192 ; *RIC*, I, 31 , 230.

485 KOPPEL 1990, p. 327 – 332.

486 LIVERANI 1990, p. 222 – 223.

Quant au fragment n°2, seuls le bas du chiton et les jambes jusqu'au mi-mollet sont visibles (PL. LXVI. 4 - 5). Néanmoins les habits de la figure composés du chiton court, des *braccae* et d'une cape, avec un bâton, permettent de nous donner quelques indications sur celle-ci. En effet, la cape et ce qui semble être un bâton tenu à la verticale par la figure sur sa droite, se rapportent à l'activité de berger qui est associée à la Phrygie avec la divinité Attis, époux de Cybèle, vêtu en berger et originaire de la Phrygie. De plus, la divinité est également vêtue d'un pantalon sous sa tunique courte. Un relief de Venise représentant Cybèle et Attis reprend le même habillement qu'Attis sur notre fragment, avec le bâton et la cape qui tombe derrière son corps (PL. LXX. 1).

De même que sur les monnaies d'Hadrien comptant parmi la série monétaire sur les provinces romaines, les représentations de *Galatia / Phrygia* sont vêtues d'un chiton court et de *braccae*, et sont coiffées d'un bonnet phrygien pour les deux exemplaires conservés, avec la chlamys (la cape) pour l'une des deux. Dans les deux cas la personnification hadrienne est accompagnée d'un *pedum*, le bâton du berger. Aux yeux des Romains, la figuration de *Phrygia* correspond à celle représentée sur le fragment étudié. Celles de *Dacia* et de *Thracia* sont également vêtues du chiton court, de *braccae* et d'une chlamys, mais elles n'ont pas le *pedum*, élément déterminant sur le fragment qui permet d'identifier *Phrygia*.

En ce qui concerne le fragment n°3, le seul détail dont nous disposons pour cette figure est la tenue vestimentaire composée de la tunique courte laissant les jambes nues (PL. LXVI. 6, LXVII. 1). N'ayant aucune représentation conservée avec un chiton long, il n'est pas possible de savoir si toutes les ethnies étaient représentées avec un chiton court ou si le chiton court était utilisé uniquement pour certaines ethnies.

Si on a la présence des deux cas sur le monument, on peut établir une liste des ethnies étant susceptibles d'être représentées avec un chiton court. Pour cela je me base à nouveau sur les représentations de la série monétaire d'Hadrien. Si le mode de figuration est identique durant l'époque augustéenne et l'époque hadrienne, on peut mettre de côté *Armenia*, *Cappadocia*, *Dacia*, *Macedonia* (dans certains cas), *Mauretania*, *Moesia*, *Noricum*, *Phrygia* et *Thracia*<sup>487</sup>. Pour *Armenia*, *Dacia*, *Noricum*, *Phrygia* et *Thracia*, les personnifications peuvent être écartées car elles portent des *braccae* avec leur tunique courte. Sur certaines

---

487 Cf. Catalogue des monnaies : *ARMENIA* 1 ; *CAPPADOCIA* 1 ; *MACEDONIA* 2 ; *MOESIA* 3 ; *NORICUM* : *RIC* II, 904 ; *PHRYGIA* 1 et 2 ; *THRACIA* 1.

monnaies de la série des provinces d'Antonin, on retrouve *Armenia*, *Britannia* et *Cappadocia*<sup>488</sup> avec le chiton court mais elles aussi portent des *braccae*, elles sont donc à exclure.

On retiendra donc *Cappadocia*, *Macedonia* (pour certains cas), *Mauretania* et *Moesia* comme pouvant être représentées à travers cette personnification.

Pour le fragment n°4 (PL. LXVII. 2 - 3), on peut supposer que la base présente sous les pieds de la figure accueillait le nom de la nation représentée probablement en peinture puisqu'aucune trace de gravure n'est attestée. Ce relief permet de voir comment était délimité le bloc sur son côté, ainsi que le travail effectué pour mettre la figure en relief avec un fond incurvé dans la partie inférieure.

Seuls les pieds sont conservés, ce qui rend difficile, voir quasi impossible, l'identification de l'ethnie. Néanmoins on peut supposer que certaines devaient être chaussées, ce qui les écarte du fragment. Pour cela je me base toujours sur les figurations de la série monétaire des provinces d'Hadrien en supposant toujours que le lien iconographique puisse être fait, mais il ne s'agit que de faits incertains. Toutefois il est intéressant de voir quelles pourraient être les ethnies représentées par la suite chaussées, en tant que province afin d'en avoir une idée. Ainsi *Cappadocia* porte des bottes de chasse.

Le fragment n°5 illustre une *bipennis* (PL. LXVIII. 1). Comme l'indique Edmond Saglio dans son article consacré à la *bipennis* : « Comme arme on ne la voit pas ordinairement dans les mains des Grecs, mais dans celles des Barbares, qu'elle fait souvent reconnaître : c'est une de celles que portent les Amazones, les Scythes, etc. (...) C'est l'arme que saisit le roi thrace Lycurgue, dans son ivresse furieuse, soit que, dans ses mains, l'arme barbare indique la nationalité, soit qu'il faille la considérer comme l'attribut du culte étranger »<sup>489</sup>. Le rapprochement avec les Scythes et les Thraces peut donc être effectué, tout particulièrement avec les seconds. De plus on retrouve la double hache sur le revers d'une monnaie thrace frappée vers 297 – 281 av. J.C. avec l'effigie et le nom de Lysimaque au droit<sup>490</sup>. Mais cette monnaie n'est pas un cas isolé car avant Lysimaque, les rois qui l'ont précédé ont représenté

---

488 *ARMENIA* 2 ; *BRITANNIA* : RIC III, 580 ; et *CAPPADOCIA* 2.

489 DAREMBERG – SAGLIO 1969, p. 711 – 712.

490 THOMPSON 1968, p. 163 – 182.

la *bipennis* sur le revers de leur monnaie. C'est le cas de Medocus vers 400 av. J.C.<sup>491</sup> (PL. LXX. 2), d'Amatokos Ier en 389 - 380 av. J.C.<sup>492</sup> (PL. LXX. 3), de Teres II vers 350 av. J.C.<sup>493</sup> (PL. LXX. 4), ou encore de rois non indiqués sur les monnaies<sup>494</sup>. L'origine de cet emblème dans la royauté thrace provient du roi mythologique thrace Lycurgue, mentionné plus haut par Edmond Saglio, roi qui tenta d'interdire le culte de Dionysos<sup>495</sup>. La bipenne, utilisée dans sa folie pour mutiler ses enfants, deviendra donc une arme de tradition thrace.

Quant aux Scythes, ils sont liés avec la *bipennis* à travers les Amazones, peuple de femmes guerrières d'origines scythe et sarmate qui fut de tout temps considéré comme barbare aux yeux des Grecs<sup>496</sup>. On retrouve une Amazone combattant un Grec avec une bipenne sur une plaque en argent du IIe siècle av. J.C. découverte en Moldavie. Ainsi la bipenne peut également être rattachée à une personnification scythe.

Aux yeux des Romains la bipenne symbolise plusieurs peuples ou provinces comme l'attestent les reliefs des provinces de l'*Hadrianeum* sur lesquels pas moins de deux figures féminines sont représentées avec l'arme<sup>497</sup> (PL. CVI, CVIII).

Sur le fragment n°6 (PL. LXVIII. 2), rien ne permet d'identifier le personnage. Le fait qu'il s'agisse probablement de la seule figure masculine retrouvée parmi les fragments laisse une question en suspens. S'agit-il également de la représentation d'ethnies ? Y avait-il à la fois des hommes et des femmes pour les représenter ? Ou s'agit-il d'un cas isolé ? Malheureusement trop peu d'éléments pouvant permettre une réponse, sont en notre possession.

Dans un premier temps les reliefs sont attribués par Joan Serra i Vilaró à un temple, plus précisément servant de décoration à un fronton qui, selon lui, se situait dans la partie

---

491 MOUSHMOV 1912, 5691.

492 *Ibidem*, 5708, 5710, 5713 – 5714.

493 *Ibidem*, 5722 - 5723.

494 *Ibidem*, 5780.

495 OVIDE, *Métamorphoses*, IV, 22 : « *Pentheia tu, uenerande, bipenniferumque Lycurgum sacrilegos mactas, »*.

496 Cf. p. 96 ss.

497 Cf. Reliefs de l'*Hadrianeum* reliefs 7 et 9 : Fiche 1 et p. 272, 274.

supérieure de la colonnade du temple en question<sup>498</sup>. Mais comme l'indique Eva Maria Koppel<sup>499</sup>, « Evidentemente esta teoría debe ser deshechada. No obstante, tanto por el formato como por las dimensiones de los bloques es seguro que no se trata de placas de recubrimiento de algún monumento, sino de sillares pertenecientes a un contexto arquitectónico ». Elle les associe volontiers à un éventuel arc honorifique en effectuant un parallèle avec les arcs honorifiques du sud de la Gaule (Carpentras, Saint-Rémy-de-Provence et Orange) du point de vue formel et en raison de l'iconographie<sup>500</sup>. En effet, sur l'Arc de Carpentras on retrouve également une figure vêtue d'une tunique courte et de *braccae*, ainsi qu'une *bipennis*, comme pour les blocs n°2 et 6 de la Basilique de Tarragone. Ricardo Mar et Joaquín Ruiz de Arbulo confirment qu'il s'agit bien d'une basilique avec leur étude sur le monument dans une nouvelle interprétation du *Forum « Bajo »* de Tarragone<sup>501</sup>. Les locaux annexes de chaque côté du monument (PL. LXIX) ont été dans un premier temps interprétés comme étant des *tabernae*, comme on en retrouve le long de la *Basilica Aemilia* du *Forum* romain de Rome. Quant à la salle annexe présente sur la façade nord-est, elle a été interprétée comme étant un *aedes augusti* ayant servi de tribunal<sup>502</sup>, après avoir été vue par Joan Serra i Vilaró comme la possible Curie du *Forum* de Tarragone<sup>503</sup>. La présence d'*aedes augusti* est également attestée dans les basiliques de *Bagacum Nervorium* (Bavay) en Gaule Belgique, Tipasa et Sabratha en Afrique Proconsulaire. La basilique a connu deux phases de construction, ou plutôt une de construction et une de restauration, au cours de son histoire. La première est lors de sa construction sous Auguste. On reconnaît cette phase au pavement qui correspond au même niveau que celui de la grande place du *forum* qui se situe à l'est de la basilique. La seconde phase se caractérise par un pavement qui est surélevé par rapport au premier et au reste du *forum*. Elle sera détruite peu après 360 ap. J.C. par un incendie, probablement suite à l'incursion barbare qu'a connue la cité.

---

498 SERRA i VILARÓ 1932, p. 63, fig. 12 - 13.

499 KOPPEL 1990, p. 329.

500 *Ibidem*, n. 15 p. 330.

501 MAR - RUIZ de ARBULO 1987, p. 31 – 44.

502 MAR - RUIZ de ARBULO 1990, p. 155 – 157.

503 SERRA i VILARÓ 1932, p. 49 – 54, 66 – 67.

Eva Maria Koppel considère que l'espace oriental du *forum* occupé par la basilique l'était par des effigies des empereurs romains en raison du nombre de portraits de ceux-ci retrouvés dans le secteur<sup>504</sup>, on aurait ainsi affaire à une sorte de galerie impériale.

Les reliefs représentant les figurations d'ethnies, ayant été retrouvés dans les ruines de la basilique du *Forum Colonial*, forment un lien évident entre l'architecture et les reliefs. De plus, en examinant le relief sur lequel sont conservés les pieds, on peut observer qu'ils reposent sur une sorte de socle, comme celui d'une statue, comme dans les reliefs du *Sebasteion* d'Aphrodisias.

Grâce à de la céramique qui a été retrouvée dans les décombres de la basilique, le monument a pu être daté de l'époque augustéenne. De plus, les chapiteaux de l'édifice sont d'ordre corinthien, ce qui correspond à la tradition julio-claudienne<sup>505</sup>.

L'iconographie d'ethnies, dans ce cas vaincue, sert de propagande pour justifier le pouvoir d'Auguste en illustrant l'expansion de l'Empire et les victoires de l'Empereur. Sous Auguste, date à laquelle fut construite la basilique, il est courant de retrouver ce type d'iconographie. A Rome les ethnies décorent le *Forum* d'Auguste ainsi que les monuments triomphaux. En province le modèle sera repris avec la volonté de véhiculer dans l'Empire ce qui se fait à Rome. C'est le cas du *Sebasteion* d'Aphrodisias ou encore du Théâtre de Cordoue<sup>506</sup>.

Sous Auguste, lors de la réforme des provinces effectuée en 27 av. J.C., l'Hispanie passe de deux à trois provinces. Ainsi l'*Hispania Citerior* et l'*Hispania Ulterior* deviennent la Lusitanie, la Tarragonaise et la Bétique. Taragonne sera alors la capitale de la Tarragonaise, donnant ainsi son nom. Dès lors la cité prendra une plus grande importance et verra son architecture se multiplier sous Auguste<sup>507</sup>.

Pour l'ensemble des reliefs, on a affaire à un art provincial bien loin de l'art classique qui prône la beauté idéale. Le mode de représentation est bien différent des reliefs du Théâtre

---

504 KOPPEL 1985, 849 - 851.

505 RECASENS 1979, 1, n° 23 – 24, qui date les chapiteaux de la basilique du Ier siècle ap. J.C.

506 S'il s'avère bien que nous ayons affaire à des représentations d'*ethnie* ou de provinces.

507 Comme le théâtre romain et l'aqueduc de la cité.

de Cordoue, également en Hispanie, ou encore ceux du *Sebasteion* d'Aphrodisias qui représentent également des ethnies. Les reliefs ont probablement été élaborés par des artisans locaux qui n'avaient que leur savoir-faire provincial. Cela peut s'expliquer par une volonté ou une impossibilité de dépenser de grandes fortunes, ce qui coïncide avec le choix de la pierre locale comme support, peu coûteuse car moins noble qu'une pierre moins friable et très peu de frais de transport en raison de sa proximité. A partir de ces divers éléments on peut penser que le commanditaire du monument et des reliefs<sup>508</sup> ne devait pas avoir une fortune considérable, auquel cas il aurait probablement privilégié une décoration en marbre avec une plus grande finesse.

Il est étonnant de retrouver un contraste entre les reliefs du monument et les sculptures des empereurs qui se trouvaient à l'intérieur. Aurait-on affaire à des reliefs qui auraient appartenu à une annexe de la basilique ajoutée au monument par un autre mécène ?

Le seul moyen de connaître le commanditaire de la basilique serait de retrouver l'inscription sur laquelle figurerait son nom, mais à ce jour la dédicace du monument n'a pas été retrouvée.

### ***1.2.c. Le Sebasteion d'Aphrodisias ou la mise en avant des empereurs Julio-Claudiens vainqueurs des nations***

Le *Sebasteion* d'Aphrodisias est un ensemble architectural situé à l'est de la cité (PL. XXI) qui se compose d'un *propylon*, d'un double portique et d'un temple dédié à Aphrodite, aux empereurs divinisés, à l'empereur Claude et au Peuple<sup>509</sup> (PL. XXII – XXIII). Le fait que chaque portique soit financé par deux familles différentes avec le portique nord érigé avec le *propylon* par l'une d'entre elles et le portique sud avec le temple par l'autre, montre bien que les deux monuments adjacents étaient étroitement liés avec les portiques.

Le *propylon* se situe à l'ouest des portiques et forme une sorte d'entrée monumentale ajourée qui permettait d'accéder au complexe du *Sebasteion* (PL. XXIII. 1). En arrivant en face de

---

508 S'il s'agit du même car on pourrait avoir un financeur pour le bâtiment et un autre qui aurait entrepris la décoration.

509 D'après l'inscription retrouvée au portique sud ; REYNOLDS 1981, p. 317 - 318.

ce bâtiment, on pouvait apercevoir l'ensemble des portiques de chaque côté, et l'entrée du temple en face, à l'extrémité des deux portiques (PL. XXIII. 2). Au sol il se composait de trois escaliers qui permettaient de monter à la voie qui séparait les portiques. Entre et autour de ces escaliers figuraient des bases qui soutenaient la structure composée d'un premier étage de colonnes d'ordre ionique avec un entablement. Celui-ci était surmonté d'un second étage avec des colonnes d'ordre corinthien, lesquelles soutenaient un entablement avec un fronton dans le centre de l'architecture. L'ensemble était occupé par des statues et une dédicace précisant que le *propylon* et ses statues étaient dédiés à « Aphrodite, aux Empereurs divinisés et au Peuple ». Cette dédicace n'est autre que celle qui indique que ce sont les frères Ménandre et Eusèbe qui furent à l'origine de la construction du *propylon* et du portique nord. Une autre dédicace fait référence à la restauration des monuments suite au tremblement de terre survenu au Ier siècle. La majorité des statues représentait les empereurs et leur famille. Au centre se trouvait une statue d'Énée avec Aphrodite, faisant référence au lien qui l'unissait aux empereurs julio-claudiens, comme nous l'atteste une inscription présente sur une base<sup>510</sup>. Il est certain que les statues présentes sur le *propylon* avaient la même thématique que les reliefs figurant sur l'ensemble des deux portiques puisque sur le portique sud se trouvait un panneau avec Énée fuyant Troie accompagné d'Aphrodite.

Avec sa façade hexastyle, le temple surplombait la voie entourée des deux portiques. Il se trouvait sur un haut *podium* avec une large plate-forme à l'avant. Le temple était dédié à Aphrodite, Auguste, Tibère et Livie, on ne peut donc que supposer que dans la *cella* se trouvaient les statues de chacun d'entre eux.

En ce qui concerne l'ensemble architectural du complexe, il n'est pas sans nous rappeler celui des *fora* impériaux romains, tout particulièrement celui d'Auguste. Si on compare les deux complexes, on s'aperçoit que tous les deux comportent une entrée qui mène à un espace ouvert flanqué de deux portiques, espace menant à son extrémité à un temple (PL. XIV, XXII). Il en est de même pour le *Forum* de Jules César qui plus est était dédié à *Venus*

---

510 L'inscription est la suivante : « ΑΦΡΟΔΙΤΕΝΝ ΠΡΟΜΕΤΟΡΑ ΤΟΝ ΘΕΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΝ »  
(traduction de Roland Smith : Aphrodite aïeule des divins Augustes).

*Genetrix*. La seule différence est que dans les *fora*, les portiques ne comportaient que deux niveaux, soit un de moins que les portiques du *Sebasteion*.

Le sanctuaire était dédié à Aphrodite, à un empereur ou une impératrice divinisé(e), probablement Livia selon Roland Smith, à l'empereur Claude et à *Demos* (au peuple).

La présence de reliefs à l'effigie de Néron (PL. LXXXII. 1) et d'inscriptions martelées (PL. LXXXII. 2) nous font part de la présence de celui-ci en tant qu'empereur. C'est pourquoi la construction des portiques est attestée jusqu'à son principat. Néanmoins, l'inscription de dédicace du monument indique qu'il est dédié à Aphrodite, aux empereurs divinisés, à l'empereur Claude et au Peuple<sup>511</sup> :

1ere ligne : « ἈΦΡΟΔΙΤΗ (étoile)<sup>512</sup> ΘΕ[.] Ι ΣΕΒΑΣΤ[... 3-4.. Τιβερ]ΙΩΙ ΚΛΑΥΔΙΩΙ  
Κ[αί]ΣΑΡΙ (étoile) ΤΩΙ ΔΗΜΩΙ (dauphin) | ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΔΙΟΓΕΝΥΣ  
ΦΙΛΟΠΟΛΙΤΗΣ | Α ΕΠΗΝΓΕΙΛΑΤΟ | ».

2eme ligne : « vac. ΔΙΟΓΕΝΥΣ Ο ΠΑΤΗ[Ρ Α]ΥΤΟΥ ΚΑΙ ΑΤΤΑΛΛΙΣ v. |ΚΑΙ ΥΠΕΡ  
ΑΤΤΑΛ|ΟΥ ΤΟΥ ΘΕΙΟΥ ΤΟ ΚΑ| Θ' ΕΑΥΤΟΝ ΜΕΡΟΣ v. ΑΠΟΚΑ| [Θ]ΕΣΣΤΗΣΕΝ|  
vac. ». <sup>513</sup>

Sur le portique nord figurait l'inscription suivante<sup>514</sup> :

« ἈΦΡΟΔΕΙΤΗ - ΘΕΙΣ ΣΕ|ΒΑΣΤΟΙΣ – Τ[ὠιδήμωι .. ? .. Ἀτταλῖς ? Μενεκράτους  
τ]ΟΥ ἌΝΔΡΩ[νοῦ ἌΠΦΙΟ] v ? ... »

Le fait que le complexe soit consacré à Claude non divinisé permet de savoir que la mise en place de l'inscription a été faite lors de son principat (41 - 54 ap. J.C.).

Les inscriptions et les effigies de Néron ne peuvent donc avoir été ajoutées que par la suite. Une inscription nous fait part de la restauration des portiques, suite au tremblement de terre

---

511 D'après l'inscription retrouvée au portique sud ; REYNOLDS 1981, p. 317 – 318 ; *Iaph2007* 9. 25.

512 L'indication (étoile) ou (dauphin) indique la présence de petites étoiles et d'un dauphin qui marquent les arrêts dans l'inscription.

513 Traduction : « A Aphrodite, au dieu Auguste [ ... ], à Tibère Claude César et au peuple. Tiberius Claudius Diogènes, philopolitès, a fait ériger une partie (du bâtiment), comme l'avait promis Diogènes, son père, Attalis, et également au nom de son oncle Attalos et en son propre nom ».

514 L'attribution de l'inscription au portique nord n'est pas certaine mais elle semble logique vis-à-vis de l'autre inscription qui elle, appartient bien au portique sud.

survenu à cette période, pendant son principat, ainsi, les mentions de Néron ont dû être ajoutées à cette occasion<sup>515</sup>.

La restauration ne peut pas être postérieure à Néron car les têtes de l'empereur ont été volontairement endommagées et les inscriptions mentionnant son nom martelées. La restauration a donc eu lieu avant la *damnatio memoriae* de Néron<sup>516</sup>.

La construction du sanctuaire fut entreprise par deux familles d'Aphrodisias. Nous en avons connaissance grâce aux inscriptions, précédemment indiquées, présentes sur le site. Elles nous apprennent que le *propylon* et le portique nord furent dédiés par deux frères, Ménandre et Eusèbes, ainsi que la femme de ce dernier, Apphias. Suite à un tremblement de terre, Apphias<sup>517</sup> restaura les structures avec sa fille, Tata, et ses deux petits-fils, Ménandre et Eusèbes<sup>518</sup>. Quant au temple et au portique sud, des inscriptions nous apprennent que ces constructions furent le projet de deux autres frères, Diogènes et Attalus, ou de Diogènes avec l'épouse d'Attalus, Attalis Apphion, Attalus étant probablement mort lors du début de la construction des édifices<sup>519</sup>. Par ses inscriptions on apprend également que c'est le fils de Diogènes, Tiberius Claudius Diogènes, qui s'occupa de la restauration.

L'hypothèse la plus probable, et même certaine à ce jour, est que la construction du *Sebasteion*, celle du *Propylon* et celle du temple, furent entreprises sous Tibère, mais suite à un tremblement de terre elles furent interrompues pour reprendre sous Claude et terminées sous Néron.

---

515 On sait par Ammien Marcellin que la région est sujette aux tremblements de terre, tout particulièrement à l'occasion de celui de 358 puis dans les années 360, AMMIEN MARCELLIN, *Histoire de Rome*, XVII, 7, 1-8. En ce qui concerne le tremblement de terre qui eut lieu au Ier siècle ap. J.C., et qui donna lieu aux restaurations entreprises sur le *Sebasteion*, seule l'inscription nous en fait part.

516 Néron fut victime de la *damnatio memoriae* de fait, mais pas de droit, cf. SUÉTONE, *Néron*, XLIX, 2.

517 Il ne s'agit pas de l'épouse d'Eusebes précédemment indiquée.

518 On ne saurait dater cette restauration, mais comme l'indique Roland Smith, « the original brothers had obviously died », SMITH 1987, p. 90.

519 SMITH 1987, p. 90.

On sait grâce à une inscription, que Diogènes était prêtre du culte d'Aphrodite car celle-ci indique qu'il porte le titre de « prêtre d'Aphrodite et de la Sûreté des Augustes divins »<sup>520</sup>, il est donc chargé, par la même occasion, du culte impérial. Comme nous l'indique l'inscription présente sur le portique sud du *Sebasteion*, le portique fut entrepris par Diogènes, mais ce fut son fils Tiberius Claudius Diogènes qui l'acheva. On peut donc en conclure que le grand prêtre d'Aphrodite ne vit pas la fin de la construction et mourut avant celle-ci.

Pour Ménandre et Eusèbes, nous n'avons aucune indication. Néanmoins, nous savons que le père de Diogènes fut un certain Menandros d'après les inscriptions retrouvées et précédemment indiquées. Il se pourrait donc qu'il y ait un lien de parenté entre Ménandre et Eusèbes avec Diogènes, mais il ne s'agit là que d'une simple hypothèse qui ne peut être confirmée.

Plusieurs éléments nous permettent de savoir ce que représentaient les panneaux du portique nord. Tout d'abord nous allons traiter les inscriptions qui nous permettent à coup sûr d'en connaître le contenu iconographique.

Au total 16 bases qui comportent une inscription ont été retrouvées, parmi elles deux types d'allégories, les ethnies et les éléments (PL. LXXII - LXXV).

Pour les ethnies il existe deux sortes d'inscriptions. Il y a les noms de peuples, les ethnies proprement dites qui sont composées du terme ΕΘΝΟΥΣ suivi du nom du peuple dont il est question au génitif (PL. LXXII – LXXV. 1). Pour les autres, au nombre de trois, il n'est inscrit que le nom de l'île au nominatif (PL. LXXV. 2 - 4). Les éléments sont inscrits également au nominatif.

---

520 *Iaph2007* 15. 261 1. 4 - 11 – *CIG* 2778 : « ἱερέα {γε}νόμενον θεῖας Ἀφροδείτης καὶ θεῶν Σεβαστῶν Ἀμε|ρμνίας, γυμνασιαρχήσαντα καὶ στεφανηφορήσαντα καὶ ἰ|ερατ|εύσαντα τῶν Σεβαστῶν ὑπερβαλλούσαις φιλοδοξίαις καὶ |πανδήμοις ἐστίασ|ε|σιν, καὶ τὰς ἀρχὰς τε|λέσαντα φιλωδόξως καὶ τὰ λοιπὰ ε|ύ|σεβ|ῶ|ς ». (trad. de Robert 1966 « Qui a été prêtre de la déesse Aphrodite et de la Sécurité des dieux Augustes, gymnasiarque, stéphanéphore ; il a été prêtre des Augustes avec une libéralité exceptionnelle et a offert des repas publics à tout le peuple ; il a accompli les autres magistratures avec dévouement et les autres (prêtrises) avec piété »).

On ne sait pas exactement combien de reliefs représentaient les ethnies sur les 100 présents sur le portique nord (PL. LXXVI – LXXVII). Ces panneaux sont conservés au Musée d'Aphrodisias (PL. LXXIX. 2).

Parmi les reliefs retrouvés, seule l'inscription de l'ethnie des *Piroustae* (PL. LXXIV. 4, LXXVIII) et une figure féminine semblent se relier l'une à l'autre. Les *Piroustae* sont représentés sous la forme d'une femme casquée et armée d'un bouclier (PL. LXXVI. 1). En la voyant, le rapprochement avec une représentation de la déesse Athéna est inévitable, ce qui peut indiquer que l'artiste qui a réalisé ce relief ne devait rien savoir des caractéristiques de ce peuple et a donc pris un modèle grec pour en faire la figuration. Pour cette ethnie, le doute est impossible puisque le relief avec la figure féminine comporte le nom du peuple. Roland Smith y voit la marque de tâcherons afin qu'ils n'associent pas la mauvaise base à la mauvaise « statue » représentée sur la partie supérieure<sup>521</sup>. Cela indique donc que les figurations féminines ne représentaient pas avec évidence les ethnies illustrées, mais cela peut s'expliquer par le fait que nous nous situons en Asie et que les peuples alpins sont totalement étrangers aux habitants d'Aphrodisias. D'ailleurs, la présence de ces peuples illustrant les confins de l'Empire marque le côté exotique et renforce l'idée qu'Auguste était le « maître du monde sur terre et sur mer ».

A partir d'éléments iconographiques, certains liens peuvent être effectués, et ainsi permettre quelques hypothèses sur d'éventuels rattachements entre les diverses parties composant le panneau, mais dans certains cas la signification d'un attribut peut être multiple. Ainsi, un relief représente une figure féminine accompagnée d'un petit taureau (PL. LXXVI. 2). Le lien peut être effectué avec le taureau de Cnossos, terrassé par Héraclès, on aurait donc la présence de la Crète. Pourtant, d'après l'iconographie de la figure, il pourrait s'agir de la Dacie de par sa coiffure et la position de ses bras croisés et un sein dénudé. Tous ces éléments laissent percevoir une attitude de soumission comme l'indique Roland Smith, et la Crète est loin de faire partie des territoires les plus soumis à Rome car elle compose une province avec la Cyrénaïque. De plus, à proximité de la figuration a été découverte une base sur laquelle figure l'inscription ΕΘΝΟΥΣ ΔΑΚΩΝ (PL. LXXIII. 3), ce qui amplifie

---

521 SMITH 1989, p. 58.

l'appartenance de cette personnification au peuple de Dacie. Au musée d'Aphrodisias, consacré aux vestiges issus du sanctuaire, la base sur laquelle figure l'inscription ΕΘΝΟΥΣ ΔΑΚΩΝ est associée à la figure féminine accompagnée d'un taureau. La coupure haute de la base et la partie basse de la figuration semblent correspondre.

Pour ce qui est du mode de représentation des différents peuples, on remarque qu'il existe une variante qui met en avant le caractère plus ou moins de provincialisation. Certaines figurations sont dans une attitude qui semble captive, tandis que d'autres semblent totalement romanisées. Il y a la volonté, de la part de l'artisan, de représenter les peuples de façon plus ou moins civilisée.

Un des reliefs illustre une figure féminine à la façon hellénistique dont le modèle est probablement issu d'une statue de Thasos (PL. LXXVI. 3). Roland Smith l'assimile sans grande certitude à l'allégorie de la Sicile en raison de l'iconographie de type hellénistique qu'il associe à une des trois îles et de par la proximité du panneau avec la base qui comporte l'inscription ΣΙΚΕΛΙΑ (PL. LXXV. 4).

Bien qu'aucune inscription n'en fasse mention, il se pourrait qu'un des panneaux illustrant les ethnies ait représenté le peuple éthiopien. Cette certitude de la part de Roland Smith est due à la présence d'une base de statue, dont l'inscription a été cassée et perdue, sur laquelle figure un masque à la coiffure africaine exceptionnelle, composée de tresses et dont les traits du visage sont négroïdes. Roland Smith le rattache à l'*ethnos* de l'Éthiopie en raison de cette caractéristique physique du peuple<sup>522</sup>.

Huit bases ont été retrouvées avec l'inscription et le décor composé d'un masque. Rien ne permet de faire le lien entre le nom de l'ethnie et le masque, de plus aucun élément iconographique présent ne permet une attribution à un quelconque peuple. C'est pourquoi il est impossible de faire un éventuel lien entre des bases avec uniquement le masque et des inscriptions isolées. Il serait donc étonnant que le masque que Roland Smith assimile au

---

522 A cela R. Smith explique la présence éventuelle de l'*ethnos* d'Éthiopie. SMITH 1988, p. 55. Si les *ethnie* représentées illustrent bien les peuples vaincus par Auguste, l'Éthiopie en fait partie comme en témoigne Auguste dans son testament. AUGUSTE, *Res Gestae Divi Augusti*, 26.

peuple éthiopien, le soit réellement. S'il représentait bien l'Éthiopie, il s'agirait du seul cas conservé pouvant être relié de façon claire à un peuple. Toutefois le doute persiste car Auguste vainquit bien les Éthiopiens entre 24 et 22 av. J.C.<sup>523</sup>. Pour les autres panneaux, seul le recollement entre deux fragments qui s'emboîtent permet de les unir avec certitude les uns aux autres.

Il est plus probable que les ethnies étaient positionnées dans le portique en fonction de leur localisation géographique. En effet, les peuples situés dans l'ouest de l'Empire romain ont leur représentation qui a été retrouvée dans la partie ouest du portique. Il en est de même pour les peuples de la partie est de l'Empire, ou à l'est de l'Empire, découverts dans la partie est du portique (PL. XXV). Ainsi, les inscriptions des quatre peuples de l'Illyrie et du mi-Danube ont été retrouvées à l'ouest du portique, tandis que celles du Bosphore, des Juifs, des Besses et des Daces ont été découvertes à l'est du portique avec celles des trois îles Sicile, Crète et Chypre. La Sicile se trouvant géographiquement à l'ouest de l'Empire, il se pourrait que les îles aient été volontairement représentées à part, à l'extrême est du portique, afin de symboliser leur positionnement au sein de la Mer Méditerranée, mer qui constitue le centre de l'Empire romain. L'idée d'une organisation des ethnies sur le portique en fonction de leur emplacement géographique dans l'Empire n'est donc pas à exclure.

Tous les peuples présents ne présentent pas le même statut. En effet, l'Égypte et la Judée deviennent des provinces romaines sous Auguste, alors que la Sicile elle l'est déjà depuis le IIIe siècle av. J.C. Quant à certains peuples, ils font partie de provinces romaines, tel est le cas des *Iapodes* pour l'*Illyricum*<sup>524</sup>, les *Callaeci* pour l'Hispanie Tarraconaise, les *Dardani* pour la Mésie et les *Piroustae*, avec les *Andizeti* pour la Pannonie<sup>525</sup>. Il en est de même pour la Crète et Chypre qui constituent une partie de province avec la Cyrénaïque pour la première et la Cilicie pour la seconde.

Pour les autres peuples, ils ne sont pas encore incorporés dans l'Empire romain ou ne le seront jamais. Ainsi les *Rhaeti* et les *Trumpilini* font partie du territoire ne devenant une province romaine que suite à la mort d'Auguste en 15 ap. J.C. Il en est de même pour les

---

523 AUGUSTE, *Res Gestae Divi Augusti*, 27, 3 ; DION CASSIUS, LIV, 4, 5.

524 La province créée en 9 av. J.C. sera divisée entre la Pannonie et la Dalmatie en 10 ap. J.C.

525 Province créée en 10 ap. J.C.

*Bessi*, peuple de Thrace, territoire qui deviendra province romaine en 46 ap. J.C., l'Arabie qui prendra le statut de province en 105 et la Dacie en 107. Quant aux *Bosphori*, ils ne seront jamais inclus dans l'Empire.

Tout d'abord, en représentant l'ethnie, il y a une volonté de figurer la division naturelle de la frontière et de ses alentours. Elle se dissocie de la province et de la cité qui elles, représentent le côté administratif de l'Empire romain.

Joyce Reynolds voit à travers les représentations d'ethnies les figurations géographiques des victoires d'Auguste<sup>526</sup>. Mais comme l'indique Roland Smith la Crète et Chypre ne font pas partie des victoires augustéennes<sup>527</sup>. Selon moi, il faut tout de même considérer les deux îles comme étant des victoires du premier empereur dans la mesure où Antoine, lorsqu'il avait autorité sur l'Orient romain pendant le *triumvirat*, avait distribué les îles à sa femme Cléopâtre VII, et à leurs enfants. Ainsi l'empereur leur redonne leur indépendance vis-à-vis de Rome, suite à la victoire d'*Actium* sur Antoine et Cléopâtre, en les réintégrant à l'Empire pendant son *principat*. Il peut donc être fait allusion à des victoires, sans en être réellement, car les territoires redeviennent romains.

Bon nombre des peuples représentés illustrent en effet, des peuples qui ont été vaincus par Auguste. Ainsi les *Iapodes* furent conquis par Octavien lors de son *triumvirat* en 36 - 35 av. J.C., les *Dardani* en 29 av. J.C. En tant qu'empereur Auguste vainquit les *Callaeci* à la moitié des années 20 av. J.C., les Arabes en 25 av. J.C., les *Rhaeti* en 15 av. J.C., le Bosphore en 14 av. J.C., les Besses à plusieurs reprises en 35, 29 et 11 av. J.C., les *Andizeti* et les *Piroustae* de 13 à 9 av. J.C. puis de 6 à 8 ap. J.C., les *Trumpilini* de 7 à 6 av. J.C. et les Daces de 1 av. J.C. à 4 ap. J.C.<sup>528</sup>.

Il n'y a donc pas la volonté de représenter des peuples romanisés. Ce mode de représentation n'est pas innovant comme on a pu l'observer précédemment avec le cas des *quattuordecim nationes* de Coponius au Théâtre de Pompée<sup>529</sup>. On ne peut que supposer qu'il y ait une volonté de représenter les peuples au moment de leur conquête ou de leur reconquête, juste

---

526 REYNOLDS 1986, p. 115 - 116.

527 SMITH 1990, p. 92.

528 AUGUSTE, *Res Gestae Divi Augusti*, 26 - 27 ; DION CASSIUS, LI, 23 ; *Ibidem*, LIV, 22 - 24.

529 Cf. p. 129 – 145.

avant leur incorporation dans l'Empire romain pour ceux qui s'y sont vus intégrés. Le terme EΘNOΥΣ utilisé devant chaque peuple, sauf pour les trois îles, indique bien qu'il est fait directement référence aux peuples. La période augustéenne est riche en conquêtes comme nous en témoigne le testament d'Auguste<sup>530</sup>, quelques sources d'auteurs antiques<sup>531</sup> et les trophées érigés à travers l'Empire<sup>532</sup>. Le lien avec la volonté d'illustrer, à travers des peuples figurés sous la forme d'allégories, une liste des peuples vaincus par Auguste est inévitable. Néanmoins tous les peuples conquis ne pouvaient pas être présents sur le portique nord du *Sebasteion*. Roland Smith parle de 50 entrecolonnements. A raison de deux étages occupés par des panneaux, cela représenterait 100 reliefs, mais tous ne figurent pas des ethnies. Sachant que sur l'inscription de la Turbie se trouvent 45 noms de tribus dont un seul est

530 AUGUSTE, *Res Gestae Divi Augusti*, 25 - 33.

531 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, III, 136.

532 Le Trophée de Saint-Bertrand-de-Comminges dans les Pyrénées, cf. BOUBE 1996. Le Trophée de la Turbie (ou Trophée des Alpes) dans les Alpes, cf. FORMIGE 1949 ; BINNINGER 2009. Ce dernier trophée indique dans la liste des peuples alpins conquis celui des Trumpilini, présents sur le *Sebasteion*. Selon Pline l'Ancien l'inscription est la suivante : « IMP · CAESARI DIVI FILIO AVG · PONT · MAX · IMP · XIII · TR · POT · XVII · S · P · Q · R · QVOD EIVS DVCTV AVSPICISQVE GENTES ALPINAЕ OMNES QVAE A MARI SVPERO AD INFERVM PERTINEBANT SVB IMPERIVM P · R · SVNT REDACTAE · GENTES ALPINAЕ DEVICTAE TRVMPILINI · CAMVNNI · VENOSTES · VENNONETES · ISARCI · BREVNI · GENAVNES · FOCVNATES · VINDELICORVM GENTES QVATTVOR · COSVANETES · RVCINATES · LICATES · CATENATES · AMBISONTES · RVGVSCI · SVANETES · CALVCONES · BRIXENETES · LEPONTI · VBERI · NANTVATES · SEDVNI · VARAGRI · SALASSI · ACITAVONES · MEDVLLI · CENNI · CATVRIGES · BRIGIANI · SOGIONTI · BRODIONTI · NEMALONI · EDENATES · VESVBIANI · VEAMINI · GALLITAE · TRIVLLATI · ECDINI · VERGVNNI · EGVITVRI · NEMATVRI · ORATELLI · NERVSI · VELAVNI · SVETRI », PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, III, 136-137 (ou III, 24, 4) (Trad. d'Émile Littré : « À l'empereur César Auguste, fils du divin Jules, Grand pontife, *Imperator* pour la XIV<sup>e</sup> fois, investi de la puissance tribunitienne pour la XVII<sup>e</sup> fois, le Sénat et le peuple romain ont fait ce monument, en mémoire de ce que, sous ses ordres et ses auspices, tous les peuples alpins, qui s'étendaient de la mer Supérieure jusqu'à la mer Inférieure, ont été soumis à l'Empire romain. Peuples alpins vaincus : les Triumpilins, les Camunes, les Vénostes, les Vennonètes, les Isarciens, les Breunes, les Génaunes, les Focunates, quatre nations vindéliennes, les Consuanètes, les Rucimates, les Licates, les Caténates, les Ambisuntes, les Rugusces, les Suanètes, les Calucons, les Brixentes, les Lépondiens, les Vibères, les Nantuates, les Sédunes, les Véragres, les Salasses, les Acitavons, les Médulles, les Ucènes, les Caturiges, les Brigians, les Sogiontiens, les Brodiontiens, les Némalones, les Édénates, les Ésubians, les Véamins, les Gallites, les Triulattes, les Ectins, les Vergunnes, les Éguitures, les Némentures, les Oratelles, les Néruses, les Vélaunes, les Suètes. ».

mentionné sur les inscriptions retrouvées du *Sebasteion*, on imagine mal que tous les peuples vaincus par Auguste pouvaient y figurer. Pourtant, Roland Smith indique que ce monument pourrait nous aider à déterminer quelles étaient les autres ethnies représentées sur le portique nord du *Sebasteion*, et cela en lien avec l'*Altar* de Lyon<sup>533</sup>. Paolo Liverani fait également le lien entre le trophée de la Turbie et le *Sebasteion* indiquant « i Reti e soprattutto i Trumplini, noti per essere ricordati per primi nel monumento di La Turbie e forse qui menzionati sinèdoche a rappresentare tutta la serie di piccole tribù sottomesse assieme a loro »<sup>534</sup>.

Ces reliefs ont été érigés par les successeurs d'Auguste, dans la période chronologique julio-claudienne. Il s'agit donc d'un hommage au premier des empereurs romains en mettant en évidence ses conquêtes, cela probablement dans le but de montrer la puissance de Rome et de légitimer le nouveau mode gouvernemental, le principat. Mettre en avant l'efficacité militaire de Rome permet de faire oublier que la capitale romaine se trouve entre les mains d'un seul et même homme, tel le roi dans les premiers temps de Rome.

Une autre particularité est celle de la représentation iconographique des ethnies. Il s'agit de peuples vaincus, pourtant, ceux-ci ne sont pas représentés comme tels. On est loin du crocodile enchaîné à un palmier afin d'illustrer un peuple soumis comme l'Égypte (PL. LVIII. 2 - 4). Sur les reliefs du portique nous avons affaire à la représentation de peuples tels que nous les retrouverons un siècle plus tard sur l'*Hadrianeum* de Rome où figurent les personnifications des provinces romaines *pia et fidelis*<sup>535</sup>.

Il est fort probable que ces reliefs soient la copie d'autres reliefs existant à Rome. Bien entendu ces copies ne seraient pas exactes puisqu'elles comportent des particularités que l'on ne retrouve pas à Rome. Il pourrait s'agir de répliques du fameux *Porticus ad Nationes* cité par Servius<sup>536</sup>. Étant donné que le portique et les statues en question n'ont jamais été

---

533 SMITH 1987, p. 96, n. 24. Pour l'*Altar* de Lyon cf. STRABON, IV, 192 ; TURCAN 1982, p. 607 – 642. Robert Turcan pense que les inscriptions mentionnant les soixante peuples étaient bien sur l'autel, mais que les soixante statues qui représentaient ces mêmes peuples se trouvaient « à côté de l'autel monumental, ... dans l'*area* du sanctuaire », p. 610.

534 LIVERANI 1995, p. 229.

535 Cf. Fiche 1 sur l'*Hadrianeum* de Rome, p. 263 ss.

536 SERVIUS, *Ad Aen.*, VIII, 721.

retrouvés, il n'est pas possible de les comparer au *Sebasteion* d'Aphrodisias, néanmoins un quelconque lien entre les deux reste possible.

Le portique nord n'était pas uniquement composé d'ethnies. On retrouve également des représentations d'allégories universelles figurant le Jour et l'Océan. En effet, parmi les inscriptions retrouvées à l'extrémité est du portique nord figurent celles de *Hemera* (le Jour) (PL. LXXIX. 1) et d'*Okeanos* (l'Océan).

ἩΜΕΡΑ

ὨΚΕΑΝΟΣ

Roland Smith est certain que figuraient également la Nuit et la Terre en opposition aux éléments retrouvés, avec éventuellement la présence de l'ouest et de l'est<sup>537</sup>. Si tel est le cas, je rajouterai l'éventualité qu'il y a également la présence du nord et du sud, ainsi tous les points cardinaux seraient représentés, servant sans doute à localiser géographiquement les différents peuples les uns des autres. De plus, on peut imaginer une répartition des reliefs par une opposition d'emplacement des éléments contraires. Par exemple le Jour serait à l'est du portique, tandis que la Nuit serait à l'ouest. Selon Roland Smith les allégories universelles se trouvaient sur une partie du second étage.

Il est alors inévitable de faire le lien avec les allégories cosmiques et universelles présentes lors de la procession de Ptolémée II à Alexandrie en 262 av. J.C.<sup>538</sup>. Il en est de même près

---

537 SMITH 1990, p. 92.

538 ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, *Les Deipnosophistes* (ou *Le Banquet des Sages*), V, 197d : « Πρώτη δ' ἐβάδιζεν ἡ Ἑωσφόρου· καὶ γὰρ ἀρχὴν εἶχεν ἡ πομπὴ καθ' ὃν ὁ προειρημένος ἀστὴρ φαίνεται χρόνον. Ἐπειθ' ἡ τοῖς τῶν βασιλέων γονεῦσι κατωνομασμένη. Μετὰ δὲ ταύτας αἱ τῶν θεῶν ἀπάντων, οἰκείαν ἔχουσαι τῆς περὶ ἕκαστον αὐτῶν ἱστορίας διασκευήν. Τὴν δὲ τελευταίαν Ἑσπέρου συνέβαινε εἶναι, τῆς ὥρας εἰς τοῦτον συναγούσης τὸν καιρὸν. Τὰ δὲ κατὰ μέρος αὐτῶν εἴ τις εἰδέναι βούλεται, τὰς τῶν πεντετηρίδων γραφὰς λαμβάνων ἐπισκοπεῖτω. » (trad. de Lefebvre de Villebrune, 1789 : « La bannière de l'étoile du matin partit la première; car ce fut au lever de cet astre que l'on se mit en marche. Après elle s'avancait la bannière qui portait le nom des père et mère du roi et de la reine : elle était suivie de tous les corps, qui chacun avaient en tête les bannières de leur divinité, et mis d'une manière convenable à l'histoire de ces dieux. La marche fut close par la bannière de l'étoile du soir, la saison concourant avec la marche de ces différents corps pour en terminer alors le passage ; mais si l'on veut à cet égard des détails particuliers, on jettera les yeux sur les tableaux qui représentent les cérémonies qui se font tous les cinq ans. »). La traduction du texte indique qu'il s'agit de représentations sur des bannières, mais il se pourrait qu'il s'agisse

d'un siècle plus tard avec Antiochos IV, à Daphné en 167 av. J.C., pompe qui est connue par les écrits d'Athénée de Naucratis et de Polybe<sup>539</sup>. Il nous y apprend que dans le cortège étaient présentes les statues de la Nuit, du Jour, de la Terre, du Ciel, du Matin et du Midi. Il se pourrait que cette procession ait eu une influence sur la présence des allégories sur le portique nord du *Sebasteion*, tout comme lors des triomphes impériaux avec la présence de personifications géographiques dans le cortège.

La présence de ces éléments pourrait justifier celle des ethnies, l'ensemble transmettant un message à tous ceux qui purent observer le portique et sa décoration. Avec la présence de l'Océan et celle supposée de la Terre, on a la présence des ethnies qui sont présentes sur Terre (avec les ethnies) et sur Mer (avec les îles), marquant le pouvoir universel d'Auguste sur le monde entier<sup>540</sup>.

En plus de ces reliefs, Romand Smith y attribue ceux représentant une allégorie accompagnée d'un empereur. Dans un premier temps ces reliefs étaient attribués au portique sud, avec les autres représentations des empereurs julio-claudiens, mais Roland Smith considère qu'il est plus censé de les localiser sur le portique nord<sup>541</sup>.

---

de statues ».

539 ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, *Les Deipnosophistes (ou Le Banquet des Sages)*, V, 195 b : « Εἶπετο δ' αὐτοῖς καὶ Νυκτὸς εἶδωλον καὶ Ἡμέρας, Γῆς τε καὶ Οὐρανοῦ, καὶ Ἡοῦς καὶ Μεσημβρίας. Τὸ δὲ τῶν χρυσωμάτων καὶ ἀργυρωμάτων πλῆθος οὕτως ἄν τις ὑπονοήσειεν ὅσον ἦν· ἐνὸς γὰρ τῶν φίλων Διονυσίου τοῦ ἐπιστολιαγράφου χίλιοι παῖδες ἐπόμπευσαν ἀργυρώματα ἔχοντες, ὧν οὐδὲν ἐλάττον' ὀκτῆν εἶχεν δραχμῶν χιλίων. Βασιλικοὶ δὲ παῖδες παρηῆλθον ἑξακόσιοι χρυσώματα ἔχοντες. Ἐπειτα γυναῖκες ἐκ χρυσῶν καλπίδων μύροις ἔβαινον εἰς διακοσίας. » (trad. de Lefebvre de Villebrune, 1789 : « Elles étaient suivies des statues de la nuit, du jour, de la terre, du ciel, de l'aurore et du midi. On peut conjecturer de ce qui suit, quelle était la quantité des vases d'or et d'argent. Denys, l'un des amis d'Antiochus, et son secrétaire pour les lettres, avait fait venir à ce cortège mille enfants, portant chacun un vase d'argent, qui ne pesait pas moins de mille dragmes. Six cents autres enfants que le roi avait réunis, marchaient à leur suite, portant aussi des vases d'or : deux cents femmes, ayant chacune un pot de parfum, en faisaient des aspersion le long de la marche. ») ; POLYBE, XXXI, 3.

540 Cf. p. 47 ss.

541 SMITH 1987, p. 128 ; SMITH 1988, p. 53.

En ce qui concerne la position des panneaux avec les bases sur le portique nord, il se pourrait qu'il y ait eu un arrangement des différents masques avec, sur chaque travée des pièces du portique, un masque légèrement tourné vers la droite ou vers la gauche, un masque de face au centre, et la troisième position, tournée vers la droite ou la gauche suivant le premier masque<sup>542</sup>. Cet agencement reste difficile à prouver. Pour en être certain il faudrait pouvoir reconstituer la décoration du portique avec l'emplacement exact de chaque panneau, ce qui n'est pas possible à ce jour. Parmi les masques retrouvés, onze sont représentés de front, trois sont dirigés vers la droite et deux vers la gauche. En ce qui concerne le panneau représentant le Jour, à supposer qu'il y ait eu également celui de la Nuit, cela pourrait indiquer que les conquêtes augustéennes furent remportées jour et nuit. Quoi qu'il en soit, en représentant les victoires d'Octavien / Auguste, ce portique lui est totalement consacré : une sorte d'hommage rendu à l'empereur défunt.

Le portique sud était, quant à lui, décoré de reliefs sur lesquels on pouvait apercevoir des représentations mythologiques grecques, avec celles des empereurs julio-claudiens et leur famille. La façade de chaque pièce présente dans le portique était composée de trois panneaux séparés de colonnes corinthiennes (PL. LXXI). On y retrouve de nombreuses allusions à Rome et à Aphrodite à travers les monuments mythologiques, permettant ainsi de faire le lien entre la culture grecque et la culture romaine. Ainsi on a la représentation d'Énée fuyant Troie accompagné d'Aphrodite iconographie innovante puisque habituellement on retrouve le Prince troyen en compagnie de son père Anchise et son fils Ascagne (ou Iule). On retrouve un autre fragment sur lequel on peut observer une louve allaitant un enfant, il s'agit de la Louve Capitoline avec Romulus et Rémus. Ces deux reliefs figurent les origines de Rome, l'un à partir des mythes grecs, l'autre marquant le lien entre le premier roi de Rome et les empereurs romains.

Ces reliefs reprennent l'iconographie de nombreux complexes impériaux, bâtis sous l'initiative d'empereurs, tels le *Forum* d'Auguste qui comportait les statues d'Énée et de Romulus dans les absides, l'*Ara Pacis* dont les reliefs en question ont été retrouvés, le *Forum* de Meridà avec des fragments représentant la fuite d'Énée, *etc.* Il s'agit de thèmes récurrents particulièrement appréciés au début de l'Empire en raison de la « propagande »

---

542 SMITH 1988, p. 53.

mise en place sur les origines de Rome afin de justifier la légitimité d'Auguste et de ses successeurs à la tête de Rome. Il y a donc bien une volonté de représenter la même iconographie que celle retrouvée surtout à Rome. Néanmoins, comme on vient de le voir, la présence d'Aphrodite indique la liberté prise de la part du sculpteur vis-à-vis du modèle romain. Cela accentue l'idée que nous sommes dans une cité qui lui est dédiée de par le nom, mais renforce également le lien entre la cité et les empereurs en appuyant iconographiquement sur ce lien de descendance entre la divinité et les empereurs.

Après avoir fait le lien architectural du *Sebasteion* avec les *fora* impériaux romains, on ne peut que constater la même chose pour l'iconographie avec néanmoins une souplesse de celle-ci à Aphrodisias, sans doute parce que les commanditaires n'étaient pas des empereurs ou ne faisant pas partie de leur famille.

Sur des reliefs du portique sud représentant des empereurs, ceux-ci sont parfois accompagnés de petits personnages en posture de soumission. Il s'agit là encore de peuples captifs, comme pour les reliefs du portique nord, mais cette fois-ci en compagnie de l'empereur qui les a vaincus. Dans la majorité des cas, ces peuples ne sont pas représentés seuls avec l'empereur. On y voit également une divinité ou une allégorie. Les captifs sont représentés de taille bien inférieure aux autres personnages, ce qui renforce leur soumission et la grandeur de l'empereur de même stature que les allégories et divinités figurées en sa compagnie et de même taille que lui. De plus, les peuples illustrés ne le sont pas forcément sous la forme d'une personnification féminine. Quelques fois on retrouve les habitants des peuples illustrés par un homme et parfois par une femme. Dans ce dernier cas on ne saurait vraiment dire s'il s'agit d'une habitante – comme on le retrouve parfois dans les représentations de trophées – ou si nous avons bien affaire à une personnification, celle d'une ethnie.

Sur l'ensemble des panneaux du portique sud, trois reliefs ont été retrouvés avec la présence d'une figure féminine illustrant un peuple (PL. LXXX). Parmi ceux-ci, un se détache des deux autres en raison de la mise en œuvre de son iconographie, il s'agit de celui que Roland

Smith identifie comme étant « Un Empereur avec le Peuple ou le Sénat romain »<sup>543</sup>. Sur le panneau, la présence du trophée indique très clairement la victoire de l'Empereur sur le peuple représenté à partir de la femme captive. Cette idée de victoire est renforcée par la couronne que tend le Peuple ou le Sénat romain au-dessus de la tête de cet empereur. L'identification de ce dernier n'est pas certaine, mais sa nudité indique que l'empereur en question est divinisé, donc défunt. Si ce panneau est contemporain de Tibère, il ne peut s'agir que d'Auguste, en revanche, s'il date de Claude ou de Néron, il pourrait s'agir de Tibère ou de Caligula, ou encore de Germanicus que l'on retrouve dans certains reliefs en tant qu'héritier du *Princeps*. Les traits du visage semblent correspondre à ceux d'Auguste, mais sans grande certitude puisque nous avons affaire à un art oriental qui représente les figures de façons différentes de celles de Rome. Ainsi, sur des reliefs où les empereurs sont identifiés, en partie par des inscriptions, le lien n'est pas toujours physiquement évident.

S'il s'agit bien d'Auguste, il est fort probable que nous ayons sur ce relief la représentation allégorique de l'un de ses triomphes. En effet, le Peuple ou le Sénat romain qui couronne l'empereur indique qu'il reconnaît la victoire d'Auguste. Sachant que le triomphe était décerné par le Sénat de Rome, et parfois par le Peuple romain dans des cas exceptionnels, on pourrait avoir affaire à la représentation de cette symbolique. Il s'agit donc bien d'un des triomphes d'Auguste, avec soit la Dalmatie, soit la Pannonie ou soit l'Égypte<sup>544</sup>. Malheureusement aucun élément ne permet l'identification de l'ethnie dont il est question. Il pourrait également s'agir d'une représentation de Germanicus triomphant, auquel cas on aurait la figuration de la Germanie à travers la figure féminine.<sup>545</sup>

Les deux autres reliefs sur lesquels on peut observer une figure féminine illustrant une ethnie sont les panneaux illustrant l'Empereur Claude avec *Britannia* (PL. LXXXI) et l'Empereur Néron avec *Armenia* (PL. LXXXII). Tous les deux figurent un des deux

---

543 SMITH 1987, n° 5 p. 112 – 115, pl. XII – XIII.

544 Auguste célébra un premier triomphe en 36 av. J.C., alors qu'il était encore nommé Octavien. Ce triomphe fut remporté sur la Dalmatie. Quant au second triomphe dont il bénéficia, il le remporta sur la Dalmatie (à nouveau), la Pannonie et l'Égypte, lui donnant ainsi droit à un triple-triomphes. Cf. SUÉTONE, *Aug.*, XVII ; *Ibidem.*, XXII ; *Idem*, *Tib.*, VI.

545 Germanicus triomphe sur la Germanie en 17 ap. J.C. Cf. TACITE, *Ann.*, I, 55 ; *Ibidem*, II, 26 ; *Ibidem*, II, 41 ; SUÉTONE, *Cal.*, I ; *Ibidem*, III ; *Ibidem*, LXVII.

empereurs, en compagnie de la personnification géographique. L'identification des nations a pu être établie grâce à la présence d'une inscription en base de chaque panneau. Ces panneaux se trouvaient autour de la représentation d'une Victoire portant un trophée, identifiée par l'inscription comme étant la « Victoire des Augustes / Empereurs » : « NEIKH ΣΕΒΑΣΤΟΝ »<sup>546</sup>. Dans chaque cas, le panneau et la base sur laquelle figure l'inscription sont constitués de deux blocs.

Contrairement au panneau précédent avec le Peuple ou le Sénat romain (PL. LXXX), il ne s'agit plus d'une scène passive mais d'une scène active. L'empereur Claude ne figure plus debout dans une posture statique mais il est en pleine action, prêt à frapper l'ethnie qui est soumise à ses pieds, sans défense. Bien que l'idée de victoire impériale soit transmise dans tous les reliefs, le message narratif de celui de Claude avec *Britannia* et de celui de Néron avec *Armenia*, est totalement différent. Cela indique que les trois panneaux ne sont pas contemporains, renforçant l'idée que le premier étudié date de Tibère et les deux derniers de Néron. Pour les figurations de Claude et de Néron, la datation sous Néron est certaine. Les deux empereurs y sont illustrés dans une nudité héroïque et divine. On sait que Néron se fit représenter ainsi de son vivant<sup>547</sup>, mais ce ne fut pas le cas de Claude. En plus de l'attitude des empereurs, leur place dans le panneau est différente. Alors que pour le premier, l'empereur occupe la totalité du panneau debout, les figures de Claude et de Néron sont représentées avec les jambes fléchies, tout en occupant également la totalité de l'espace en hauteur. Les deux derniers empereurs julio-claudiens sont plus imposants et sont représentés isolés avec la figuration de l'ethnie dont ils sont victorieux. Pour les identifications des empereurs et des ethnies vaincues, elles ont pu être établies grâce à la conservation des

---

546 REYNOLDS 1981, n° 6 p. 323.

547 Ce fut le cas avec le Colosse du Colisée à son effigie sous les traits d'Hélios. PLINIE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXIV, 18, 6 : « *postquam satis artem ibi adprobauerat, Romam accitus a Nerone, ubi destinatum illius principis simulacro colossus fecit CXIX pedum in longitudinem, qui dicatus Soli uenerationi est damnatis sceleribus illius principis.* » (trad. de M.E. Littré, 1877 : « Ayant suffisamment fait connaître là son talent (Zénodore), il fut mandé par Néron à Rome, où il exécuta le colosse destiné à représenter ce prince. Cette statue, haute de cent dix pieds, est aujourd'hui un objet de culte, ayant été consacrée au Soleil après la condamnation des crimes de Néron. ») ; SUÉTONE, *Nér.*, 31, 1 – 2 : « *De cuius spatio atque cultu suffecerit haec rettulisse. Vestibulum eius fuit, in quo colossus CXX pedum staret ipsius effigie;* » (trad. de Philippe Remacle : « Pour en faire connaître l'étendue et la magnificence, il suffira de dire que, dans le vestibule, la statue colossale de Néron s'élevait de cent vingt pieds de haut ; »).

bases de panneaux sur lesquelles figurent les noms de chaque personnage représenté. Dans le cas de Claude il s'agit de la représentation de l'empereur et du peuple sur lequel il a triomphé. En effet Claude célébra un triomphe sur la Bretagne en 43 ap. J.C.<sup>548</sup>. Quant à Néron, il ne célébra aucun triomphe, mais l'Arménie fit partie de ses victoires lorsqu'il l'a soumise totalement à Rome avant d'y mettre le roi Tigrane sur le trône.

La différence de stature entre les personnages a disparu mais la marque de soumission du peuple est rendue par l'action. De plus, la marque de cette soumission symbolisée dans les autres reliefs par la présence du captif sous ou à côté d'un trophée, avec la présence de l'empereur passif à côté, a disparu. Les Empereurs Claude et Néron sont symboliquement figurés au moment même de leur lutte contre les ethnies, alors que pour les autres reliefs, il semble s'agir d'une action passée, présentant le moment de la célébration de la victoire. Il ne fait donc aucun doute que ces reliefs ont été érigés durant la restauration du monument. Cela pourrait expliquer pourquoi les autres reliefs représentent également des allégories territoriales mais illustrées différemment.

En effet, les autres reliefs ont été réalisés avant le tremblement de terre qui entraîna l'arrêt de la construction des portiques, probablement sous Tibère. Après la reprise des travaux, plusieurs années s'étaient écoulées et le mode de représentation voulu dut être différent de celui représenté auparavant. Ainsi, il ne serait pas étonnant de voir une même idée, celle de conquête sur des peuples, illustrée de manière différente suivant le début ou la fin de la dynastie Julio-Claudienne.

Cette iconographie représentant, sur un seul panneau, l'empereur avec l'allégorie de l'ethnie est quelque chose d'exceptionnel, qui ne s'est jamais vue à Rome. On la retrouve uniquement sur le support monétaire mais sur les reliefs on rencontre habituellement des scènes de combats où l'empereur n'est pas face à un combattant mais face à plusieurs<sup>549</sup>. A travers le *Sebasteion* on aperçoit une iconographie particulière, probablement celle habituellement utilisée par les Orientaux sans qu'il y ait l'influence d'un empereur comme pour le monument parthique d'Éphèse construit par Lucius Verus, sur lequel on retrouve le modèle romain.

---

548 TACITE, *Hist.*, III, 45 ; SUÉTONE, *Cl.*, XVII ; *Ibidem*, XXVIII.

549 Cf. p. 104 ss.

Afin de mieux comprendre pourquoi l'on retrouve un tel hommage rendu aux empereurs Julio-Claudiens dans une cité d'Asie Mineure, et par deux familles locales, il est important d'expliquer dans un premier temps l'histoire de la cité. Avant de s'appeler Aphrodisias, la cité était connue sous divers noms, parmi lesquels celui de Ninoé<sup>550</sup>. Ce nom de Ninoé proviendrait du souverain assyro-babylonien, fondateur de la cité de Ninive, qui devait son nom à une déesse mésopotamienne, Nin, Ninai, Nana ou encore Enana, à la fois divinité de l'amour et de la guerre. C'est au IIe siècle av. J.C. que la cité prendra le nom d'Aphrodisias. Ce changement de nom n'a rien d'anodin car à la vue des événements qui se passèrent alors en Asie Mineure avec les Romains, les habitants amateurs de cette civilisation romaine qui faisait son entrée en Orient, voulurent que la ville porte un nom issu de sa mythologie. Pour cela ils remplacèrent le nom de la divinité mésopotamienne par celui de la divinité romaine dans la langue grecque, Aphrodite, divinité grecque qui représente l'amour et parfois la guerre lorsqu'elle est accompagnée de Mars. Ainsi Aphrodite est l'équivalent grec de la mésopotamienne Ninoé. Ce changement de nom de la cité est probablement lié à un événement majeur, celui du changement de statut de l'Asie qui devint une province romaine en 129 av. J.C. suite au legs d'Attale III à sa mort survenue en 133. L'Asie sera dès lors très proche de Rome car la province nouvellement créée le fut par la volonté de son ancien roi.

Dès le Ier siècle av. J.C., la déesse Vénus (Aphrodite) prend une part importante dans la religion romaine. Tour à tour ce sont Sylla, puis Pompée qui en firent leur divinité protectrice<sup>551</sup>, avant qu'elle ne devienne l'ancêtre mythique de la *gens Iulia* avec Jules César, à travers Énée. C'est au Ier siècle que la cité connut un développement architectural et on a même connaissance d'une statue en or d'Éros offerte à Aphrodite par César. Après la mort de ce dernier, la statue fut pillée pour être amenée à Pergame. Malgré quelques hostilités en Asie Mineure, Aphrodisias se montrera toujours fidèle à Antoine et Octavien, ce qui lui valut de bénéficier d'un statut à part à travers un décret sénatorial et une loi, lesquels donnèrent l'autonomie, l'exonération d'impôts et l'octroi de droits d'asiles supplémentaires dans les sanctuaires de la divinité protectrice de la cité. Les citoyens d'Aphrodisias développèrent donc un lien particulier avec les *triumvirs*, puis les empereurs romains. Parmi

---

550 ÉTIENNE DE BYZANCE, *Abrégé des ethniques*, sv. Νινός.

551 WEINSTOCK 1971, p. 16 - 18.

eux figurait Zoilos, un affranchi d'Octavien originaire d'Aphrodisias. Après son affranchissement, celui-ci retourna dans sa ville tout en conservant l'amitié du *triumvir*, même après qu'il soit devenu empereur. Cette amitié permit sans doute d'octroyer la bienveillance d'Octavien / Auguste envers la cité car Zoilos fut à plusieurs reprises honoré par ses concitoyens pour les nombreux bienfaits accordés à la cité. Ces bienfaits furent renouvelés tout au long de la dynastie Julio-claudienne avec d'abord Tibère qui les réitéra à la cité en 22 ap. J.C. La présence du *Sebasteion* à Aphrodisias témoigne donc du lien exceptionnel qui lie l'empereur à la cité, et la reconnaissance de sa population envers Rome pour lui avoir donné un statut à part.

Ce lien entre Rome et Aphrodisias durant les trois premiers quarts du Ier siècle ap. J.C. explique donc la construction de nombreux monuments à cette période, mais un autre fait également important n'y est pas étranger. En effet, la cité d'Aphrodisias a la chance de se trouver à proximité d'une carrière de marbre, le marbre de Carie réputé dans tout le bassin méditerranéen. Non seulement cette exploitation a permis de développer la région économiquement par la vente du marbre et de faire d'Aphrodisias une cité riche, mais surtout de construire tous ces monuments sans avoir à exporter les matériaux nécessaires.

A ce jour, seul le *Sebasteion* d'Aphrodisias représente une telle iconographie entreprise par un particulier en Asie Mineure. On a un autre cas, celui du Grand Autel de Lucius Verus à Éphèse, mais celui-ci fut érigé par l'empereur. Il n'est pas impossible que d'autres monuments du type du *Sebasteion* aient été érigés par des particuliers dans cette région de l'Empire romain, mais à ce jour, aucun autre n'a été retrouvé, le *Sebasteion* reste donc un cas isolé jusqu'à nouvel ordre.

Si on avait bien affaire à un cas isolé, cela s'expliquerait par le statut particulier de la cité qui a été précédemment indiqué. Les familles qui ont érigé ces monuments voulaient marquer leur reconnaissance envers Auguste et ses successeurs.

### *1.2.d. Les statues-colonnes de la Façade des Captifs de Corinthe*

Quasi entièrement détruite par les Romains en 146 av. J.C.<sup>552</sup>, la cité de Corinthe renaît en 44 av. J.C. en tant que colonie de Jules César, *Colonia Laus Iulia Corinthiensis*, avec un repeuplement par des vétérans.

Ce qui a tout particulièrement attiré mon attention sur la cité de Corinthe, avant de trouver les statues-colonnes et leur base (PL. LXXXIV - LXXXVII), c'est un chapiteau présent dans le musée de la ville. Celui-ci est orné, en ses coins, de figures féminines agenouillées, en position de soumission, avec les mains dans le dos. Nous avons dans ce cas, bien affaire à des figures féminines représentant une nation soumise. Il se peut que le chapiteau et la « façade des captifs » soient liés si ceux-ci sont datés de la même période. Malheureusement, à ce jour il me manque des informations sur ce chapiteau, ne me permettant pas d'aller plus loin dans mon raisonnement. Ce type de représentations ne semble pas être isolé dans la cité car une plaque de marbre représentant un captif, les mains dans le dos, dont la tête est manquante, se trouve également dans le musée de Corinthe. Il ne reste de la fameuse « façade aux captifs » ou « mur des captifs », qui accueillait les statues-colonnes, que les fondations et quelques éléments architecturaux (PL. LXXXIII).

L'architecture qui accueillait les statue-colonnes est une élévation de deux étages précédant un monument (PL. XXVII. 1) comme on le retrouve dans le complexe du *Sebasteion* à Aphrodisias, où les deux portiques sont précédés d'un propylée<sup>553</sup>. Ce monument sert d'architecture introductive à la basilique qui se trouve en aval. Contrairement au *Sebasteion* d'Aphrodisias, le portique aux captifs et la basilique ne datent pas de la même période. En effet, la basilique est bien plus récente. Située au nord de l'*agora* et sur le côté ouest de « Lechaion road »<sup>554</sup> (PL. XXVI), cette basilique date du troisième quart du Ier siècle av.

---

552 ÉTIENNE DE BYZANCE, *Abrégé des ethniques*, sv. Nivón.

553 Cf. p. 172 – 191.

554 C'est d'ailleurs à partir de sa localisation que les Américains font la distinction entre cette basilique et

J.C., soit du début de l'époque impériale, plus précisément de l'époque augustéenne. Elle se compose alors d'un grand espace comportant une colonnade intérieure sur ses quatre côtés, à raison de 4 colonnes sur 11, donnant sur trois chambres dans la partie nord de l'édifice, dont celle centrale était utilisée comme tribunal<sup>555</sup>.

La basilique connu une seconde vague de construction, probablement après 79 ap. J.C. Il semblerait que le monument ait connu une vague de destruction à cette période, probablement due à un tremblement de terre. Elle fut alors reconstruite, en étant agrandie sur sa longueur et sa largeur, tout en conservant le même plan général. Ainsi la longueur du bâtiment passe de deux fois sa largeur à deux fois et demie. Cette seconde construction due probablement avoir eu lieu au court du IIe siècle ap. J.C., soit durant la même période que celle de la « façade des captifs ». Notre monument ici étudié ferait donc partie de la reconstruction de la basilique, servant d'entrée monumentale au bâtiment qui se trouve derrière.

Avant la construction de cette basilique se trouvait déjà un monument que les Américains ont nommés « North Building ». Il se trouvait à l'emplacement de la basilique mais avec une orientation légèrement différente, avec une façade un peu plus vers l'est et dont le côté sud-est débordait sur le côté ouest de la « Lechaion Road »<sup>556</sup>.

Un autre monument semble être en lien avec la « façade des captifs ». Il s'agit de l'Arc qui se trouve juste à l'est, arc qui ouvre sur la rue Lechaion. Construit peu de temps après la fondation de la cité par César en 44 av. J.C., l'arc à connu cinq phases de construction dont la quatrième correspond au milieu du IIe siècle, contemporaine à l'élévation de la « Façade des captifs »<sup>557</sup>. De plus, sur le monument ont été retrouvés des fragments de scènes décoratives dont certains illustrent des captifs. Sur un de ses fragments les mieux conservés, on aperçoit un barbare captif, reconnaissable à sa barbe, les mains dans le dos, appuyé à ce

---

les deux autres également présentes au bord de l'agora. A Corinthe se trouvent trois basilique, la « Julian Basilica », située à l'est de l'agora, la « South Basilica » située au sud comme son nom l'indique et la « Basilica on the west side the Lechaion road ». Les basiliques Julienne et sud sont également nommées « Twin Basilica » car leur plan est similaire. Cf. WEINBERG 1960.

555 WEINBERG 1960, p. 103 – 105. Le plan de la basilique est très proche de celui de la Basilique de Pompéi ou encore des basilique des *fora* romains.

556 *Ibidem*, pl. X.

557 EDWARDS 1994, p. 266 – 267.

que Charles Edwards identifie comme un tronc d'arbre, probablement un trophée<sup>558</sup>. Charles Edwards l'identifie comme « probably a Parthian » en raison de ses vêtements typiquement orientaux<sup>559</sup> et fait le parallèle avec une figure présente sur le Monument parthe d'Éphèse, qui date lui aussi des Antonins, mais juste après la mort de Lucius Verus, afin de célébrer sa victoire sur les Parthes. Il se pourrait que le relief mentionné en début de cette sous-partie, conservé au Musée de Corinthe, illustrant un barbare avec les mains dans le dos et la tête manquante, fasse partie de cet arc. Quoi qu'il en soit, les deux monuments sont contemporains avec des représentations de barbares lors de la quatrième phase de construction de l'arc et la seconde de la basilique.

La façade de la basilique était constituée de deux étages et d'au moins quatre colonnes pour le premier niveau<sup>560</sup>. Au second niveau ces colonnes sont remplacées par des atlantes surmontant une frise décorative illustrée de scène symbolique de victoire<sup>561</sup>. Ces atlantes représentaient des barbares ou des prisonniers. Il s'agit des statues-colonnes qui ont été retrouvées (PL. LXXXIV - LXXXVII).

La plupart des chercheurs datent la « Façade des Captifs » entre 160 et 170 ap. J.C., soit sous le principat de Lucius Verus (161 – 169) et Marc Aurèle (161 – 180)<sup>562</sup>. Certains datent plutôt la structure de l'époque sévérienne, soit au *minimum* deux décennies plus tard<sup>563</sup>.

La datation de 160 – 170 s'explique en partie par l'iconographie du monument. Les figures masculines étant identifiées comme étant des représentations de captifs parthes, le lien avec les deux empereurs triomphant sur ce peuple est inévitable.

En effet, lorsque Marc Aurèle et Lucius Verus devinrent empereur en 161 ap. J.C., peu de temps après les Parthes envahirent les provinces orientales. Après un premier désastre, les deux empereurs reprirent le dessus grâce aux généraux Statius Priscus et Avidius Cassius entre 162 et 166 ap. J.C. Cette victoire sur les Parthes donna aux deux empereurs les

---

558 *Ibidem*, p. 281, pl. 68 . 28.

559 SCHNEIDER 1986, p. 19.

560 Six si on en croit Aileen Ajootian, suite à la découverte d'un fragment appartenant à un troisième captifs phrygien

561 STUCCHI 1959, p. 844.

562 RICHARDSON 1902 ; ANDREAE 1998, p. 558.

563 RIDGWAY 1981, p. 444 ss.

honneurs du triomphe qu'ils célébrèrent le 12 octobre 166<sup>564</sup>. Ainsi, si nous avons bien affaire à la représentation de Parthes, la « façade » date au plus tôt de 166.

Cette façade a été construite, soit à l'initiative de l'empereur, soit par le peuple ou un évergète qui a voulu rendre hommage aux empereurs triomphants. Dans le premier cas, on sait que Lucius Verus était venu à Corinthe<sup>565</sup>. Cet visite eu lieu pendant la guerre parthique, donc le monument ne pu être élevé ou entrepris à ce moment là. On sait que la cité de Corinthe vouait un « culte » à Lucius Verus en raison des nombreuses monnaies et médailles qui furent frappées par la cité à l'effigie de l'empereur<sup>566</sup>.

De plus, l'arc qui se situe directement à l'est de la façade, a été reconstruit en partie, lors de sa quatrième phase, vers le milieu du IIe siècle ap. J.C., sous Antonin le Pieux et Lucius Verus, d'après une monnaie qui a été découverte<sup>567</sup>.

Au point de vue de la position des figures par rapport au monument, on peut faire le parallèle avec les statues-colonnes du Temple de la néocorie de Domitien à Éphèse où deux d'entre elles ont été conservées<sup>568</sup>. Dans les deux cas, la figure est encastrée dans une colonne, au second étage du monument. La seule différence, en plus de la datation avec près d'un siècle d'écart, est que dans un cas nous avons affaire à des figures féminines, des personnifications, et dans l'autre à des captifs de sexe masculin avec éventuellement des figures féminines, si les têtes étaient la figuration de peuples, donc des personnifications, car deux têtes de femmes ont été retrouvées (PL. LXXXVIII).

Les têtes féminines ont été retrouvées à proximité des statues-colonnes. Leurs dimensions sont également colossales, elles sont faites dans le même matériau, et leur découpe est

---

564 S.H.A., *Vita Marci Antonini Philosophi*, XII, 8 - 11.

565 S.H.A., *Vita Veri*, VI, 9 : « *Nam cum interfecto legato, caesis legionibus, Syris defectionem cogitantibus oriens vastaretur, ille in Apulia venabatur et apud Corinthum et Athenas inter symfonias et cantica navigabat per singulas maritimas civitates Asiae, Pamphyliae Ciliciaeque clariores voluptatibus immorabatur.* »

566 BCD *Corinth* 752 = BnF FG 936. Cf. BOZE 1753, p. 470 – 482 ; BCD *Corinth* 700. Il existait également toute une série de monnaie frappée par la cité avec l'effigie de Marc Aurèle sur le revers : BCD *Corinth* 700, 715, 724, 730, etc.

567 EDWARDS 1994, p. 266.

568 Cf. p. 345 ss.

identique. Il est plus que probable que nous ayons affaire à deux autres statues-colonnes qui ornaient la « façade ».

Pour ces têtes, il ne fait aucun doute qu'il s'agisse de figure féminine mais que pouvaient-elles bien représentées.

Étant donné qu'elles étaient avec des figurations de Parthes, on pourrait penser qu'il s'agit de Victoires.

On ne saurait vraiment dire si les statues-colonnes sont coiffées ou non d'un bonnet phrygien. On pourrait le penser, mais il peut également s'agir de la reluire entre la tête du captif et le chapiteau qui donne cette impression. Pour le savoir il faudrait voir les statues-colonnes elles-mêmes mais je n'ai pas eu le temps de me rendre à Corinthe pour le vérifier.

Deux bases ont également été retrouvées avec les statues-colonnes (PL. LXXXVII 2 – 3). Leur iconographie est étroitement liée à la signification de la présence des captifs sur cette façade. En effet, la base que j'ai nommé base n° 1 représente une scène de victoire avec une Victoire ailée qui couronne un trophée, probablement constitué à partir des armes des Parthes, dont un est présent de l'autre côté de la scène. Quant à la base n° 2 elle semble représenter le peuple captif, les Parthes, qui sont représentés dans les statues-colonnes.

Certes nous n'avons pas affaire à des représentations de provinces mais à un peuple, les Parthes, ennemis de Rome. Cela explique donc la raison pour laquelle nous n'avons pas la figuration de femmes mais d'hommes car il y a avant tout la volonté de mettre en avant l'aspect barbare. Néanmoins je veux interpeller sur le fait que nous avons ici des représentations similaires à celles des Daces de Trajan dans le *Forum* de l'empereur. De plus il existe une forte similitude avec l'une des représentations de figures féminines présentes sur l'*Hadrianeum*<sup>569</sup> (PL. CVI). Cette figuration est celle d'une personnification ceinte elle aussi du bonnet phrygien. La seule différence qui subsiste est le sexe de la figure, féminine sur l'*Hadrianeum*, masculine - si je me fiais aux documents que j'ai pu lire et à l'absence de poitrine apparente – sur la Façade des captifs de Corinthe.

---

569 Cf. Relief 7 de l'*Hadrianeum* : Fiche 1 et p. 263 ss.

### I.3. Conclusion

Pompée, le premier, se permit à construire un complexe sur le Champ de Mars à partir du butin perçu sur ses conquêtes en Orient, donnant lieu à son troisième triomphe. Bien qu'il ne le nomme pas *forum* au même titre que le *Forum Romanum*, la fonction d'une telle structure avait pour but d'accueillir la population et de la divertir en y exposant les figurations des peuples connus par les textes dans le cas des *quattuordecim nationes* de Coponius. Le complexe prend alors la fonction de *forum* secondaire situé hors du *pomerium*, et de trophées. En effet le *Forum Romanum* était le centre du pouvoir romain avec la Curie où se réunissait le Sénat romain, les rostrales où se déroulaient les harangues, les basiliques où les Romains s'abritaient de la pluie et du soleil. Lorsque Pompée construisit son complexe, il fit construire une curie qui remplaça celle du *Forum Romanum* lorsque cette dernière fut reconstruite par César. Le monument principal du complexe pompéien était le théâtre, premier à être construit en dur et conservé à Rome. La population s'y réunissait, avec dans sa *cavea* le temple de *Venus Victrix*, divinité protectrice de Pompée, et à l'est un ensemble de petits temples nommé *Largo Argentina*.

Pompée n'eut pas la prétention de nommer son complexe architectural *forum*, mais César n'aura pas cette délicatesse lorsqu'il fit construire son propre *forum* au nord ouest du *Forum Romanum*. Cicéron nous apprend dans une lettre destinée à Titus Pomponius Atticus<sup>570</sup> que le dictateur acquit un terrain sur lequel il devait construire une place servant de *forum*. Devenant par la suite dictateur, il fit agrandir le terrain pour l'étendre jusqu'à l'*Atrium Libertatis* en achetant des terrains privés. Du prix de base estimé à soixante millions de sesterces par Cicéron, il passa à cent millions de sesterces selon Pline l'Ancien et Suétone<sup>571</sup>. A l'est de la place du *forum* est érigé un temple dédié à *Venus Genitrix*, divinité protectrice de César et de la *gens Iulia*.

---

570 CICÉRON, *Lettres à Atticus*, IV, 16, 8.

571 PLINE L'ANCIEN, *H.N.*, XXXVI, 103 ; SUÉTONE, *César*, 26.

On pourrait voir à travers le *Forum* de César, achevé par Auguste, le modèle des *fora* impériaux qui lui succédèrent, pourtant le complexe de Pompée était lui-même composé d'une place centrale entourée d'un grand portique, avec, sur l'un de ses côtés de taille plus réduite, la présence d'un temple dédié à la divinité de *l'imperator*. On peut donc considérer le Complexe de Pompée comme étant à l'origine des *fora* impériaux. Dans le cas du complexe de Pompée, le temple se situe certes au sommet du théâtre, justifiant la permanence de celui-ci, mais sa localisation est identique aux autres *fora*.

Comme on a pu le voir à travers l'étude des *quattuordecim nationes* de Coponius sur le théâtre, le monument sert de support aux figurations des nations vaincues, tel un trophée. Ce modèle sera repris à travers les divers *fora* impériaux que ce soit sous la forme de figures féminines ou masculines.

Comme l'indique Jean-Michel Roddaz, « A Rome, l'information et la propagande passent par l'image aussi bien et même plus que par l'écrit », tout en ajoutant que « ce sont, en effet, le souvenir et l'empreinte de Pompée, plus encore que ceux de César que l'on retrouve dans toute cette démarche, *l'imperator* fut sans contexte, sur ce point comme bien d'autres, le modèle d'Auguste »<sup>572</sup>. Pour cela il se base sur le texte de Diodore de Sicile qui fait référence au monument que fit élever Pompée en Asie suite à sa victoire sur Mithridate, ainsi qu'aux nombreux trophées et statues qui le représentent en tant que héros *cosmocrator*. Puis il ajoute « quant au portique des Nations qu'il installa dans son complexe du Champ de Mars, il inspira sans doute la décoration du Forum d'Auguste »<sup>573</sup>. Je suis le raisonnement de Jean-Michel Roddaz à la différence que le *Porticus ad Nationes* est une initiative d'Auguste et non de Pompée, reprenant les figurations des nations que Pompée avait utilisé dans la décoration de son complexe architectural composé de son théâtre. Néanmoins cette première insertion de territoires vaincus par Pompée inspirera sans aucun doute l'insertion des *nationes* puis des provinces romaines dans l'architecture impériale reprise par Auguste puis par les empereurs qui lui succéderont.

Peut-on dès lors se demander si le *forum* impérial ne remplacerait pas le trophée dans une architecture plus imposante ? A Rome même, on ne retrouve pas de trophée à proprement

---

572 NAVARRO – RODDAZ 2006, p. 35, 37.

573 DIODORE DE SICILE, XL, 4.

parler construit par les *imperatores* et empereurs de Pompée aux Flaviens. Les arcs commémoratifs et triomphaux remplacent en quelque sorte le trophée mais ce type de construction était particulièrement réservé aux triomphateurs. En regardant de plus près, parmi Pompée, César, Auguste, Vespasien, Nerva et Trajan, qui eurent leur *forum*, seul Nerva ne célébra pas un triomphe. La construction d'un *forum* à son nom s'explique du fait que celui-ci fut entrepris et construit par Domitien mais l'empereur mourut avant l'inauguration du complexe. Son successeur, Nerva, reprit une à une les inscriptions, les modifia et s'appropriâ le *forum* en lui donnant son nom et celui de *Transitorium* par rapport à sa localisation.

Sur certains arcs de triomphe ou de commémorations, sont représentés les peuples vaincus, mais ce sont souvent des figures masculines qui y sont illustrées, indiquant que la victoire fut établie sur des guerriers, alors que la figure féminine symbolise la nation, comprenant à la fois les hommes à combattre, les femmes, les personnes âgées et les enfants.

On retrouve dans certains cas à la fois un homme et une femme, dans la majorité des cas sous un trophée, comme on le retrouve dans le trophée alpin d'Auguste à la Turbie.